

RAPPORT D'ÉVALUATION
SUR LA MISE EN ŒUVRE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE
DES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT
FIXES PAR LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT 2017-2021
D'Auvergne-Rhône-Alpes



Fabrice GOUEDO, Benoit DAVALO

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I - Historique de l'ESE en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ardèche	4
I-1 - L'ESE dans la région ARA	4
A. Définition de l'ESE.....	4
B. Approches initiales dans les services Santé-Environnement.....	5
C. Spécificités de l'ESE.....	5
I-2 - Le développement de l'ESE en Ardèche.....	6
A. Avant 2011	6
B. 2011 à 2017.....	7
C. PRSE 3 : changement d'échelle.....	7
D. Projets finançant directement des acteurs de l'ESE	8
E. Projets portés par des collectivités via des Appels à Manifestation d'Intérêt.....	8
F. Acculturation des acteurs à l'ESE et animation de réseau.....	9
G. La mobilisation sociale, nouvelles perspectives d'actions en ESE	10
H. Bilan au regard des objectifs du PRSE.....	10
II - Evaluation de dispositifs ESE déployés en Ardèche.....	11
II-1 - Choix des projets et méthodes d'évaluation	11
A. Analyse des actions issues des appels à projets régionaux	11
B. Analyse au regard de la grille régionale de qualité des actions ESE	11
II-2 - Dispositif PERISCOL	12
A. Présentations du dispositif régional et du volet ardéchois	12
B. Evaluation du dispositif régional.....	13
C. Evaluation du volet ardéchois.....	14
D. Discussion sur cette évaluation	15
II-3 - Dispositif de sensibilisation sur les Tiques de l'URCPIE.....	15
A. Présentation du dispositif régional et du volet ardéchois	15
B. Evaluation du dispositif régional et du volet ardéchois.....	17
C. Discussion sur cette évaluation	17
III - Entretiens auprès d'acteurs départementaux.....	19
III-1 - Analyse du déroulé des entretiens.....	20
III-2 - Bilan de l'action de l'ESE dans le contexte du PRSE 3	20
A. L'intégration de l'ESE dans les actions des acteurs.....	20
B. Une connaissance partielle du PRSE 3	21
C. Un PRSE 3 qui accompagne des changements remarquables.....	21
D. Des actions diversifiées.....	23
E. Une rencontre des publics et interlocuteurs qui divise	25
F. Un sentiment de montée en compétences partagé	26
G. Une intégration différente au réseau Pétale 07	26
H. Des territoires, des publics et des thématiques à diversifier.....	27
I. La question des sites internet de l'ESE.....	28

III-3 - Quelles perspectives ?.....	29
A. Thématiques et méthodes de travail.....	29
B. Formations	29
C. Demande d’outils.....	30
D. Nouveaux partenariats	30
III-4 - Bilan et retour sur les entretiens	30
IV - 30 recommandations.....	31
IV-1 - Recommandations stratégiques globales.....	31
IV-2 - Recommandations liées aux réseaux	33
IV-3 - Recommandations liées aux formations.....	33
IV-4 - Recommandations liées au numérique.....	34
CONCLUSION	34
LEXIQUE	35
ANNEXES.....	36
ANNEXE 1 – MONTAGE ET EVALUATION DU PROGRAMME PERISCOL EN ARDECHE	37
ANNEXE 2 - URCPiE AURA - PREVENTION DES PIQUES DE TIQUES - BILAN DES ACTIONS 2021	49
ANNEXE 3 - EVALUATION DES ACTIONS ESE EN ARDECHE - GRILLE D’ENTRETIEN.....	52

INTRODUCTION

Les stratégies et les actions en matière d'Education en Santé-Environnement (ESE) ont fortement évolué ces dernières années en région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment sous l'impulsion conjointe des têtes de réseau associatives et des porteurs du PRSE 3¹ (3^{ème} Plan Régional en Santé-Environnement couvrant 2017 à 2021).

Dans l'ancienne région Rhône-Alpes, le GRAINE² et l'IREPS³ avaient impulsé dès le début des années 2010 un pôle régional d'Education en Santé-Environnement, et élaboré une trame de charte à cet effet.

Pour mettre en œuvre les objectifs du PRSE 3, les acteurs portant ce plan ont missionné le GRAINE et l'IREPS afin de consolider les bases définissant et évaluant l'ESE et d'approfondir le travail de formation et de mise en réseau des acteurs, de structuration et d'impulsion des actions, et de mise en ligne d'une vaste bibliothèque d'outils et d'acteurs. En outre, d'autres acteurs régionaux et départementaux sont venus peu à peu renforcer la dynamique.

Aussi est-on passé, en quelques années, d'actions privilégiant surtout l'information du public par des canaux classiques et utilisant rarement des outils et animations pédagogiques, à la diversification et la multiplication de réflexions, d'approches, d'outils, de financements et d'acteurs impliqués dans ce champ de l'éducation en S-E. L'ESE vise non moins de promouvoir un environnement plus favorable à la santé de la population, de par l'implication de celle-ci et non plus seulement sa sensibilisation. Ce changement de paradigme, issu des stratégies d'approche de la PPS et de l'EEDD (changements de comportement et citoyenneté), rendait indispensable la planification à long terme de cette multiplication voulue d'acteurs et de projets liés à l'ESE.

Le présent rapport a pour ambition d'analyser l'historique et quelques exemples phares d'actions menées sur le département de l'Ardèche, de présenter l'appréciation que font quelques acteurs clés sur leur rôle de promoteur de la santé-environnement, et de soulever quelques pistes d'action pour préparer un avenir encore plus propice au développement de l'ESE sur nos territoires. Il répond ainsi à l'objectif de l'action 3 - mesure 4 du PRSE 3 : *Évaluer le développement de l'ESE dans la région et formuler des propositions pour l'élaboration du PRSE 4 en 2021.*

Ce travail, souhaité par la Délégation Départementale de l'Ardèche (DD07) de l'ARS ARA, a été rendu possible grâce au soutien précieux de Benoit DAVALO, recruté comme apprenti dans le cadre d'une formation universitaire en Master 2 (Science politique, mention Citoyenneté, Inégalités, Territoires, Elections).

Quelques acronymes ne sont pas explicités dans le corps du texte pour fluidifier la lecture. Il sera possible de les retrouver dans le lexique en fin de rapport.

I - Historique de l'ESE en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ardèche

I-1 - L'ESE dans la région ARA

A. Définition de l'ESE

Il paraît utile de rappeler en préalable la définition de l'ESE fixée dans la charte régionale⁴ du 15 mars 2019 du pôle régional ESE d'Auvergne-Rhône-Alpes : *Afin de réduire les inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé, l'ESE (Education et promotion de la Santé-Environnement) vise un renforcement du pouvoir d'agir des individus et des communautés sur leur santé, sur leur environnement et sur leurs interactions. Elle est mise en œuvre à travers des processus d'éducation et d'accompagnement au changement, partant des personnes, pour leur permettre de développer des habiletés individuelles et collectives.*

La charte précise ensuite la définition de certains mots, dont l'éducation et la promotion (deux termes proches que les éducateurs EEDD et les promoteurs PPS ont souhaité conserver) : *Ces termes comprennent ici à la fois la sensibilisation, l'information, la formation, l'accompagnement, la participation, la coopération, ainsi que les actions de plaidoyers pour porter des exigences de changement aux niveaux politiques ainsi que des actions visant la modification des cadres de vie. L'éducation et la promotion s'adressent à tous et toutes, à tous les âges de la vie.*

¹ PRSE 3 (Plan Régional Santé-Environnement 2017-2021) → <https://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/>

² GRAINE : réseau d'acteurs d'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) → <https://www.graine-ara.org/>

³ IREPS : réseau d'acteurs en PPS (Prévention et Promotion de la Santé) → <https://www.ireps-ara.org/>

⁴ <https://agir-ese.org/une-charte-regionale?region=ara>

B. Approches initiales dans les services Santé-Environnement

En première lecture, il convient de constater que l'ESE était déjà en partie déployée dans les départements de la région, et notamment par les services Santé-Environnement (SE) des DDASS puis des ARS, ceci depuis longtemps⁵ puisque, pour reprendre des termes présents dans la charte précitée, de nombreuses initiatives de sensibilisation, d'information, d'accompagnement, de coopération et de plaidoyers visant le changement de cadre de vie sont réalisées quotidiennement.

Ainsi, les services SE⁶ des ARS (anciennement placés dans les DDASS avant création des ARS en 2010) ont pour objectif d'appliquer les réglementations sanitaires, la plupart régaliennes, visant l'amélioration de l'état de santé de la population. Ce travail comporte bien évidemment un versant de sensibilisation des élus et de la population, par exemple au travers de notes à la facture d'eau potable, de rappels et multiples avis sanitaires et techniques sur le radon, les légionnelles, la salubrité des habitats, les eaux usées, les déchets infectieux, le bruit de voisinage et de lieux de musique amplifiée, l'urbanisme, l'air extérieur, etc.

Sans attendre qu'une réglementation l'impose, la prévention primaire guide aussi leurs actions, par l'accompagnement des collectivités et acteurs de terrain, la coopération pour influencer sur les politiques locales, la proactivité en matière de plaidoyers et d'argumentations portées auprès des élus. Ainsi ont pu être utilisées des approches plutôt informationnelles : sensibilisation et formation sur l'ambrosie et le moustique tigre, la gestion des eaux de piscine et de baignade, les bruits de voisinage, l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)...

En outre, les services SE de la région ont eu connaissance de quelques outils pédagogiques existant avant le PRSE 3, qu'ils ont pu promouvoir depuis de nombreuses années : livrets ludiques sur des thèmes variés produits par F. Mansotte dans l'exercice de ses fonctions en DDASS, DRASS et ARS (1987 à 2019), expositions sur l'ambrosie de la DRASS RA (2005) puis de l'observatoire des ambrosies (après 2010), Mallette *Ecoute Ecoute* sur le son (2007) qui est une extension de premiers outils ludiques produits par Jacky LEVEQUE début 2000 (CD *L'oreille cassée*), dispositif *Dose le Son* (2008), kit pédagogique *Cap'tain Allergo* de l'observatoire des ambrosies (2015), exposition sur les moustiques tigre de l'EIRAD (2016), outil *Depollu'Air d'Oïkos* du Rhône (2017), etc.

Une compulsion des outils créés en France permet également de constater l'apparition progressive ces dernières années d'autres kits pédagogiques intéressants mais non forcément acquis et utilisés dans la région ni même parfois connus, faute d'accès à une bibliographie spécifique : mallettes pédagogiques *l'eau en pays calcaire* de l'AGEK (2004), *la boîte à bâtir d'Ecorce* (2010), le kit *la rivière m'a dit...* de la FRAPNA (2015), l'outil OSER!⁷ Du GRAINE de Languedoc-Roussillon (2016), etc.

Au regard de tout ce qui était déjà réalisé, il demeure opportun de préciser ce que peut apporter l'ESE.

C. Spécificités de l'ESE

En premier lieu, il s'agit d'une **intention spécifique**, bien rappelée dans la charte : le renforcement du pouvoir d'agir des individus autant que des collectifs humains, visant à la fois le changement de comportement et la participation citoyenne et politique, un objectif que n'atteignent pas nécessairement les actions citées précédemment.

Par exemple, le contrôle sanitaire des périmètres de protection de captage en amont, et de la qualité de l'eau potable au robinet en aval, n'ont pas pour but de conscientiser les citoyens à la protection de cette qualité (et encore moins de la quantité d'eau disponible, notion que l'on peut désormais intégrer en ces périodes de sécheresses récurrentes). Seule une note annuelle liée à la facture d'eau, réglementaire, donne aux consommateurs quelques informations sur la qualité de l'eau au robinet, mais n'apporte aucune information sur les gestes appropriés afin, par exemple, de préserver et protéger les nappes.

Autre exemple, au regard de la progression constante de l'ambrosie, il ne semble pas suffisant de prescrire depuis une vingtaine d'années la destruction obligatoire de cette plante allergène, de mener des campagnes publiques d'information, puis de sensibiliser au signalement de sa localisation, d'inciter à la nomination de référents communaux et de les former... L'exemple de la lutte contre les moustiques tigre est encore plus significatif en

⁵ La première circulaire mettant en place les services d'hygiène du milieu en DDASS date du 3 janvier 1973

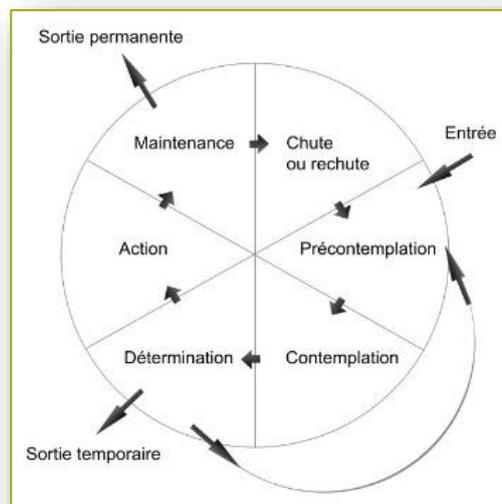
⁶ Ministère de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/>

Agence Régionale de Santé ARA : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/> → « Usagers » → « Santé en environnement »

⁷ « OSER/ Outil pour éduquer en Santé-Environnement », Réseau RESE, GRAINE L-R, 2016

terme d'implication nécessaire de la population et d'extension inexorable de la progression du moustique, puisqu'il s'agit également d'inciter les particuliers à maintenir une vigilance constante sur leurs propres terrains pour agir et éviter la stagnation d'eaux de pluie, ceci pendant 7 mois de l'année et à répéter chaque année !

La consolidation d'un nouveau comportement est longue, la phase de sensibilisation n'est qu'un préalable, et l'injonction réglementaire ne suffit pas non plus. Il convient surtout de convaincre pour que l'action vienne d'elle-même, d'inciter à mener des premiers gestes, puis d'aider à les consolider dans la durée. Cette démarche liée au pouvoir d'agir, l'« empowerment », est bien résumée dans le **cercle de Prochaska et Di Clemente**⁸ lié au cycle du changement du comportement (cf schéma ci-contre) : précontemplation (les citoyens ne sont pas demandeurs de changement ; tant qu'ils restent dans cette posture, il convient de maintenir une information permanente, espérant qu'une graine de compréhension et d'action germera plus tard), contemplation (les citoyens sont prêts à étudier la possibilité de changer, il s'agit alors de les encourager, les aider à avancer), détermination (les particuliers préparent une décision par des achats et autres comportements, tout doit être adapté et disponible pour valoriser et faciliter leurs démarches), action, rechute (on revient en arrière, mais du chemin a été parcouru et il sera plus facile de repartir vers l'action), maintient (consolidation mais risques de rechute), sortie du cercle.



Ensuite, l'ESE a pour spécificité sa **dynamique d'actions**. Il s'agit d'être au cœur du terrain, de déployer sur chaque partie de territoire des animations nombreuses et diversifiées, adaptées à différentes catégories de public. Il convient donc de former à l'ESE sur la base de connaissances solides, et d'animer un véritable réseau de partenaires et d'acteurs pédagogiques, compétents, souples, réactifs et autonomes. L'approche du public doit intégrer les valeurs d'égalité et de participation. On n'exige pas un changement de comportement du public, on l'obtient en travaillant avec lui et en le responsabilisant dans sa dimension citoyenne, impliquant par ailleurs, nécessairement, l'échelon politique, les élus devenant une des cibles des stratégies de déploiement de l'ESE.

En Ardèche comme ailleurs, sont donc montés en charge progressivement la diffusion d'outils pédagogiques variés et le développement de projets d'animations ESE, avec un accroissement notable ces dernières années.

I-2 - Le développement de l'ESE en Ardèche

A. Avant 2011

Jusqu'au début des **années 2010**, le service SE de la DDASS 07, puis de la DD07 de l'ARS, utilisait principalement des outils d'information classiques pour sensibiliser divers publics aux enjeux de la SE, tels que :

- des supports papiers : courriers administratifs, notes à la facture d'eau, diffusion de plaquettes voire d'affiches sur les piscines, le monoxyde de carbone, l'habitat insalubre, l'ambrosie, les bruits de voisinage, etc. ;
- des expositions : ambrosie et bruit ;
- des réunions de sensibilisation et des conférences : eaux usées, ambrosie, eaux de baignade et de consommation humaine, bruit, habitat insalubre, etc. ;
- des formations : hygiène (en IFSI), eaux de loisirs (maîtres-nageurs), etc. ;
- des dispositifs pédagogiques : dispositif *Dose le son* déployé dans des collèges ardéchois à partir de 2010 ;

Ces listes ne sont pas exhaustives, d'autant qu'elles ne prennent pas en compte les actions d'autres partenaires investis parfois dans le champ de l'ESE, essentiellement lié à la PPS (ADESSA devenu l'IREPS 07, ...).

⁸ Source : <https://intervenir-addictions.fr/intervenir/le-cercle-de-prochaska-et-di-clemente/>

B. 2011 à 2017

Durant cette période de 2011 à 2017, incluant la mise en œuvre du PRSE 2 (2011-2014) et la phase de préparation du PRSE 3, seule la fiche 13 du PRSE 2 concernait l'ESE (action 29) et la formation en SE (action 30). Malgré tout, l'ARS, la DREAL et le Conseil Régional ont pu soutenir un certain nombre de projets plus ou moins liés à l'ESE, et l'on peut constater que la création récente des ARS a permis alors de déployer davantage de moyens financiers dévolus à l'ESE. Par exemple en 2015, plus de 45 actions (pour 700.000 €) étaient financées par l'ARS RA.

Durant cette période où les objectifs et les financements commençaient de le permettre, le service SE de l'ARS-DD07 s'est diversifié pour soutenir activement le développement de l'ESE :

- poursuite de la mise en œuvre du dispositif *Dose le son* en collèges démarrée en 2010,
- participation aux formations des référents communaux ambroisie (2013-2016) et Moustiques tigre avec l'EIRAD (2015-2017), poursuite des formations annuelles sur l'hygiène des maîtres-nageurs,
- sensibilisation à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les accueils de petites enfances menée par l'IREPS auprès de tous les acteurs de ces lieux (à partir de 2015),
- diffusion du kit *Cap'tain Allergo* sur l'ambroisie auprès des écoles (à partir de 2015),
- financement d'une formation à l'usage du kit *Cap'tain Allergo* et aux enjeux liés à l'ambroisie, et de l'accompagnement de son usage dans des écoles, menés par l'IREPS 07 (2016),
- financement de l'extension du kit pédagogique de l'EIRAD sur les moustiques tigre, pour les collèges (2016),
- participation à la création et financement de l'expérimentation de la mallette pédagogique *ValiZzz* sur les moustiques tigre avec l'EIRAD et l'IREPS 07, pour des animations en temps scolaires et périscolaires, diffusée ensuite par l'EIRAD auprès de la majorité des délégations départementales de l'ARS ARA (2017-2019),
- financement et participation à la création et l'expérimentation de la mallette pédagogique *Cap'tain Allergo* sur l'ambroisie avec le GIP FTLV de Bourgogne et l'IREPS 07, pour des animations en temps scolaires et périscolaires, diffusée ensuite par l'Observatoire national des ambrosies (2017-2019), → voir www.mallette-ambroisie.fr,
- diffusion du plateau de jeu *Depollu'Air* sur l'air intérieur et petites formations sur son usage (à partir de 2017),
- financement du dispositif PERISCOL sur du temps périscolaire dans une école, accompagné par l'IREPS 07 et touchant des thématiques liées à l'eau, l'air, l'ambroisie, le moustique tigre, la nutrition (2017-2018) → voir évaluation de ce projet au chapitre I-2 ci-dessous,
- mise en place du Groupe de Travail ESE au sein du collectif Pétale 07 des acteurs en EEDD, avec le soutien de l'IREPS 07 (2017)
- Participation à la création de l'exposition *L'info Tiques*, pilotée par l'URCPIE et financée par l'ARS (2017-2018).

Les Temps d'Animation Périscolaires (TAP) étant déployés sur cette période grâce au cofinancement de l'Etat et des communes, il avait été jugé utile de créer et d'expérimenter des outils plus adaptés que ceux prévus pour du temps scolaire (tel que le kit *Cap'tain Allergo*, le projet de 2016 précité ayant permis de constater qu'il était peu adapté au temps extrascolaire). Le partenaire choisi pour co-piloter ces développements d'outils adaptés à l'extrascolaire était l'IREPS 07, principal promoteur de la santé déjà compétent sur des thèmes liés à la SE.

A noter que le collectif Pétale 07, qui existe depuis 2010, est une tête de réseau très active des acteurs de l'EEDD. Il a d'emblée accepté de soutenir avec énergie les initiatives de promotion de l'ESE sur le département.

C. PRSE 3 : changement d'échelle

Dès 2018, année de démarrage du PRSE 3⁹ (2017-2021), les orientations fixées au niveau régional ont ambitionné d'accentuer fortement le déploiement de l'ESE et de mieux la structurer, avec :

- 4 fiches action spécifiques à l'ESE (stratégie, actions, formations, site internet) comprenant 17 mesures,
- 2 fiches action apparentées (campagnes d'information SE, Questions Socialement Vives) avec 9 mesures,
- 2 fiches action complémentaires (formations en SE des élus et des professionnels) avec 9 mesures.

Pour mener à bien ces objectifs ambitieux, l'ARS et la DREAL, animatrices du PRSE 3, ont décidé de missionner le GRAINE et l'IREPS ARA pour le co-pilotage des actions. Ces deux associations régionales ont alors proposé

⁹ <https://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/>

d'orienter une partie de leur financement vers la mise en place d'un réseau de binômes départementaux de référents ESE. Ceux-ci sont chargés de contribuer à acculturer les acteurs locaux à l'ESE et accompagner les porteurs de projets (voir ci-après).

L'ARS-DD07, membre du COPIL régional ESE, a d'autre part pu suivre activement les productions du pôle régional ESE (dont la charte, la fiche qualité, et la campagne d'information SE¹⁰ lancée en 2021) et, en parallèle, celles de l'Espace de Concertation en EEDD¹¹ animé par le GRAINE (dont le kit pédagogique¹² « crise écologique, sociale et sanitaire » développé dans le contexte de l'épidémie de COVID-19).

Outre le maintien de quelques actions déjà engagées lors des périodes précédentes (prêt d'outils pédagogiques et d'expositions, dispositif *Dose le son*, animation du GT ESE de Pétale 07), un certain nombre de projets ont pu être financés et accompagnés en Ardèche dans le contexte de cette nouvelle planification.

D. Projets finançant directement des acteurs de l'ESE

En 2018 et 2019, les financements de l'ARS permettaient encore de soutenir des projets émergeant directement dans les départements (projets ascendants) et portés par le secteur associatif. Ce fut le cas des projets suivants accompagnés par la DD07 de l'ARS :

- **Dispositif de sensibilisation sur les espèces nuisibles** : Financement et suivi sur deux ans d'une équipe de quatre jeunes volontaires en service civique, recrutés par Uniscité 26-07, en vue d'expérimenter plusieurs formules de sensibilisation et d'éducation sur les enjeux liés à des espèces nuisibles pour la santé (ambrosie, moustique tigre, tique, chenille processionnaire). En 2019-2020, l'équipe était gérée directement par la DD07 de l'ARS, puis une seconde équipe a été confiée sur la période 2020-2021 à Annonay-Rhône-Agglomération, afin d'observer la capacité d'une intercommunalité à porter ce type de projets sur plusieurs années (les objectifs régionaux ayant évolué ensuite, le partenariat n'a pu être maintenu). L'épidémie de COVID-19 a réduit les actions prévues par la collectivité. 4 fiches ludiques¹³ ont pu toutefois être créées, destinées aux enfants et envoyées par leur enseignant. A noter que la collectivité avait inscrit le dispositif dans une fiche action de son Plan Climat Air Energie Territoires (PCAET).

- **Outil pédagogique Agrilimenterre** : financement de cet outil incluant des approches sanitaires au sein d'une animation avec un éducateur et un agriculteur, sur le lien entre l'agriculture et l'alimentation. Il a impliqué entre 2018 et 2021 trois associations d'EEDD, dont le CIVAM coordinateur du projet. A noter que ce projet était le premier ayant émergé des réunions du GT ESE de Pétale 07, à la suite des rencontres régionales ESE, et notamment de l'atelier regroupant les acteurs du territoire ardéchois (voir section F ci-après).

Par ailleurs, un dispositif pluriannuel régional de sensibilisation sur **l'ambrosie et les tiques**, financé par l'ARS ARA, a été mis en place dès 2018 par **l'URCPIE ARA**. En Ardèche, cette mission a démarré en 2019, l'URCPIE l'ayant confiée au collectif Pétale 07, devenu pour l'occasion membre associé de l'URCPIE. Ainsi, depuis 2019, Pétale 07 coordonne les actions, sous-traitées auprès de plusieurs associations d'EEDD. Ce dispositif fait l'objet d'une analyse évaluative dans le chapitre I-3 ci-dessous. En outre, l'URCPIE a confié en 2021 à l'une des associations ardéchoises la création d'un guide pédagogique sur les tiques, compilant tous les outils disponibles sur les régions et même au niveau national. Ce guide, travaillé avec l'aide de Pétale 07 et de l'ARS-DD07, sortira courant 2022.

E. Projets portés par des collectivités via des Appels à Manifestation d'Intérêt

L'ARS ARA a choisi dès 2020 de financer des actions locales annuelles de type ascendantes, hors financements pluriannuels types (CPOF), via des **Appels à Manifestation d'Intérêt** (AMI), en restant ouverte aux thématiques mais en imposant certains critères : financement des collectivités à hauteur de 50%, implication des acteurs éducatifs locaux, réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS). Ainsi, même si les structures éducatives locales -hors collectivités- ne peuvent plus obtenir de financement direct de l'ARS lié à l'ESE, elles doivent être impliquées dans des projets déposés par les collectivités (essentiellement intercommunales depuis

¹⁰ <https://www.c-possible.net/c-possible>

¹¹ <https://www.graine-ara.org/ERC-EEDD>

¹² <https://www.graine-ara.org/nos-actions/kit-crise-ecologique-sociale-et-sanitaire>

¹³ 4 fiches sur les chenilles processionnaires, les tiques, l'ambrosie et le moustique tigre. Voir l'exemple de la fiche tiques sur <https://agir-ese.org/mediatheque/fiche-pedagogique-tiques-cycles-2-3>

2022). Ces dernières devant apporter au moins la moitié du financement, cela démultiplie les actions au-delà de ce que pourrait contribuer seule l'ARS, même en augmentant sa propre part au fil des années.

6 projets ont pu ainsi émerger sur 3 années d'AMI en Ardèche :

- Syndicats de Gestion des Gorges de l'Ardèche/SGGA (2021-2022) : 2 projets menés sur cette période :

* celui de l'AMI 2020 a conduit à la création en 2021 d'un guide méthodologique et pratique promouvant l'éducation dans la nature, adapté aux gestes barrières COVID-19 et lié à des thématiques de SE, le projet s'appuyant sur des expérimentations menées dans le cadre des rencontres nationales SORTIR!¹⁴ ;

* celui de l'AMI 2021 vise à étudier en quoi l'école dans la nature (dispositifs type ATE, écoles dehors...) peut être un outil de bien-être physique et moral pour l'enfant et ses encadrants, les effets pouvant être évalués scientifiquement et surtout, les outils constitués devant ensuite être diffusés largement. Il permet notamment d'approfondir et d'élargir au niveau du public cible le projet développé lors du précédent AMI.

- Commune d'AUBENAS (2021-2022) : implication de deux centres sociaux et des acteurs locaux pour la construction et le suivi d'un programme pédagogique sur les thèmes de l'agriculture et l'alimentation, permettant au public notamment situé en quartiers prioritaires liés à la Politique de la Ville, de s'approprier le thème de la santé par l'alimentation. Cela se traduit par un parcours permettant un accès digne à l'alimentation, une possible plus grande autonomie alimentaire, et des découvertes et partages de représentations et de savoirs sur les enjeux sanitaires liés à l'agriculture.

- Communauté de Communes Val de Ligne (2021-2022) : le projet vise des publics variés : enfants fréquentant la crèche, l'accueil de loisirs et le relais d'assistants maternels, parents, professionnels des services enfance jeunesse. Les approches le sont également : changement climatique, saisons, agriculture et l'alimentation, eau, nature, environnement sonore, qualité de l'air, environnement intérieur.

- Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (2022-2023) : projet comportant 3 volets : créer un évènement aidant à sensibiliser les élus, agents territoriaux et acteurs EEDD sur des thématiques SE impactant le territoire et valorisant les jardins partagés, sensibiliser les jeunes via des chantiers participatifs périodiques, et le public ainsi que les professionnels via des ateliers bimestriels. A noter que la collectivité souhaite lier ces actions avec les actions sociales issues de la Convention Territoriale Globale (CTG) conventionnée avec la CAF, ainsi qu'avec l'étude d'une possible mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS).

- Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes (2022-2023) : 2 volets pour ce projet : favoriser le bien-être des enfants (santé physique et mentale) en développant des sorties en extérieur dans les structures du territoire, former et outiller les professionnels du territoire pour qu'ils soient en mesure de proposer en autonomie des activités en extérieur aux enfants qu'ils accueillent, et qu'ils appréhendent les enjeux SE.

Ainsi, des dizaines de structures éducatives locales ont pu être -ou vont être- financées et impliquées via ces AMI. Cela n'aurait pas pu se faire de manière aussi fluide si elles ne s'étaient pas, par ailleurs, formées à l'ESE et n'avaient pas été accompagnées dans ces missions, souvent nouvelles pour elles.

F. Acculturation des acteurs à l'ESE et animation de réseau

Avec l'arrivée en 2018 des référents départementaux ESE, financés par le GRAINE et l'IREPS ARA (voir I-2-C ci-dessus), les activités du GT ESE de Pétales 07 ont pu être d'emblée renforcées, que ce soit dans l'organisation des rencontres, de formations d'acteurs, de séminaires ou encore dans l'impulsion de projets liés aux AMI.

L'action la plus emblématique du GT et des référents ESE a été d'obtenir que les premières **rencontres régionales ESE** de fin 2018 aient lieu en Ardèche (voir III-2-B, et donc de participer activement à leur organisation sur toute l'année 2018. Cet évènement a été un formidable catalyseur, permettant aux acteurs locaux de l'EEDD et de la PPS de mieux se connaître dans l'action, de commencer à se former aux enjeux de l'ESE, et de laisser murir des envies communes.

Puis l'année 2019 a été riche de 3 **rencontres départementales**. L'une a débouché sur le projet *AgriImenterre* (voir ci-dessus). Une autre a présenté ces mêmes thématiques de l'agriculture et de l'alimentation à l'occasion d'une journée organisée sur le terrain (visite de ferme, découverte de l'ébauche de l'outil *AgriImenterre*) et dans

¹⁴ <https://frene.org/nos-projets/dynamique-sortir/>

un lycée agricole : ateliers d'échange de pratiques, conférence sur les conséquences des choix en matière d'agriculture et d'alimentation sur la santé humaine et celle des écosystèmes.

Depuis ont été organisés des réunions collectives de réflexion, une formation aux espèces nuisibles (pour soutenir le projet URCPiE : voir I-2-D ci-dessus), un atelier de découverte d'outils numériques pédagogiques, une visioconférence avec un chercheur sur les liens entre Nature et Santé, et la participation à la création d'un film sur l'ESE en Ardèche (qui devrait sortir fin 2022). A été repoussé deux fois un atelier de découverte réciproque des métiers et techniques d'animation en EEDD et en PPS, qui devrait avoir lieu courant 2023.

Le contexte épidémique a été l'occasion pour de nombreux acteurs du département de participer aux multiples rencontres régionales en distanciel, approfondissant les réflexions sur les liens entre Nature et Santé, sur l'éducation et la classe dehors (Aires Terrestres Educatives...), sur la santé mentale en temps de crise. En outre, le GRAINE a coordonné l'expérimentation de 3 kits d'animation pour accompagner les publics en situation de crise écologique, sociale et sanitaire (voir I-2-C ci-dessus). En lien avec les enjeux du réchauffement climatique, ont été explorées également la débitumisation et la revégétalisation. Toutes ces thématiques émergentes possèdent un potentiel éducatif important, susceptible d'impliquer fortement les collectivités, l'Education Nationale, etc.

G. La mobilisation sociale, nouvelles perspectives d'actions en ESE

Enfin, il paraît intéressant de citer une méthode d'implication citoyenne du public liée au champ de la mobilisation sociale, inspirée par les sciences comportementales. L'ARS ARA s'est engagée, avec le soutien de chercheurs, dans la création d'outils susceptibles de favoriser un changement de comportement en matière de lutte contre les espèces à enjeu pour la santé humaine. Les travaux, inspirés notamment des techniques utilisées dans les outre-mer françaises en lien avec la lutte anti-vectorielle, ont abouti en 2022 au déploiement progressif de kits destinés aux collectivités chargées d'éviter les nuisances dues aux moustiques tigre. L'ARS devrait, d'ici 2024, proposer la même démarche pour l'ambrosie et les chenilles processionnaires.

Il est encore trop tôt pour observer la prise en compte de ces outils innovants par les collectivités, voire les réussites dans certains quartiers. Mais au-delà de ces initiatives, cette approche a le mérite d'explorer plus en profondeur le champ du changement de comportement (voir I-1-C ci-dessus), et devrait espérons-le contribuer à influencer les méthodes des acteurs de l'ESE, notamment ceux issus de l'EEDD.

En effet, ceux-ci ont exprimé à plusieurs reprises les difficultés vécues quant aux techniques éducatives visant le pouvoir d'agir et l'émancipation des citoyens. Leurs thématiques touchant au réchauffement climatique, à la perte de biodiversité, aux modes de production et de consommation alimentaires et énergétiques, etc., semblent davantage exposées sur le plan politique et de par la remise en cause de comportements consuméristes notamment. Cela peut influencer négativement sur l'engagement durable des élus et sur la participation du public, difficultés que n'ont pas exprimées les promoteurs de la santé, lesquels agissent sur des thématiques qui semblent plus consensuelles. Espérons donc que ces expérimentations de mobilisation sociale liée à la SE puissent apporter à l'ensemble des éducateurs des approches innovantes et opératives.

H. Bilan au regard des objectifs du PRSE

De nouveau, il convient de rappeler que la liste des projets cités dans ce chapitre I-1 ne se veut pas exhaustive, puisqu'elle ne tient pas compte des actions spécifiques aux financements d'autres porteurs de dispositifs comportant un lien plus ou moins proche avec l'ESE (DREAL, ALEC, IREPS, fondations d'entreprises, etc.). Malgré tout et sous ces réserves, l'on peut constater que le PRSE 3 a été facteur d'une dynamisation et une diversification accrue des projets et des acteurs de l'Education en Santé-Environnement dans le département de l'Ardèche. En outre, il est constaté un enrichissement de ces actions prenant de plus en plus en compte les notions de complexité et d'approche globale, et s'ouvrant davantage à des champs tels que l'agriculture et l'alimentation, le lien santé-biodiversité, l'éducation dehors et les jardins partagés, etc.

Tout cela est le fruit de la stratégie¹⁵ définie au sein du Pôle Régional ESE, qui a repris l'ensemble des objectifs du PRSE 3 liés à l'ESE et aux thématiques connexes (questions socialement vives, campagnes d'information), et les a appliqués des manière très opérationnelle. La visée de montée en compétence des acteurs en ESE porte peu à peu ses fruits, l'ESE ayant désormais toute sa légitimité et sa place au sein de projets qui, sans cela, n'auraient

¹⁵ <https://agir-ese.org/la-strategie-ese-ara>

probablement pas ou peu inclus ces dimensions santé-environnementales. En outre, le partenariat actif entre les éducateurs environnements et les promoteurs santé ouvre de nouvelles perspectives très prometteuses, liées notamment aux compétences psycho-sociales et à la santé mentale, nécessaires pour mieux appréhender des thématiques de plus en plus ressenties comme anxiogènes, tant par le public que par les intervenants qui doivent pouvoir prendre soin autant d'eux-mêmes que de leurs publics.

Le PRSE 4 devrait poursuivre cette dynamique dans la continuité, avec les ajustements nécessaires dus à l'analyse du passé. Le Plan National en Santé-Environnement n°4, intégrant pleinement l'objectif de l'ONU -porté par l'OMS, la FAO et l'OIE- « *Global Health* » (une seule santé, humaine, animale, environnementale), il est donc à parier que cette dimension très transversale, qui commençait à apparaître dans les projets sans être formalisée tel quel, infusera dans le PRSE 4 et influera fortement sur les futures approches de l'ESE.

En attendant et pour aider à cette analyse des actions passées, nous souhaitons présenter l'évaluation plus fine de deux dispositifs ESE qui nous ont paru emblématiques.

II - Evaluation de dispositifs ESE déployés en Ardèche

II-1 - Choix des projets et méthodes d'évaluation

Le présent rapport répond à deux objectifs différents d'évaluation.

A. Analyse des actions issues des appels à projets régionaux

L'objectif général du PRSE 3 en terme d'évaluation concerne **l'action 3 - mesure 4 du PRSE 3** : « *Évaluer le développement de l'ESE dans la région et formuler des propositions pour l'élaboration du PRSE 4 en 2021* ».

Le chapitre I ci-dessus a rappelé un certain nombre d'éléments sur le développement de l'ESE dans le département de l'Ardèche, probablement à la mesure de ce qui a pu être réalisé dans les autres départements de la région. Ce rapport n'a bien sûr pas la prétention d'évaluer cela au niveau régional mais bien de fournir l'exemple d'un département, déjà bien impliqué sur l'ESE avant même le démarrage du PRSE 3.

Ce chapitre I, ainsi que les chapitres III et IV, tentent de répondre également à la deuxième partie de cet objectif quant à la formulation de certaines propositions pouvant aider à l'élaboration du PRSE 4.

Il convient de noter que cette mesure 3-4 du PRSE 3 invite en particulier à analyser le résultat des Appels A Projets (AAP) afin d'orienter le contenu du prochain PRSE. Or, hormis le dispositif impliquant Uniscité 26-07 (voir I-2-D.), le bilan des autres projets issus d'AAP et d'AMI en Ardèche n'est pas terminé à l'heure de rédaction du présent rapport, notamment ceux financés en 2019 et 2020, en raison des retards dus au contexte lié à l'épidémie de COVID-19. Quant au projet lié à Uniscité, il a fait l'objet de son propre rapport d'évaluation, qui a émis des propositions liées à l'adaptation d'actions d'ESE aux particularités liées aux jeunes volontaires en service civique (adapter les modalités de porte-à-porte pour sensibiliser les particuliers à domicile, par le biais d'enquêtes par exemple ; associer les animations scolaires et extrascolaires à la présence d'acteurs formés à l'ESE, etc.). L'épidémie de COVID-19 n'a pas permis d'approfondir correctement cette expérimentation avec Annonay Rhône Agglo, et a freiné l'envie de l'ARS et des élus de l'Agglomération de prolonger l'expérience sur d'autres années.

C'est pourquoi il a été décidé d'analyser dans ce chapitre II un projet antérieur au PRSE 3 (PERISCOL) et un projet missionnant directement l'URCPIE hors AAP (tiques et ambroisie). Ces types de projets ont paru malgré tout représentatifs de ce qui a pu être mené depuis 2019, dans le cadre d'AAP et d'AMI.

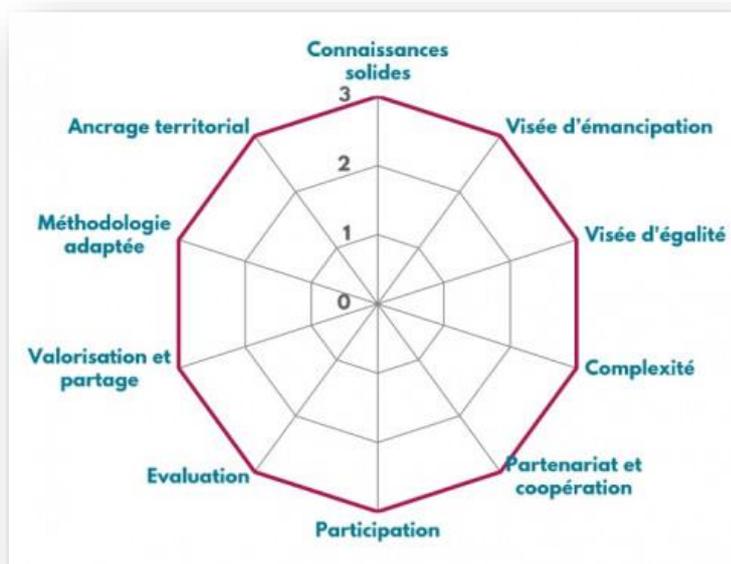
B. Analyse au regard de la grille régionale de qualité des actions ESE

Un autre objectif de la présente étude vise à étudier le déploiement des deux dispositifs précités au regard de la charte ESE de la région, et de sa **grille d'évaluation de la qualité des actions ESE**¹⁶. Cela pourra répondre à l'enjeu d'analyser la pertinence des actions et de la grille d'analyse elle-même, voire à celui de contribuer à la formulation de propositions en réponse au premier objectif (A ci-dessus). Il convient de rappeler les points d'analyse de cette grille d'évaluation, qui se base sur les 8 principes de la charte auxquels sont ajoutés 2 principes spécifiques :

¹⁶ <https://agir-ese.org/methode/evaluer-la-qualite-dune-action-en-ese?region=ara>

- **Se baser sur des connaissances solides** : contenus vérifiés et fiables, ou reconnus comme des savoirs non stabilisés voire polémiques, démarches probantes
- **Viser l'émancipation** : développer l'esprit critique, le pouvoir d'agir, le bien-être, éviter les approches prescriptives, injonctives ou moralisatrices
- **Eduquer aux interactions et leur complexité** : interdépendances, ici et ailleurs, humain et non-humain, écologie, santé, économie, social et politique, approches systémiques, ensemble des déterminants de santé et des écosystèmes
- **Viser l'égalité** : respect, non-discrimination, réduction des ISTS, différences culturelles prises en compte
- **Agir en partenariat** : coopération, diversité de points de vue, acteurs du territoire, augmenter la capacité d'adaptation et de résilience du territoire
- **Encourager la participation** : partir des besoins, savoirs et expériences du public et s'adapter à ses ressources, animation et éducation actives
- **Evaluer** : à toutes les étapes, temps dédiés, réactivité et adaptabilité du processus
- **Valoriser et partager** : considérer la production de savoirs comme un bien commun, favoriser la transférabilité de l'action type « copier-crée »
- **Préciser la méthodologie** : finalités éducatives, objectifs généraux, opérationnels et spécifiques, lien entre objectifs, effets attendus et stratégie d'intervention, méthodes et activités proposées
- **Ancrer territorialement l'action** : connaître le besoin local exprimé et constaté, la problématique perçue, les politiques publiques, les initiatives convergentes ; permettre la pratique de terrain à partir du réel ; viser une amélioration ou une préservation durable de l'environnement et du bien-être des populations

Cela se traduit sur une grille en toile d'araignée comportant 4 notations représentant des niveaux d'appréciation du respect des principes, permettant de rendre compte des dimensions développées par un projet.



0 = critère non pris en compte dans le projet
 1 = critère un peu pris en compte dans le projet
 2 = critère bien pris en compte dans le projet
 3 = critère très bien pris en compte dans le projet

La grille rappelle qu'elle constitue un des éléments de construction d'une culture commune de l'ESE en Auvergne Rhône-Alpes et peut être utilisée de différentes manières :

- par les porteurs de projet comme une aide à la conception de leur action ;
- par les partenaires pédagogiques et financiers pour apprécier la qualité des actions proposées lors de la sélection des projets ;
- par les porteurs de projets et les partenaires pour évaluer l'action en cours et permettre des réajustements ;
- par les porteurs de projets et les partenaires pour évaluer l'action réalisée et en tirer des pistes d'amélioration.

II-2 - Dispositif PERISCOL

A. Présentations du dispositif régional et du volet ardéchois

PERISCOL est un programme porté entre 2016 et 2018 par l'ARS ARA, visant à réduire les ISTS en agissant sur les représentations et les compétences en santé des enfants scolarisés au cycle 3 (9-12 ans). Il a ciblé des écoles où a

été constaté un besoin prioritaire d'actions de prévention en santé publique, destinées à être menées sur des Temps d'Animation Périscolaires (TAP).

Il s'agissait de créer des dynamiques d'écoles autour d'une thématique de santé publique choisie par les acteurs locaux, selon leurs préoccupations et en lien avec des planifications relatives à l'éducation et à la santé : Projets d'écoles, Parcours Educatifs en Santé (PES), Projets Educatifs De Territoire (PEDT), Contrats Locaux de Santé (CLS)...

PERISCOL avait établi 3 phases d'expérimentation sur 3 ans, en démarrant par 3 villes en 2017 puis en ajoutant 3 villes chaque année jusque 2019. La 1^{ère} phase a été menée sur les thématiques de la santé auditive (GRENOBLE), l'alimentation et l'activité physique (VICHY), l'alimentation et le sommeil (RILLIEUX-LA-PAPE). Elle a été évaluée par une structure financée sur cette mission, le Centre Hygée¹⁷. La 2^{ème} phase a été conduite sur 3 thématiques dont une concernant l'ESE en Ardèche (voir ci-après). Le dispositif des TAP a été supprimé au niveau national en 2018, impliquant la réduction puis l'arrêt des finances de l'ARS sur le programme PERISCOL. Aussi, la 2^{ème} phase n'a pas pu être évaluée par le Centre Hygée, et la 3^{ème} phase de 2019 a été annulée.

La DD07 de l'ARS est donc entrée dans ce dispositif en 2^{ème} phase, proposant à l'école de SALAVAS d'expérimenter des actions éducatives liées à la santé-environnement. Pour cela a été associé l'IREPS, chargé d'accompagner le projet et de former à l'ESE l'éducateur en Environnement intervenant dans les TAP, lequel était salarié de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (disposant de la compétence TAP). 20 séances hebdomadaires d'1h30 ont été menées de janvier à juin 2018, impliquant une dizaine d'enfants. Les 2 dernières séances visaient l'organisation et la tenue d'un stand à la kermesse par les enfants en direction de leurs parents.

Les thèmes retenus ont concerné la qualité de l'air (plateau de jeu *Dépollul'Air*, matériel motricité, enquête photos), l'eau (malle *Ricochet*, carte de jeu du cycle de l'eau géant, bar à eau, indice biotique, profil baignade), les moustiques (mallette *ValiZzz*, visite et repérage terrain, fabrication de pièges à moustique, pose de moustiquaires), la nutrition (cartes aliments), l'ambrosie (mallette *Cap'tain Allergo*, arrachage sur le terrain).

Les résultats de l'évaluation de la phase 1 menée par le Centre Hygée ont été utilisés pour mettre en place une démarche de construction, de suivi et d'évaluation du programme ardéchois.

B. Evaluation du dispositif régional

Outre les objectifs généraux de réduction des ISTS et de montée en compétence individuelle des enfants sur leur santé, PERISCOL avait défini des objectifs spécifiques : impliquer les parents sur les questions de santé, construire avec les municipalités et les écoles le programme de ces interventions, sensibiliser les animateurs des TAP à l'importance des questions de santé et d'éducation à la santé, créer des dynamiques locales au sein de l'école autour des questions de santé, réaliser une évaluation réaliste.

Le programme, faisant appel à une structure externe pour l'évaluation, avait donc défini de manière précise les modalités de cette évaluation : les interventions étaient considérées comme complexes car se déroulant dans des contextes différents avec des modules différents, l'évaluation se voulait donc réaliste en mixant des données quantitatives (questionnaires) et qualitatives (entretiens et focus groupe). Elle ambitionnait de s'effectuer sur plusieurs plans : évaluation du processus, de la participation aux 3 modules, de l'acceptabilité et de l'efficacité de l'intervention, du contexte lié aux parents et aux intervenants, et du contexte lié aux municipalités.

Seule l'évaluation du processus a été finalement réalisée avec analyse du contexte (différences et similitudes, freins et leviers observés sur chaque site). La finalité était de fournir des recommandations générales pour le déploiement du projet dans d'autres départements et préparer l'évaluation des résultats (impact du projet).

Les questions évaluatives ont concerné l'atteinte des objectifs spécifiques (hormis les connaissances et compétences des enfants), les effets inattendus, et la transférabilité dans d'autres contextes et sites pilotes.

On peut d'emblée constater que ces objectifs et modalités d'évaluation répondaient aux principes de la grille d'évaluation régionale des actions ESE, hormis les deux suivants : ne semblaient pas être évoquées comme préalable nécessaire les données solides et démarches probantes, ni l'éducation à la complexité (ce sont les interventions qui étaient jugées complexes, non les thématiques abordées, spécifiques et non holistiques).

Les nombreuses recommandations fournies par le Centre Hygée suite à l'évaluation de cette phase 1 ont permis à la DD07 et à l'IREPS de construire une grille de recommandation spécifique pour le montage du programme

¹⁷ Centre Hygée : Centre Régional de Prévention des Cancers, lié à l'ICLN, Institut de Cancérologie de la Loire Lucien Neuwirth (Groupement de Coopération Sanitaire hospitalo-universitaire)

ardéchois en phase 2, complétée à la fin du projet par une appréciation sur le suivi ou non de ces recommandations (voir ANNEXE 1). Aussi, il s'avère pertinent de tenter cet exercice d'évaluation du projet ardéchois en utilisant également, après coup, la grille régionale ESE.

C. Evaluation du volet ardéchois

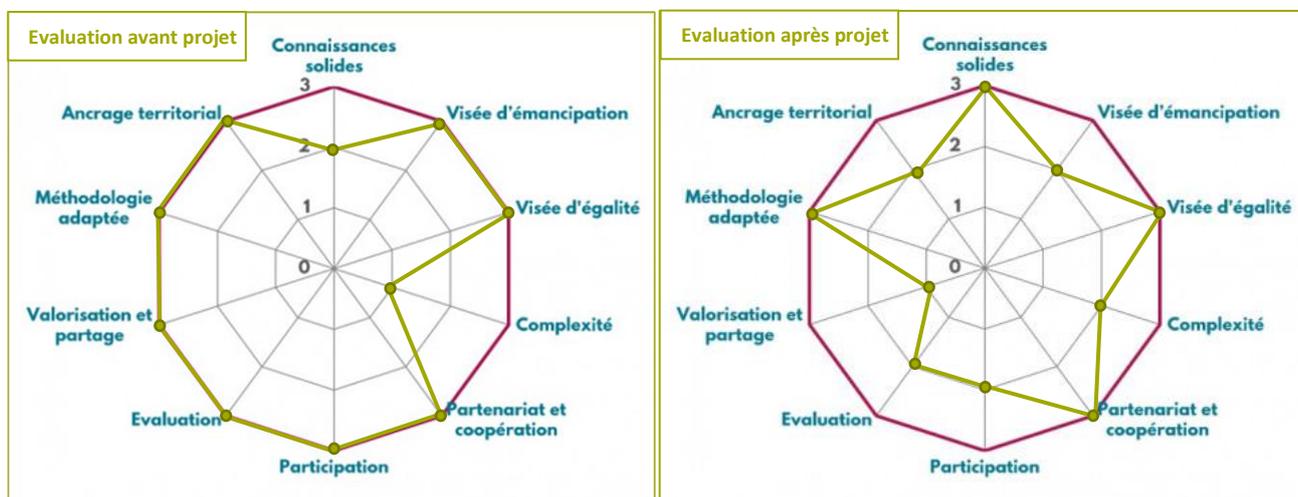
L'objectif de la DD07 de l'ARS était d'améliorer les connaissances des enfants (9-12 ans) sur la SE lors des TAP.

La mission confiée à l'IREPS 07 consistait à accompagner et outiller l'éducateur à l'environnement intervenant sur l'école de SALAVAS, pour que celui-ci mette en œuvre une vingtaine d'activités périscolaires d'une heure trente, sur les thèmes de la SE (voir II-2-A ci-dessus). L'IREPS s'est également donné un objectif général de formation sur la SE d'une trentaine d'intervenants en activités périscolaires et extrascolaires (les responsables de sites, et les éducateurs environnement), afin de les mettre en capacité d'intervenir sur ces thèmes.

En fin de projet, l'IREPS a rendu un rapport d'évaluation pour chacun de ces 3 objectifs (voir ANNEXE I) :

- Formation des intervenants : près de 80% des personnes formées s'estimaient plus compétentes pour mener des actions en SE. Mais les responsables de site auraient souhaité plus de temps et d'informations sur la SE. Les animateurs ont quant à eux ressenti une difficulté pour mettre en œuvre les outils pédagogiques proposés.
- Accompagnement de l'éducateur : 5 réunions de préparation des séances ont été menées, dont une avec l'enseignante afin de faire le lien avec le programme scolaire (passerelles avec la respiration, le cycle de l'eau, les êtres vivants et la nutrition). A l'issue du projet, l'éducateur se sentait davantage légitime pour intervenir sur ces sujets, et satisfait d'avoir pu co-construire les actions avec une certaine liberté et une autonomie dans l'adaptation notamment aux saisons et au contexte du territoire. Il signalait toutefois que les apports théoriques en périscolaires devraient être limités au profit du réinvestissement des connaissances acquises sur les temps scolaires. Il lui manquait également un face-à-face plus formel avec les parents, et un retour pédagogique avec les enfants en milieu de parcours pour mieux orienter les actions selon leurs besoins.
- Réalisation des 20 séances réparties sur 3 séquences de 2 mois : les évaluations auprès des enfants étaient menées à la fin de la plupart des séquences via des boules de satisfaction (en moyenne 80% des enfants étaient satisfaits des interventions). Sur la compréhension des sujets, différentes techniques d'appréciations permettaient de conclure à une bonne compréhension globale des thèmes et enjeux développés, même si la dissipation des enfants sur ces temps périscolaires était souvent un facteur limitant pour des échanges constructifs voire sur la réalisation complète des actions. Les enfants savaient à terme reconnaître l'ambroisie, les lieux de ponte des moustiques tigre et les techniques de prévention, ils connaissaient mieux le cycle de l'eau appliqué au terrain (traitement de l'eau potable, des eaux usées, protection des baignades et de la biodiversité...), et le bon équilibre d'un menu alimentaire.

Lorsque l'on analyse le projet, ses rapports d'évaluation de l'IREPS et de l'éducateur Environnement, et les recommandations fixées en début de projet (ANNEXE 1), et que l'on reporte cette analyse sur la grille d'évaluation de la qualité d'une action ESE de la fiche régionale du Pôle ESE, cela permet de livrer les appréciations suivantes, avant et après projet :



D. Discussion sur cette évaluation

A noter que la présente évaluation du projet se base à la fois celles de l'accompagnement de l'IREPS, financé pour cela, celle des interventions de l'éducateur environnement auprès des enfants et de la réaction des enfants (participation, compréhension...). Elle comporte donc plusieurs niveaux de lecture, ce qui complique l'exercice. L'évaluateur est ici l'ARS, « partenaire financier » selon la grille régionale, qui se positionne en un regard extérieur au projet, mais qui tient compte des évaluations des acteurs eux-mêmes, afin d'en extraire des recommandations.

Certains critères ne s'évaluent pas de la même manière suivant le niveau d'implication des acteurs. Ceux de la participation et de l'ancrage territorial par exemple, au terme du projet, peuvent être appréciés de manière très satisfaisante (note : 3) si l'on se place du point de vue de l'IREPS, de l'éducateur et des enseignants, mais peut-être les notes seraient plus modérées bien que satisfaisantes (au moins 2) si l'on se plaçait uniquement au niveau des enfants eux-mêmes, voire faible (note 1) si l'on considère la participation d'un public cible indirect, les parents.

Les enfants ont participé au mieux aux animations elles-mêmes, mais des difficultés sont apparues, inhérentes aux TAP où les enfants fatigués après une journée complète « assis sur un banc d'école », ont parfois du mal à rester concentrés encore une heure trente sur des animations certes pédagogiques et ludiques, mais nécessitant encore une certaine dose d'attention. Ils ont malgré tout pu utiliser leurs connaissances et compétences acquises pour participer activement à l'animation des stands en fin de projet. Cependant, les enfants n'ont pas pu participer en amont du projet, puis en milieu de parcours, à la définition des thèmes et aux choix des techniques et outils d'animation, le projet tenant compte de besoins exprimés surtout par les éducateurs et enseignants.

En outre, malgré le temps de partage final avec la restitution lors de la kermesse, le projet aurait mérité d'être davantage valorisé, tant durant sa réalisation et sa finalisation (avec une meilleure information voire implication des parents notamment, puis des instituteurs, animateurs et élus de la collectivité), que sur les mois qui suivent. L'arrêt des TAP et du programme PERISCOL a été le principal facteur limitant pour cette valorisation (d'où la note estimée à 1).

Quant au critère d'évaluation, bien qu'un certain nombre d'outils préalables puis en fin de projets ont pu être utilisés, la note ne peut être jugée maximale car le programme PERISCOL n'a pas réalisé l'évaluation initialement programmée via le Centre Hygée, et il n'était pas prévu que l'animateur ni l'IREPS effectuent un travail plus exhaustif que ce qui a été réalisé, ce qui constitue déjà en soi une base satisfaisante. L'évaluation manque notamment d'analyse en termes d'acquisition globale des compétences et de pouvoir d'agir parmi les enfants, bien que leurs marges de manœuvre soient très limitées sur ce dernier point, délicat à mettre en œuvre.

D'une manière générale, il peut être regretté que l'arrêt des TAP et donc de la majorité des financements d'animations en temps extrascolaires, n'ait pas permis de reproduire ni d'améliorer ce type de projet au fort potentiel pédagogique, qui avait le mérite d'explorer une diversité de thèmes et d'outils en santé-environnement.

Plus généralement, concernant la méthode d'évaluation par notation sur des critères de qualité, il peut d'emblée être constaté qu'elle comporte un biais relatif à une certaine subjectivité dans les choix de notation, renforcée du fait que l'évaluation de ce projet est réalisée plusieurs années après, sans l'avis des protagonistes de l'époque et donc sans concertation sur ces choix. Ce biais pourrait être atténué en augmentant le nombre de notes possibles (par exemple jusque 10). Malgré cela, à quelques ajustements près, elle semble permettre une vision assez juste de la qualité globale du projet, dans sa conception préalable, puis dans son exécution et des résultats. Elle aide également à pointer les forces et faiblesses des projets.

II-3 - Dispositif de sensibilisation sur les Tiques de l'URCPIE

A. Présentation du dispositif régional et du volet ardéchois

Depuis 2017, l'ARS missionne chaque année l'URCPIE pour mener des actions axées sur la prévention du risque lié aux allergies au pollen d'ambrosie d'une part, et à la maladie de Lyme d'autre part (due à des bactéries de type *Borrelia* dont la tique est le vecteur). Lors du temps de travail de Benoit DAVALLO, l'URCPIE ne disposait de l'ensemble des évaluations, jusque 2021, que sur la mission Tiques, d'où une étude focalisée sur cette thématique.

En 2017, le financement a été entièrement consommé et réorienté en cours d'année pour accroître les animations (14 réalisées sur 7 départements pour 10 projetées sur 5 départements). Ces 7 départements étaient choisis du fait de la présence de CPIE (Ardèche non concernée). Un comité de pilotage ARS-CPIE (comprenant la DD07) a été

mis en place afin de suivre les projets et d'accompagner la création d'une exposition *L'Info Tique*. Le projet a été reconduit sur ces départements en 2018, avec l'usage de la nouvelle exposition, et l'élargissement à de nouveaux partenaires et publics cibles (17 animations sur 7 départements). Le besoin de créer un kit pédagogique en appui de l'exposition a commencé à se faire ressentir (à l'instar des kits et mallettes *Cap'tain Allergo* qui pouvaient être utilisés en temps scolaires et extrascolaires).

Les autres départements ont été inclus en 2019 dans le dispositif, dont l'Ardèche quand le Collectif Pétale 07 s'est porté volontaire pour être membre associé de l'URCPIE. Les missions ont porté depuis 2019 sur **4 objectifs** (voir exemple de bilan 2021 en ANNEXE 2) :

1 : Mobiliser des partenaires locaux sur cette thématique : cet objectif a permis de solliciter 43 partenaires :

- DDPP (services sports notamment), Départements, collectivités locales (chargés de mission tourisme, sports de pleine nature, enfance jeunesse...), référents ESE, animateurs des CLS, IREPS, Mutualité Française, CAF ;
- partenaires opérationnels pour la mise en place des séances de sensibilisation et la circulation de l'exposition : médiathèques, centres de loisirs, lycées agricoles et MFR, Offices de Tourisme, ONF, associations de randonnées, associations naturalistes locales, fédérations de chasse et de pêche.

2 : Faire vivre et valoriser l'exposition « L'Info Tiques » : il s'agissait de communiquer sur l'existence de cet outil dans chaque département. Cette action a pris plusieurs formes : mailing, flyer, publications Facebook, etc. L'exposition a été utilisée sur 250 jours au total. En 2020, suite à une étude menée par l'ARS sur Lyon, un panneau complémentaire a été créé sur les parcs et jardins urbains. Le format imprimable de l'exposition étant accessible gratuitement sur le site de l'URCPIE¹⁸, elle a été téléchargée 20 fois en 2019 (11 dans la région ARA et 9 hors région ARA). Un début d'émancipation de cette exposition a donc été constaté.

3 : Sensibiliser les publics aux risques et aux gestes préventifs, avec 3 types de publics : le Grand public, les scolaires (lycées) et les professionnels relais. Pour ces derniers étaient organisés des ateliers d'échanges en petits groupes afin de présenter l'exposition et de les former à son utilisation. En 2020, avec la crise sanitaire, certaines de ces conférences se sont transformées en séance de visio-conférence. Pour le grand public, ont été contactés les organisateurs de marchés, des médiathèques. Les animations consistaient en des stands d'informations, des soirées débats, des temps d'échange, des « *Rando Tiques* » (animations basées sur des randonnées). Face au contexte sanitaire ont été réalisés des Facebook live et une vidéo Youtube (qui doit être reprise).

En 2020 a été élargi le public scolaire, par l'intermédiaire des lycées agricoles ou des maisons familiales proposant des filières liées aux métiers exercés en extérieur et exposés aux piqûres de tiques. Des interventions dans des classes d'écoles primaires ont commencé d'être proposées sur 2 départements, où il a été constaté que l'exposition *L'Info Tiques* était compatible avec des interventions en cycle 3 (9-12 ans).

En 2019 et 2020, 86 interventions ont pu être menées sur les 118 prévues. L'année 2021 a vu le maintien du type d'animations dans la continuité de 2020, avec un certain renforcement des interventions auprès du grand public. L'URCPIE a décidé pour 2021 de confier à l'éducateur environnement intervenant sur les tiques en Ardèche la création d'un guide regroupant les outils pédagogiques existants (voir I-2-D ci-dessus).

4 : Coordonner l'action des 12 structures participant à la mise en œuvre du projet

Les indicateurs de résultats quantitatifs correspondent au nombre de jours de travail et d'interventions attribuées chaque année aux départements. Pour ce qui concerne l'Ardèche, voici un tableau récapitulatif (données non exhaustives, tous les outils de suivi n'ayant pu être consultés) :

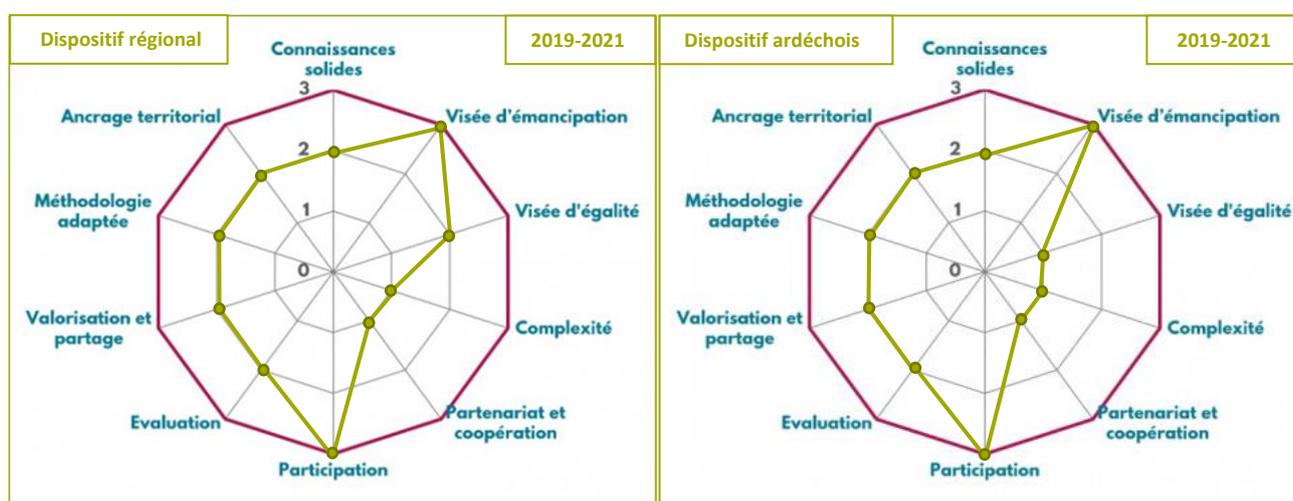
Axe	Détail des actions attribuées en Ardèche (en jours ou nb fait/à faire)	2019	2020	2021
Mobiliser les partenaires locaux	Prises de contacts en amont partenaires locaux (DDCSPP, ref ESE, etc), rencontre ou téléphone	1 j		/3
Valoriser et faire vivre l'exposition	Animer et promouvoir la circulation de l'exposition sur son territoire	0,5 j		/8
Sensibiliser les publics ciblés	Cibler les publics relais pour chaque dept parmi : centre loisirs, chasse/pêche/monde agricole , monde de la rando, secteur tourisme	0,5 j		/12
	Rentrer dans le sujet pour les nouvelles structures	1 j		
	Organiser - Préparer des séances de sensibilisation	2 j		

¹⁸ <https://www.urcpie-aura.org/outils/exposition-info-tiques/>

Sensibiliser les publics ciblés	Animer des ateliers d'échanges pour des professionnels relais	2/2	2/2	3/3
	Animer des stands sur un salon chasse/pêche/monde agricole/rando	1/1	1/1	0/1
	Animer des séances de sensibilisation pour le grand public avec l'expo notamment	1/1	3/3	3/2
	Animer des séances en temps scolaire (lycées...)			2/2
Bilan de l'action UR	Suivre des indicateurs, rapport de bilan, bilan financier	0,5 j		
Coordination régionale	Participation à des réunions téléphoniques de partage, échanges entre structures qui participent au projet	1 j		

B. Evaluation du dispositif régional et du volet ardéchois

L'analyse des données, rapports et bilans des actions de 2019 à 2021, remis par l'URCPIE et le Collectif Pétale 07, conduit à pouvoir estimer la qualité de ce projet tant au niveau régional que départemental, et de livrer les notations suivantes placées sur les toiles d'araignées issues de la grille régionale. Pour faciliter le travail d'évaluation et tenir compte des données disponibles, l'échelle de temps de 3 années incluant le démarrage du projet en Ardèche a été retenue. A noter que ces évaluations portent sur les résultats des projets et non, comme le chapitre précédent, sur la préparation des projets.



C. Discussion sur cette évaluation

La meilleure note est obtenue sur les deux échelles géographiques pour les critères :

- d'émancipation, a priori bien prise en compte, puisque les publics sont sensibilisés aux gestes protecteurs visant leur bien-être. Les éléments de langage, bâtis à partir de la production de l'exposition et du diaporama en découlant, sont positifs, non anxiogènes ni moralisateurs. Les schémas et explications de l'exposition sont suffisamment ludiques pour pouvoir être compris voire appliqués y compris par des enfants. L'URCPIE a toutefois constaté que la thématique en soi comporte un caractère anxiogène que les animations ne suffisent pas à déminer. Elle envisage donc dans l'avenir d'étudier le ressenti du public pour améliorer au mieux les approches pédagogiques (voir ci-après).

- de participation, car les outils utilisés sont variés, adaptés à la diversité des publics, et souvent interactifs. Et les intervenants restent attentifs aux nouvelles possibilités d'actions (par exemple liées au développement des sorties éducatives au sein des écoles et des jardins partagés).

Les autres critères hormis trois reçoivent la bonne note de 2, sur les deux échelles géographiques.

La valorisation et le partage sont très satisfaisants, car l'URCPIE promeut le partage des outils et techniques d'animation utilisés, entre les animateurs intervenant dans le dispositif (visioconférence en 2021). L'exposition *L'Info Tiques* est disponible en open source sur le site de l'URCPIE. Il peut être noté une petite insuffisance de valorisation des actions menées sur les sites internet de l'URCPIE, du Pôle régional ESE et du Collectif Pétale 07, durant cette période. Les bilans des actions n'apparaissent pas sur ces sites. L'URCPIE s'est engagée en 2021 à produire un guide regroupant les outils pédagogiques existants, qui sera disponible sur son site internet. Ce travail, comme précité, a été confié à l'animateur ardéchois qui, avec l'aide de Pétale 07 et de l'ARS-DD07, a produit le

Pédago'Tique prochainement publié, étant parvenu à obtenir les droits de diffusion d'outils créés aux niveaux régional autant que national (notamment ceux de l'Université de Lorraine œuvrant pour le compte du programme CiTique : voir ci-dessous). Sur ce critère, une notation avec plus de points (sur 10 par exemple) aurait permis de s'approcher davantage de la note maximale car on peut noter un réel effort de partager les outils.

Concernant l'ancrage territorial, il a été tenu compte de la nature des risques de contamination et de l'impact sur la population, en élargissant les publics concernés et en adaptant les outils aux besoins et aux problématiques liées aux tiques. A noter toutefois que le besoin local de la population est davantage constaté ou supposé qu'exprimé par celle-ci (a priori, aucun sondage préalable n'a permis d'identifier ces besoins avant de bâtir le dispositif). De même, pourrait être améliorée la démarche visant à recenser les autres initiatives pédagogiques locales liées aux tiques. La présidente de l'association nationale LYMPACT, par exemple, est basée en Ardèche et anime des stands pédagogiques sur des évènementiels locaux, ce qui pourrait conduire à voir deux stands sur les tiques lors d'un même évènementiel, faute de concertation.

Les méthodologies d'interventions sont adaptées à la thématique et aux publics visés. Cependant, il conviendrait de mieux mettre en relation les visées pédagogiques des différents modes d'intervention (stands grand public, ateliers en petits groupes, contacts de professionnels relais...) au regard des finalités en termes de changements de comportement notamment (voir pour exemple le cercle de Prochaska au I-1-C ci-dessus : précontemplation, contemplation, détermination...). D'autre part, les bilans manquent de données sur les effets réels constatés au sein des publics, ce qui ne surprend pas puisque cela est inhérent à ce type de démarches visant l'émancipation et le pouvoir d'agir, difficile à appréhender dans les faits, plusieurs jours voire semaines avec les interventions. L'URCPIE projette d'étudier la réceptivité des messages auprès des publics au regard de leur caractère souvent anxiogène, perçu ainsi malgré les efforts soutenus pour une présentation positive. De plus, elle envisage de pouvoir étendre le dispositif à d'autres espèces nuisibles (telles que les chenilles processionnaires et les moustiques tigre), du fait de la remontée de ce besoin de connaissance exprimé par divers publics.

La démarche évaluative est intégrée au dispositif, un tableau de suivi des animations est régulièrement mis à jour, et fait l'objet d'ajustements au cours de chaque programme annuel. Des améliorations restent à envisager, notamment sur ses indicateurs qualitatifs : il ne suffit pas d'indiquer le nombre de personnes touchées lors d'une animation en ateliers pédagogiques et sur stands, car il s'agit de savoir si la sensibilisation est restée superficielle et rapide, ou a permis le temps nécessaire pour une meilleure réception par le public (connaître le temps passé par personne touchée, et si l'évaluation a été possible quant à la perception du message voire à l'intention de passage à l'acte, par exemple).

Le critère d'égalité peut être considéré à l'échelle régionale comme bien rempli, puisque tous les départements sont visés dans le dispositif (ce qui n'était pas le cas en 2018, première année de mise en place). Les acteurs sont invités à intervenir sur n'importe quelle partie de leur territoire, sans discrimination géographique. L'aller-vers consiste notamment à animer des stands d'information dans des évènements non prévus initialement pour ce type de thématiques, et à solliciter des professionnels-relais. Les programmations ne semblent toutefois pas prévoir d'actions spécifiques à l'attention de publics plus vulnérables. Il peut être constaté également la difficulté pour l'URCPIE de trouver des acteurs (CPIE et membres associés) correctement répartis sur l'ensemble de la région (certains acteurs interviennent peu sur quelques parties du territoire). Cette remarque vaut également et manière plus prégnante pour l'Ardèche, du fait que l'intervenant localisé au sud est allé spontanément solliciter des acteurs des réseaux proches de son territoire. Cet état de fait a été constaté et il lui est demandé depuis 2021 de concentrer ses efforts pour trouver des relais d'information sur le centre-nord du département.

Le socle de connaissances peut être considéré comme relativement solide. En effet le plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques¹⁹, mis en place en 2016 par le Ministère de la Santé, permet depuis quelques années de renforcer les connaissances entomologiques et épidémiologiques liées aux maladies transmises par les tiques. Le programme Citique²⁰ contribue notamment à fournir les résultats de recherches et de suivis annuels. Ainsi, les données probantes et techniques disponibles ont pu être compulsées par l'URCPIE et validées par l'ARS dès le travail de création de l'exposition *L'Info Tiques* et tout au long de la mise en œuvre du dispositif, ce qui a amené à consolider et partager d'emblée ce savoir au sein des structures intervenantes. Des séminaires incluant des chercheurs ont pu compléter ces connaissances. Mais ces

¹⁹ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_lyme_180117.pdf

²⁰ <https://www.citique.fr/>

connaissances restent encore partielles, notamment sur le plan médical (thème qui n'apparaît que sur un panneau de l'exposition *L'Info Tiques*), et le sujet intéresse d'autant plus la population qu'il est encore sujet à controverse et fait l'objet de recherches poussées. Le critère suivant explicite et accentue ces insuffisances, qui impactent donc la compréhension holistique du sujet.

La complexité est intégrée, autant que faire se peut, aux données prises en compte dans le dispositif, et peut être liée en partie au critère des connaissances solides précité. Mais la note proposée est de 1, car ces connaissances sont insuffisantes pour comprendre les interactions écosystémiques expliquant la hausse de l'exposition aux tiques (tique et habitats naturels, prédateurs, réchauffement climatique...), et les impacts épidémiologiques (controverse sur les moyens de dépistage, méconnaissance sur les types de germes portés par les tiques et leur répartition en région autant qu'Ardèche...). Il est donc souvent difficile pour les animateurs de favoriser une approche systémique de la problématique liée aux tiques (voir II ci-dessous). L'URCPIE envisage en 2022 une visioconférence avec des spécialistes sur le plan médical pour mieux cerner certaines de ces problématiques.

Le partenariat est certes quelque peu respecté, car le dispositif requiert de contacter tous les professionnels relais ainsi que des structures éducatives et des organisateurs d'événementiels. Il peut être regretté cependant la faiblesse de la dimension coopérative à plus long terme avec ces structures, touchées souvent ponctuellement, de même que l'insuffisance de contacts pris auprès du monde de la santé et du soin, et des associations regroupant les personnes impactées par les maladies dues aux tiques, comme indiqué ci-dessus dans l'exemple de l'association LYMPACT (*favoriser la diversité des points de vue* fait partie de ce critère). Par ailleurs, le partenariat devrait viser également à transférer les compétences pédagogiques vers d'autres acteurs éducatifs afin de contribuer à un essaimage de la sensibilisation sur le territoire. Cet aspect sera en partie respecté lorsque le guide *Pédago'Tique* précité sortira, et sera accessible publiquement sur un site internet de l'URCPIE. Par ailleurs, le Collectif Pétale 07 qui pilote le dispositif en Ardèche vient de rejoindre le Comité Territorial de Santé de l'Ardèche, et devrait à ce titre mieux connaître les réseaux d'acteurs dans ces champs sanitaires et médicaux. Enfin, l'URCPIE envisage d'ajouter les pharmacies à ses partenaires, et d'approfondir les contacts d'une part avec l'Education Nationale afin d'adapter les interventions aux sorties éducatives et aux jardins partagés, etc., d'autre part avec la DRAJES afin de faciliter un travail avec les fédérations et réseaux d'animateurs accueils de loisirs et centres d'hébergement. Ce critère devrait donc peu à peu être mieux respecté.

Il convient de noter que les notations sont relativement similaires aux deux échelles régional et départemental, ce qui peut s'expliquer du fait que le dispositif est très cadré au niveau régional, les acteurs départementaux ayant peu de marges de manœuvre hormis de pouvoir choisir certains outils pédagogiques créés localement.

Par ailleurs, il est remarquable que les actions ont pu se dérouler en respectant en grande partie les programmes initiaux, malgré le contexte épidémique lié au COVID-19 qui a induit de nombreuses annulations d'interventions en 2020 et 2021. Cela démontre le sérieux et la grande implication des intervenants au sein du réseau de l'URCPIE.

Il s'agit maintenant d'étudier d'une manière plus générale le constat que font les acteurs ardéchois sur leur acculturation à l'ESE dans le contexte du déploiement des objectifs du PRSE 3.

III - Entretiens auprès d'acteurs départementaux

Début 2022, les personnes suivantes se sont aimablement prêtées au jeu d'une série de questions visant à évaluer la manière dont elles ont pu intégrer au fil des années la santé-environnement dans leurs axes de pédagogie, et/ou à l'inverse d'ajouter des approches pédagogiques dans leurs actions de prévention en santé-environnement.

- Luc BELLEMERE, animateur EEDD de l'association Mi-Syrphe-Mi-Raisin, animateur ESE sur les tiques et coordinateur de la création du guide *pédago'tique* pour le compte de l'URCPIE ARA
- Alicia BIRD, coordinatrice de l'association CIVAM, animatrice EEDD et référente ESE de l'Ardèche, co-créatrice de l'outil ESE *Agrilimenterre*
- Eglantine GAVOTY, directrice Transition Ecologique d'Annonay-Rhône-Agglomération, chargée du suivi du PCAET
- Fabrice GOUEDO, ingénieur d'études sanitaires de l'ARS ARA-DD07, animateur du GT ESE du Collectif Pétale 07, co-créateur des Mallettes *Cap'tain Allergo* et *ValiZzz*, et du guide *pédago'tique*

- Fabienne GUIBLE, animatrice EEDD de l'Association Pierre-Feuille-Ciseau, co-créatrice de l'outil ESE *Agrilimenterre*
- Benoît LEOUZON, directeur du Pôle Social de PRIVAS (interviewé lorsqu'il était encore directeur du Centre Social ASA d'AUBENAS), ancien chargé de mission de l'IREPS 07 et ancien référent ESE 07
- Batiste LERICHE, animateur EEDD du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, créateur de guides et ateliers d'immersion intégrant l'ESE dans les animations en pleine nature
- Aurélie LEYNAUD, médiatrice santé au sein du Centre Social ASA de la Ville d'AUBENAS
- Marie SIMON, animatrice EEDD de l'association Le Mat et chargée de mission de l'association Pétale 07, co-créatrice du guide ESE *pédago'gique*

De ces entretiens ont pu émerger le constat de freins et des pistes d'amélioration pour l'avenir.

III-1 - Analyse du déroulé des entretiens

Au total, 9 interviews ont été réalisées sur la base d'un **guide d'entretien** (ANNEXE 3) comprenant 3 parties :

- présentation de la personne interviewée (qui elle est, ce qu'elle fait, comment elle est venue à aborder de l'ESE dans ses thématiques),
- son bilan sur l'ESE au cours des années du PRSE 3
- quelles perspectives sont envisagées pour les prochaines années, qui pourraient intégrer les objectifs du PRSE 4.

La majeure partie de chaque entretien a porté sur le bilan, qui permettait indirectement d'évoquer des perspectives et des pistes de travail pour le futur. La partie « perspectives » représentait l'occasion de faire un point sur ce qui avait été évoqué et éventuellement de le compléter par des sujets non abordés.

Divers profils ont été interrogés : le référent ESE de l'ARS-DD07, la coordinatrice du réseau Pétale 07 d'acteurs EEDD, quatre acteurs EEDD issus d'associations dont une référente départementale ESE et trois agents de collectivités dont un cinquième animateur EEDD. A noter que la seconde référente ESE, issue de l'IREPS, n'a pas pu être interrogée pour des raisons personnelles d'indisponibilité durant la période d'étude.

L'expérience acquise au cours des entretiens, menés au départ sur une heure trente, a permis de les adapter et au besoin de les raccourcir. Les profils étant assez différents, il a fallu parfois sélectionner les questions, amenant alors un gain de temps. Les questions ne se superposent pas, chacune ayant permis d'apporter un élément nouveau. Cependant, des réadaptations en cours de route ont eu lieu. Par exemple, les questions relatives aux difficultés et aux facteurs favorisant rencontrés par l'acteur au moment de la réalisation de son projet, ont pu être jugées redondantes avec celles venant plus tard sur les points forts et points faibles des actions menées. Elles n'ont alors pas été posées, sauf quand elles ont semblé être complémentaires. Des questions ont également été ajoutées en cours de route suite à une discussion autour du guide d'entretien menée avec des agents du siège de l'ARS : des questions sur les webinaires par exemple, qui n'ont pu être posées qu'à partir du quatrième entretien.

Concernant la prise de contact, elle s'est révélée en général assez aisée mais quelques blocages et non retours ont été observés, notamment en raison de la durée annoncée de l'entretien (1h30), jugée un peu trop longue.

Tous les entretiens ont été réalisés par l'interface web de visioconférence Zoom, ce qui n'a pas posé de difficultés particulières, si ce n'est parfois quelques problèmes de réseaux, notamment pour les premiers entretiens. Tous les entretiens se sont parfaitement déroulés et tous les interlocuteurs ont accepté d'être enregistrés.

Un entretien par téléphone n'a pas pu être correctement enregistré, rendant la retranscription impossible. Il n'a donc pas été pris en compte. Il s'agissait d'un cinquième éducateur en EEDD.

Ces entretiens ont permis de réaliser l'évaluation ci-dessous, qu'il était convenu de caler vis-à-vis des objectifs du PRSE 3, notamment son action 3, mesure 4 (voir II-1-A ci-dessus).

III-2 - Bilan de l'action de l'ESE dans le contexte du PRSE 3

A. L'intégration de l'ESE dans les actions des acteurs

Comme évoqué au I-2-A ci-dessus, la DD07 de l'ARS contribuait déjà à quelques actions d'ESE dans les domaines du bruit (*Dose le Son* en collèges), de l'air intérieur (*Depollul'Air*) et de l'ambrosie (kit *Cap'tain Allergo*), avec des

financements d'actions ou le prêt des outils. Par l'intermédiaire de Fabrice G., l'ESE a été étudiée plus en profondeur à partir de 2016. Des outils pédagogiques ont pu être créés (*ValiZzz*, Mallette *Cap'tain Allergo*). La compulsions bibliographique a permis de découvrir un certain nombre de références intéressantes, dont des travaux de l'IREPS ARA²¹ et le kit *Oser!* (voir I-1-B ci-dessus). Une information en interne a contribué à acculturer peu à peu les agents à ce champ d'actions assez novateur pour l'ARS.

Pour 3 autres personnes interviewées, la découverte de l'ESE s'est faite via le groupe de travail ESE du Collectif Pétale 07, créé en 2017 par la DD07 de l'ARS, avant la mise en place des objectifs du PRSE3. Sans le savoir, ces acteurs évoquaient également des thématiques de Santé-Environnement au sein de leurs actions en EEDD. Mais intégrer peu à peu l'ESE au sein de celles-ci a permis de mieux formaliser et d'approfondir les liens existant entre l'EEDD et la santé, de monter en compétence sur l'ESE, et d'obtenir des financements de l'ARS bien qu'au départ ils étaient plutôt axés sur l'environnement et plus timidement sur des axes sanitaires.

Pour Alicia B., aujourd'hui référente ESE, l'acculturation à ce champ s'est faite notamment grâce aux formations de référents dispensées par le pôle régional et aux premières rencontres régionales organisées en Ardèche en 2018. Elle s'est formée pour devenir suppléante de Frédéric DERONZIER, référent ESE de la FRAPNA, avant de prendre sa place après son départ. Travaillant pour le CIVAM, elle a pu également aborder les questions d'agriculture et d'alimentation en les liant aux thématiques sanitaires à travers ces rencontres régionales, débouchant sur la participation à la création d'un outil pédagogique (*Agrilimenterre*).

Par ailleurs, ancien référent ESE en binôme avec Frédéric D., Benoît L. alors à l'IREPS connaissait déjà bien l'ESE, travaillant régulièrement avec l'ARS sur ce sujet (expérimentation des mallettes pédagogiques *Cap'tain Allergo* et *ValiZzz*, et d'un volet ESE du programme PERISCOL de l'ARS : voir I-2-B et II-2 ci-dessus). C'est un poste qui l'intéressait, du fait du travail sur la promotion de la santé qu'il effectuait mais aussi d'un attrait personnel pour les questions environnementales et tous les gestes qui peuvent être associés.

B. Une connaissance partielle du PRSE 3

Les différents acteurs interrogés n'avaient pour la plupart qu'une connaissance partielle voire très faible des objectifs du PRSE 3, hormis Fabrice G., ainsi qu'Alicia B. et Benoit L., respectivement référente et ancien référent ESE (celui-ci, acteur social depuis 3 ans, ne les a plus précisément en tête). Certains ont pu malgré tout s'appuyer dessus pour construire leurs actions, et se conformer aux critères des financements de l'ARS. D'autres ont dû discuter avec l'ARS et les référents ESE afin de mieux les cerner. Marie S. semble s'être suffisamment bien appropriée le PRSE 3 pour y faire référence auprès des élus et collectivités et mettre ainsi en avant les politiques publiques en matière d'ESE. Elle fait également le lien avec l'alimentation puisqu'elle est formatrice en hygiène alimentaire. Par ailleurs, elle estime qu'il serait intéressant que le PRSE 3 oriente sa communication pour qu'il « *vienne chercher et éclairer le projet de terrain, de manière plus ciblée* », qu'il vienne accompagner les acteurs qui seraient en questionnement sur un sujet.

C. Un PRSE 3 qui accompagne des changements remarquables

Le PRSE 3 ayant démarré en 2017, les acteurs interrogés ont remarqué un certain nombre de changements et d'évolutions dans l'ESE.

Alicia B. affirme que la mise en place des référents ESE ainsi que l'appui des AMI ESE, issus de mesures du PRSE 3, a permis de mettre en place davantage de projets et de mieux faire connaître les enjeux de l'ESE.

Aurélien L., médiatrice santé, partage en partie cette impression du fait de voir des habitants ayant un intérêt grandissant pour les questions de SE, et qui s'approprient mieux les sujets qu'il y a quelques années (exemples des produits ménagers, chimiques ou naturel, de la pollution de l'air...). Cela vient également selon elle d'un phénomène de société qui amène ces questions dans le débat public, ce qui permet de mieux sensibiliser les gens.

Benoît L. confirme mais modère en rappelant que certaines personnes ne sont pas averties, semblant assez éloignées de ces préoccupations -car elles en ont d'autres- et qu'il faut donc accroître l'aller-vers.

Pour Fabrice G., le PRSE 3 a permis de dédier de nombreuses mesures et fiches-actions à l'ESE ce qui n'était pas le cas auparavant à un tel niveau. Cela a accru les engagements financiers et le partenariat. Une des personnes

²¹ Rapport « Promotion de la santé-environnementale - Outil d'aide à l'action », IREPS RA, 2011 ; Actes de la journée nationale de formation « S-E, quelles pratiques éducatives à partager et à interroger ? », co-organisée par l'IREPS RA, Paris, 6 juin 2014

interrogées abonde : « avec l'ARS on prend conscience que ces financements-là peuvent nous concerner, et ça on n'en avait pas conscience avant à l'échelle locale. ».

Pour d'autres, ce qui est directement lié à l'essor de l'ESE a été la création du groupe de travail ESE au sein du collectif Pétales 07, avant le PRSE3 (voir I-2-B ci-dessus).

Les rencontres régionales menées en Ardèche fin 2018 ont permis de faire travailler les promoteurs de la santé et les éducateurs à l'environnement ensemble, de les faire se rencontrer. Cela a été un véritable accélérateur pour les acteurs présents à ces rencontres, qui découvraient un enjeu régional voire national arriver sur leur territoire. Cela a également contribué à mettre du lien entre les institutionnels et les élus, à les faire travailler ensemble. Ces rencontres ont aussi été l'occasion de faire participer des acteurs locaux via les fonds issus du programme départemental AJIR²² ou encore avec des étudiants issus du BTS GPN du lycée agricole d'AUBENAS. En impliquant les acteurs, cela leur a permis de s'approprier l'ESE afin de mieux la porter ensuite. Ces rencontres ont amené les acteurs interrogés à multiplier les contacts, à s'ouvrir à d'autres sujets ou encore à aborder des nouvelles méthodes de sensibilisation. De plus elles ont représenté la possibilité de mieux se faire connaître, de mieux expliquer leurs actions auprès de leurs publics cibles (enseignants par exemple).

Alicia B. évoque une journée d'échanges de pratiques entre promoteurs de la santé et éducateurs à l'environnement, annulée deux fois en raison du contexte épidémique, qui devrait contribuer à une interconnaissance professionnelle, une rencontre enrichissante entre les acteurs, et espérons-le à faire émerger de nouveaux projets. Ce type de rencontre n'existait pas avant le PRSE 3.

Pour Luc B., animateur EEDD, entre autre spécialisé sur les tiques, les actions engagées par l'ARS (missionnement de Pétales 07 par l'URCPIE pour des animations sur les tiques : voir I-2-D et II-3 ci-dessus) lui ont permis de rencontrer de nouveaux publics, des professionnels relais, de travailler par exemple avec le CREPS, de toucher des lycées alors qu'au départ il intervenait plutôt dans le primaire. Il a l'impression depuis 2017 de faire plus d'animations scolaires, même en automne et en hiver.

Pour Batiste L., animateur EEDD, cela a permis de rencontrer de nouveaux acteurs par des interventions coordonnées mais aussi d'analyser des outils déjà réalisés (sur des thèmes comme les tiques, ambrosie, moustique-tigre), pour inspirer la réalisation de son guide test, un guide d'outils pour animer des sorties nature en contexte épidémique et intégrer des thématiques de santé-environnement (financé via l'AMI ESE de 2020 : voir I-2-E ci-dessus).

Des évolutions sont également à noter dans les changements de discours. Batiste L. affirme essayer davantage de tourner ses animations de manière positive. « *Nous notre objectif c'est d'inciter les gens à sortir et à être autonomes pour profiter de la nature, de sensibiliser au bien-être que ça peut leur rapporter en terme de santé. Si on appuie trop sur les aspects négatifs, on risque de limiter les volontés ou les envies de sortir* ».

Dans le même sens, Fabrice G. souligne que les techniciens et ingénieurs SE, et d'une manière générale les agents des administrations publiques et de leurs services de communication, ont tendance à user d'éléments de langages assez anxiogènes, à évoquer par exemple des risques sanitaires, des nuisances, contaminations et autres pollutions, alors qu'il conviendrait de tourner les messages positivement en parlant de bien-être, de préservation de la santé, du prendre soin. Cela est d'autant plus nécessaire dans un contexte épidémique qui a ralenti pendant 2 ans le déploiement de l'ESE, et maintenu la population dans un environnement fortement anxiogène.

Cette épidémie de COVID-19 a cependant influencé les stratégies d'approche déployées jusqu'alors dans le cadre du PRSE3, d'une manière non nécessairement négative. Le nombre de webinaires, de visioconférences et autres réunions en distanciel, a explosé. Leur avantage a été de pouvoir maintenir des rencontres malgré les interdictions ou restrictions de présentiel, de faire intervenir et échanger des personnes de tous horizons géographiques, et de conserver des enregistrements visionnables par ailleurs. Cela a contribué à l'acculturation des acteurs sur l'ESE, car plus de temps était dégageable pour participer à ces rencontres. Par exemple, durant l'épidémie de COVID-19, une formation en visio des acteurs de Pétales 07 a eu lieu dans le but de découvrir des applications smartphone et des sites web sensibilisant le public au nom des plantes, au chant des oiseaux, etc., démontrant que le virtuel peut également créer de la curiosité et l'envie d'aller dehors. Une autre réunion distanciel, co-animée par une jeune adulte, a permis de découvrir et mieux appréhender l'univers des réseaux sociaux, notamment ceux utilisés par les jeunes. Ainsi, moins de projets éducatifs a été compensé par plus de temps d'acculturation des acteurs.

²² Programme AJIR du Département de l'Ardèche : <https://levielaudon.org/ajir/>

Pour Marie S. qui évoque ces formations, « *Le numérique vient bousculer le métier d'éducateur environnement car il faut un éducateur qui éveille, qui donne envie. La connaissance on peut l'avoir avec les outils numériques. Les métiers ont changé et il faut changer avec ces métiers-là, donc il faut aujourd'hui plutôt être des éveilleurs de curiosité que des créateurs de savoir* ». Avant d'être un transmetteur de savoir, l'animateur doit donc permettre de susciter la curiosité, l'information étant désormais accessible partout. L'épidémie a incité les éducateurs et promoteurs à sortir de leurs sentiers battus.

D. Des actions diversifiées

Ces entretiens ont aussi été l'occasion pour chacun.e de revenir sur leurs principales actions en ESE, de faire part de leurs difficultés mais aussi des facteurs favorisant. Cette question permet d'éclairer l'action 5 du PRSE 3 : « *Favoriser et accompagner la mise en œuvre d'actions locales d'Education à la Santé Environnement* ». De plus, c'est une première étape pour mieux définir les perspectives d'évolution du PRSE dans sa prochaine version.

1. Les difficultés rencontrées

Parmi les difficultés rencontrées par les acteurs revient celle contextuelle liée à l'épidémie de COVID-19. Eglantine G. d'Annonay Rhône Agglo était impliquée dans un projet de sensibilisation sur les espèces nuisibles avec l'aide d'une équipe de jeunes volontaires en service civique (voir I-2-D et II-1-A ci-dessus), quand est survenue la première vague épidémique qui a stoppé toutes les activités en cours de programmation (enquêtes au porte-à-porte, animations en écoles...). Ils ont pu rebondir et créer durant le confinement des fiches pédagogiques destinées aux écoliers et adressées par leurs enseignants (voir I-1-D ci-dessus).

Batiste L. souligne la même difficulté avec des annulations de sortie en nature suite aux contraintes liées au COVID-19 imposées par l'Education Nationale. De même, des événements ont été décalés, tels que les rencontres nationales « *Sortir!* » prévues en janvier 2021 mais finalement déroulées en janvier 2022, en partie seulement (des cas COVID-19 ayant entraîné l'annulation d'une partie des journées). Un atelier d'immersion a pu être maintenu début 2021 avec l'équipe locale d'organisation des rencontres, mais cela n'a pas empêché le retard d'un an dans l'élaboration et le test en immersions réelles de son guide financé par un AMI ESE (voir I-1-E ci-dessus).

Alicia B. confirme également avoir pris plus d'une année de retard dans la création et l'expérimentation de l'outil pédagogique *Agrilimenterre*, en raison des différents confinements, couvre-feux et annulations d'ateliers.

Une autre difficulté soulignée par Benoît L. concerne le fait que certains thèmes de prévention en SE n'intéressent pas de manière égale la population, diversement impactée (par exemple, l'allergie aux pollens d'ambrosie), et souvent peu sensible à la notion d'interdépendance, et pourtant, « *quoi qu'il en soit, on a dans nos actes un impact sur les voisins, car l'air, l'eau n'ont pas de frontières, ce sont des biens communs qu'on partage, sur lesquels on peut laisser des empreintes* ». Par ailleurs, au-delà des problématiques résidentielles et des enjeux institutionnels, il souligne l'importance du politique, car selon lui le gros défi est de savoir comment amener les élus à s'impliquer en matière de prévention en santé-environnement. Il encourage donc à une approche combinée à la fois sur les comportements individuels mais aussi sur les systèmes organisationnels et politiques. S'étant éloigné du réseau des acteurs de l'ESE, il s'est également aperçu du fossé entre les acteurs convaincus des questions de santé et d'environnement et les personnes peu sensibles à ces questions. Enfin, il juge que l'approche en santé est très médico-centrée, parfois au détriment du social, comme a pu le montrer le contexte épidémique. Il encourage donc à aborder davantage la complexité qui sous-tend le lien entre la santé et l'environnement. Par exemple, étudier l'ambrosie dans sa complexité, de manière écosystémique, voir comment elle s'installe, où, pourquoi mais aussi quelles sont ses vertus. Présenter les bons côtés et mauvais côtés, ses enjeux.

D'autres difficultés ont été présentées, liées à des aspects de technicité et d'opérabilité. Eglantine G. a vécu une difficulté dans la mobilisation des services civiques, qui étaient quatre au début et se sont finalement retrouvés à trois voire deux, malgré la forte implication d'Uniscité, chargé de maintenir la mobilisation des jeunes. De plus, elle a constaté que leur temps de formation et d'acculturation a été long, le démarrage concret des projets ayant été plus tardif que prévu.

Pour Alicia B., qui a accompagné le projet d'AUBENAS (AMI ESE, impliquant notamment deux centres sociaux dont l'ASA dirigée par Benoit L. → voir I-2-E ci-dessus), il a paru au début difficile de créer des liens entre des publics très différents et les structures de la ville d'AUBENAS. Il s'agissait de trouver des temps communs et une bonne entente. Ce projet a par exemple permis de mettre en lien les deux centres sociaux qui ne communiquaient pas ensemble au départ. Par ailleurs, Alicia B. a rappelé que le rôle de référente ESE est très chronophage alors que le

temps financé est très contraint. Outre les temps de formation et de rencontres, cela comprend l'accompagnement des porteurs de projets tels que les collectivités pour répondre à l'AMI ESE annuel de l'ARS, la recherche et l'implication des acteurs de terrain, notamment associatifs. « *Le collectif prend du temps mais il a beaucoup de sens et lui aussi répond à la volonté du PRSE qui est de créer des liens entre les gens pour parler d'ESE. C'est chronophage mais c'est positif.* ».

De son côté, Marie S. souligne la difficulté de pouvoir évoquer des thématiques SE et des actions d'ESE quand le sujet ou la réunion ne concerne pas directement cela. Elle évoque également le décalage entre les acteurs de terrain et les personnes décisionnaires, qui tendent à interdire plutôt qu'adapter les mesures de terrain, par peur du risque. Cela nécessite du temps pour comprendre, expliquer et maîtriser ensemble les risques identifiés.

Pour Luc B., certaines difficultés dans ses animations sur les tiques ont concerné le caractère parfois anxiogène et trop pointu de son sujet. Désormais, il essaie de s'adapter à ses publics, leur fournissant des informations qui vont les concerner réellement, utilisant un langage moins technique ou anxiogène, ou encore, utilisant des activités ludiques comme l'usage d'un tire-tiques géant.

Enfin, pour Fabrice G., des difficultés ont pu survenir du fait du changement des critères de l'AMI ESE d'une année sur l'autre, restreignant par exemple -sauf exceptions- les porteurs de projet aux seules intercommunalités, avec une information un peu tardive sur ces modifications de cahier des charges. Des communes ont pu penser pouvoir déposer des projets l'année suivante, se voyant ensuite exclues du dispositif. De même, le fait de ne plus pouvoir faire porter des projets par des acteurs éducatifs, associatifs et autres, peut conduire à restreindre le champ de certains projets. Il peut être plus difficile par exemple de permettre la création d'outils et d'animations pédagogiques adaptés aux territoires, tel que cela a pu être fait avant la mise en place des AMI (Mallettes *Cap'tain Allergo*, *ValiZzz*, *Agrilimenterre...*). Par ailleurs, le format imposé aux acteurs sur certains sujets peut limiter leurs animations. Par exemple, le projet « tiques/ambrosie » confié à l'URCPIE impose l'usage de certains outils pédagogiques (le kit *Cap'tain Allergo* pour l'ambrosie), ou de lieux et nombre d'animations, jugés faibles au regard de la taille du département.

Les difficultés relevées sont donc toutes différentes les unes des autres, chaque action possède sa propre difficulté, il convient donc alors de bien se saisir de leurs spécificités qui leurs sont propres. Il en est de même pour les facteurs favorisants.

2. Les facteurs favorisants

Certains facteurs sont d'ordre contextuel. Pour Marie S., le réchauffement climatique et la crise du COVID-19 ont engendré le besoin de sortir, d'animer ou d'éduquer dehors, cette prise de conscience a permis de pouvoir travailler dessus avec les acteurs et les partenaires. Elle considère d'ailleurs que la plupart des gens sont maintenant sensibilisés et qu'il convient désormais de fournir les moyens du passage à l'acte, en observant si des outils n'existent pas déjà ailleurs plutôt que d'en créer de nouveaux, ceci afin d'être plus efficaces, plus rapides et plus économes.

Ce constat est partagé par Batiste L. qui a senti une envie d'apprendre sur la nature chez les enfants, les enseignants et les touristes, envie accentuée depuis les périodes de confinement, couvre-feux et autres restrictions de déplacement.

Pour les facteurs favorisants d'ordre technique, Eglantine G. évoque la disponibilité et le rôle bien défini des différents acteurs de son projet, à savoir sa collectivité, l'ARS et Unis-Cités, ainsi que la mise à disposition par l'ARS d'outils tels que les expositions.

Luc B. a rejoint ce constat, et a apprécié de pouvoir compléter les outils pédagogiques par l'usage et l'adaptation de ses propres outils (observation des tiques à la loupe binoculaire, tire-tique géant...). Il a également apprécié sur d'autres animations de pouvoir utiliser la *Valizzz*, mallette pédagogique axée sur les moustiques tigre.

Pour Alicia B., la collectivité d'AUBENAS a rapidement perçu, en répondant à l'AMI ESE avec un angle sur l'alimentation, le bénéfice qu'elle pouvait en tirer quant au renforcement des liens au sein de la population et entre les acteurs de terrain, notamment les centres sociaux en placés en Politique de la Ville. La forte implication de l'agent territorial coordinateur du projet, ainsi que la présence de Benoît L., directeur d'un de ces centres et ancien référent ESE, ont été déterminantes.

Plusieurs personnes interrogées ont évoqué le fait que certains sujets étaient en eux-mêmes favorisants, tels que le lien entre l'agriculture et l'alimentation, tout le monde étant concerné par ce qu'il mange.

Fabrice G. souligne que le dispositif de l'AMI en soi est favorisant car, bien accompagné par le soutien des référentes ESE et par le Collectif Pétale 07, il permet d'ouvrir le partenariat -et le co-financement- à des collectivités qui ne seraient pas venues d'emblée vers ce champ. Il a également apprécié de voir rapidement l'ouverture de l'ARS à des thématiques qui n'étaient pas dans le champ initial de la SE (santé et biodiversité, agriculture et alimentation, éducation dehors, revégétalisation...). Cela a conduit par exemple, dans le cadre de la création de l'outil *Agrilimenterre*, à mobiliser le CIVAM et l'IREPS dans l'intégration des questions de santé, afin de parvenir aux objectifs initiaux d'acculturer les acteurs d'EEDD à l'ESE et à sa dimension sanitaire.

Enfin, Aurélie L., parmi les nombreuses animations en santé-environnement menées auprès des habitants du quartier des Oliviers à AUBENAS, a pu les impliquer réellement grâce à des ateliers concrets dépassant le cadre d'une simple sensibilisation (par exemple, atelier de fabrication de produits ménagers naturels et moins impactants en termes de pollution chimique et atmosphérique).

3. L'évaluation des actions et l'utilisation de la charte ESE

Il convient de savoir dans quelle mesure la charte régionale de l'ESE et sa grille de qualité des actions (voir I-1-A et II-1-B ci-dessus) ont été utilisés par les acteurs.

Certains acteurs impliqués dans le montage financier ou la partie évaluative de leur projet -ce qui n'est pas le cas de tous- ont évoqué la charte dans le projet initial, mais ne connaissaient pas précisément la charte ni la grille de qualité. Des acteurs font des évaluations de leurs actions séance après séance, demandant notamment des retours de leurs publics, des critères de satisfaction, le nombre et la typologie de participants. Ces indicateurs permettent d'analyser ce qui motive les habitants, voire comment ils se mobilisent parfois entre eux. Les critères rejoignent en partie les axes fixés par la grille régionale, mais il reste difficile de comparer les projets sur cette base.

Aurélien L., au sein du projet *de la terre à la table* d'AUBENAS, a pu lire et utiliser la charte ESE. Elle réalise ses évaluations grâce aux retours des participants en fin d'activité. Elle s'appuie également sur « les ambassadrices santé », groupe de bénévoles du quartier des Oliviers qui se réunit mensuellement pour discuter des ateliers à mettre en place selon le souhait des habitants. Cela permet aussi d'avoir un retour sur leurs précédents ateliers.

Pour Alicia B., les présentations de l'AMI réalisées avec l'ARS-DD07 se basent sur la charte ESE. C'est très utile car cela fournit un cadre compréhensible aux élus, salariés et structures et associations qui s'impliquent, fournissant également une ligne directrice. Mais il n'y a pas ensuite, pour l'instant, d'usage de la grille de qualité.

Fabrice G. confirme en effet que la grille n'est pas utilisée en tant que telle lors de l'analyse des projets, même si la plupart de ses critères sont utilisés de manière logique (territorialisation, inégalités, partenariat...). Il pense qu'elle devrait être intégrée au cahier des charges des AMI. Il considère cependant que cette grille manque de clarté dans la priorisation des critères. Il souhaite pouvoir la prendre en main et l'utiliser pour étudier des projets en cours tel que celui mené par l'URCPIE sur les tiques et l'ambrosie, et ceux liés aux AMI sur l'ESE.

Marie S. juge qu'elle n'utilise pas assez la charte et la grille et qu'on n'en parle pas suffisamment, alors même qu'il faudrait prendre l'habitude de les sortir car elles sont très bien faites, et elles permettraient de mener une lecture similaire de différentes productions.

E. Une rencontre des publics et interlocuteurs qui divise

Certains acteurs interrogés ne vivent pas de difficulté à trouver leur public, ce qui est le cas par exemple de Batiste L., animateur d'une collectivité dont un des objectifs est de développer des animations nature au sein d'une réserve naturelle. En 2021, grâce notamment à l'AMI de l'ARS et à un fond de la DREAL, il a pu proposer des sorties gratuites à plusieurs écoles, incluant des animations d'ESE. Pour trouver le public, il a simplement contacté les écoles de son territoire, qui ont été réactives. En général, il est souvent sollicité au printemps et dans l'été pour des encadrements de randonnée à la journée ou pour un séjour pédagogique en bivouac (4000 élèves sensibilisés en 2018 dont 1400 dormant au bivouac, chiffre en baisse durant la période liée au COVID-19, en 2021). Il gère aussi des sollicitations du public touristique. Il lui arrive donc de refuser des demandes quand le planning est rempli. Désormais, il inclut systématiquement une dimension ESE dans ses nombreuses interventions. Il regrette néanmoins que les éco-gardes, recrutés chaque année pour sensibiliser le public à la réglementation de la réserve naturelle, n'intègrent pas la SE. Il lui faudrait un à deux jours -qui lui manquent- pour les former à ces dimensions. De même, il n'a pas été difficile pour Aurélien L. de remplir les ateliers au sein de son centre social qui dispose de nombreux adhérents. Benoît L., Directeur de ce centre, ajoute qu'il est effectivement facile de toucher des publics

dits « *captifs* » déjà présents dans une structure. Mais quand il s'agit d'inviter un public extérieur, viennent ceux qui ont déjà un certain intérêt pour la question. Il revient donc sur cette difficulté à toucher des publics qui ne vivent pas des thématiques de SE comme des enjeux personnels.

A l'inverse, d'autres acteurs ont davantage de difficultés à trouver leur public, et ressentent le besoin d'améliorer la communication sur leurs projets. Marie S. considère qu'il lui manque la connaissance des bons interlocuteurs à contacter sur des sujets particuliers, par exemple les infirmiers scolaires qui pourraient mettre en place des actions de sensibilisation dans leurs établissements (en tenant compte du turnover important de ce personnel).

Luc B. partage ce constat, ayant par exemple du mal à trouver un Lycée pour des interventions sur les tiques à deux semaines des vacances de Noël. Il a dû faire appel à des connaissances personnelles, un professeur de lycée qui a fait circuler l'information aux autres lycées. Aucun lycée n'est venu le contacter directement sur ce thème, bien que le Collectif Pétale 07 s'efforce de communiquer régulièrement auprès des partenaires de l'Education Nationale pour faire connaître les projets en cours.

F. Un sentiment de montée en compétences partagé

L'ensemble des personnes interrogées confirment avoir monté en compétence sur l'ESE ces dernières années. Pour Alicia B., les liens avec l'IREPS lui ont permis de découvrir les promoteurs de la santé et leurs thématiques. Elle estime qu'une très grande majorité des éducateurs à l'environnement au sein du réseau de Pétale 07 ne connaissaient pas l'IREPS en 2018, ce qui n'est plus le cas désormais. Elle pense que cette interconnaissance et les nombreux échanges, que ce soit lors de la création d'outils et de projets, ou de rencontres, de formations, ont permis à tous de mieux intégrer des enjeux de santé dans leurs projets à forte dominante EEDD.

Marie S., côtoyant et suivant les différents acteurs ESE, a également cette impression de continuer de monter personnellement en compétences au fil des années, bien qu'elle avait déjà commencé à intégrer les dimensions sanitaires dans ses projets depuis plusieurs années. Dans son rôle de « transmetteuse », d'accompagnatrice, de formatrice, elle considère qu'il est indispensable pour elle de s'acculturer à toutes les facettes de l'ESE.

Fabrice G. partage ce sentiment, et ajoute qu'il convient de rester ouvert et vigilant à toutes thématiques émergentes ayant un lien même ténu avec l'ESE, car au fil des rencontres, on parvient souvent à construire de nouvelles approches et acquérir de nouvelles compétences. Il cite les exemples de l'agriculture et de l'alimentation, de la biodiversité, de la végétalisation, de la notion du complexe qu'il a pu découvrir au cours de conférences et rencontres organisées par la FRAPNA.

Pour Luc B., il devient aisé maintenant d'inclure les aspects sanitaires dans ses animations pédagogiques, et cela lui ouvre de nouvelles perspectives d'actions et de publics cibles. Les formations et séminaires lui ont été très utiles, notamment une conférence animée par l'INRAE qui a livré de nombreuses informations sur les tiques.

G. Une intégration différente au réseau Pétale 07

La plupart des personnes interrogées font partie du réseau Pétale 07, du moins ils reçoivent tous des informations régulières, étant sur la liste de mailing. Mais le sentiment d'appartenance est variable.

Eglantine G. considère ne pas bénéficier de la dynamique Pétale 07 dont elle entend souvent parler. Elle travaille malgré tout avec des structures intégrées au réseau de Pétale. A noter que sa collectivité pourrait faire partie du Comité Stratégique de Pétale 07, qui comprend un certain nombre d'institutions et de collectivités (ARS, Education Nationale, Département 07, PNR des Monts d'Ardèche, SGGA...).

Aurélien L. travaille avec les associations VIE, IREPS ou encore le CIVAM, mais elle n'est pas en contact direct avec le collectif Pétale 07. Elle envisage cependant de prendre contact avec cette tête de réseau selon les besoins qu'elle identifiera et les projets que le centre social imaginera.

Benoît L. connaît bien Pétale 07, mais s'en est éloigné du fait de ses nouvelles activités dans le milieu socio-culturel. Les autres personnes ont toutes un lien plus ou moins fort avec le réseau Pétale 07. Certaines participent même à son Conseil d'Administration (Alicia B.) ou au Comité Stratégique (Marie S. représentant Pétale 07, Fabrice G., Batiste L.). Alicia B. juge ce Comité pertinent dans la mesure où il permet de se faire rencontrer et échanger les acteurs institutionnels.

Batiste L. y participe mais, en tant qu'animateur, il ressent ne pas y être à sa place et pense que ce devrait être celle de ses responsables, plus à même de contribuer aux stratégies au nom de sa collectivité. Il se sent plus à sa

place dans les différents groupes de travail du réseau. Ainsi il participe à 2 GT : Santé Environnement, Sortir/Ecole du dehors, et aimerait relancer le GT tourisme-environnement, car la population en Ardèche est multipliée par 10 en été ce qui amène un certain nombre de thématiques sur les eaux de baignades, les sur-piétinements des canyons, etc. Ce GT aiderait aussi à construire des modes d'approche et de sensibilisation des élus.

Luc B. participe aussi à deux groupes de travail : Sortir (dont émane le sous-groupe récent « éduquer dehors ») et SE. Il est très en contact avec le second groupe où des rencontres sont régulièrement organisées. Il considère cependant être moins présent dans le premier groupe qui aurait un peu ralenti avec l'arrivée du COVID-19.

Fabrice G. suit de près le Comité Stratégique où il peut notamment construire des liens voire des stratégies de projets et de financement concertées avec d'autres partenaires institutionnels. Il anime également le GT ESE, créé en 2017 avec le soutien de Marie S. et Benoit L. Ce GT travaille en concertation avec les référents ESE apparus en 2018 suite à la mise en place des objectifs du PRSE3 (voir A, B et C ci-dessus). Ce GT avait au départ l'ambition d'accueillir un maximum d'acteurs intéressés et acculturés ou à acculturer à l'ESE (réunions de travail, rencontres, séminaires, gestion d'une liste exhaustive de membres du GT élargi...). Mais les acteurs ne peuvent pas se disperser au sein de multiples GT, notamment sur des temps de rencontre similaires (lors de plénières de Pétale par exemple). Par ailleurs, les actions des référents ESE obéissent autant aux stratégies régionales qu'à celles de Pétale 07. Aussi, ce GT a redimensionné peu à peu ses actions, allant vers un rôle plus restreint de coordination et d'accompagnement des projets (AMI, URCPiE, actions des référents, ...), les rencontres et formations relevant principalement du rôle des référents ESE. D'une part, Fabrice G. souhaiterait que des acteurs, de plus en plus acculturés, prennent à terme en charge l'animation du GT ESE. D'autre part, il juge qu'il est nécessaire d'aller à la rencontre des éducateurs au sein des autres GT du réseau, car l'ESE a une dimension transversale. Il lui paraît ainsi plus efficace d'infuser des approches d'ESE au sein d'autres approches EEDD et PPS, et de restreindre le GT ESE à un niveau organisationnel.

H. Des territoires, des publics et des thématiques à diversifier

Cette question s'inscrit quant à elle dans la lignée de l'action 2 du PRSE 3, à savoir : « *Caractériser les zones d'inégalités environnementales, socio-économiques et sanitaires* ». Cette question permet d'identifier des territoires, des publics et des thématiques qu'il conviendrait de toucher davantage lors de la mise en œuvre du prochain PRSE 4.

Pour les territoires, la majeure partie des personnes interrogées, et plus largement des acteurs EEDD du réseau de Pétale 07, est positionnée au sud voire au centre de l'Ardèche. Eglantine G. ainsi que Marie S. et Fabrice G., regrettent un manque d'interlocuteurs et d'acteurs situés au nord de l'Ardèche.

Pour Alicia B., le nord de l'Ardèche est plutôt tourné vers les grandes villes : Saint-Etienne, Vienne, Lyon. Marie S. quant à elle s'interroge si la plus faible densité d'acteurs éducatifs dans le nord est une réalité ou s'ils sont moins connus. Elle suggère de faire le lien avec les acteurs et aussi avec les collectivités du nord-Ardèche.

Malgré tout, il existe bel et bien des tentatives pour se rapprocher du centre nord de l'Ardèche. Dans le cas de Luc B., si l'action sur les tiques est reconduite par l'URCPiE et l'ARS, il aimerait se rapprocher du syndicat Mixte Eyrieux Clair qui avait proposé de regrouper plusieurs syndicats de rivière du centre-nord pour faire une intervention sur les tiques. Des pistes existent donc.

En ce qui concerne les publics, Eglantine G. pense qu'il conviendrait de cibler des publics en situation de précarité. Des publics sont également en vulnérabilité sur les thèmes de l'alimentation saine et la qualité de l'air intérieur pour lesquels les enjeux sont forts.

Aurélien L. confirme cette idée de cibler davantage les publics des quartiers prioritaires, éloignés des questions de SE, avec des préoccupations fortes sur le plan pécuniaire, sur l'accès au droit ou à la langue française. Pour les intéresser aux questions de SE, elle évoque à titre d'exemple qu'apprendre à réaliser ses propres produits ménagers est à la fois bon pour sa santé, pour l'environnement mais aussi pour ses moyens financiers (fabrications moins onéreuses). Autre exemple, elle leur rappelle que marcher dans la nature est une activité gratuite, très positive pour la santé.

Marie S. pense qu'il faudrait mieux toucher les interlocuteurs-relais au sein des collectivités, des établissements scolaires, des services d'espaces naturels et sensibles, etc., afin qu'ils viennent plus facilement vers les acteurs d'EEDD. « *On est obligé de les convaincre, de leur expliquer ce que représente la préservation de l'environnement et l'ESE, alors que ça devrait être des coéquipiers voire des demandeurs* ».

Luc B. aimerait aborder davantage le très jeune public avec ses interventions sur les tiques.

Fabrice G. estime quant à lui qu'il y a un manque d'animations dirigées vers les publics jeunes adultes, les personnes âgées et les âges intermédiaires 30-60 ans en activités, bien que les parents soient parfois touchés par le biais des enfants.

Enfin Alicia B. se réjouit de l'AMI ciblant les communautés de communes car cela permet d'élargir le public, de toucher et sensibiliser plus de monde de manière plus large. Elle invite à poursuivre cette ouverture.

Quant aux thématiques, Luc B. aimerait bien développer des actions pour lesquelles il est mandaté sur les tiques pour les faire sur le moustique-tigre. Il aimerait également aborder un peu plus d'autres espèces comme les puces, les poux et les punaises de lit. Les thèmes de l'environnement intérieur, la pollution de l'air et le thème de l'eau sont également revenus plusieurs fois dans les propos d'autres personnes interrogées.

Pour Fabrice G., il y a un gros potentiel sur des animations liées à l'eau en Ardèche, tandis que pour la pollution de l'air, il y a beaucoup de sensibilisation mais pas beaucoup d'éducation. Enfin, l'environnement intérieur est une thématique qui prend sens, notamment depuis que l'épidémie de COVID-19 a montré qu'il existait des problèmes d'aération, par exemple.

Marie S. cite également la question de la qualité de l'eau, elle va essayer durant les formations de surveillants de baignades de voir comment les ouvrir aux questions de SE, comment aborder l'ambrosie près des fleuves, la qualité de l'eau etc. Outre la baignade il y a aussi la question de l'eau lié au jardinage. Elle aborde par ailleurs la thématique de l'échinococcose et de la leptospirose, deux maladies venant respectivement du renard et du rat. Elle aimerait enfin évoquer davantage le champ de la complexité.

Elle est rejointe en cela par Benoît L. pour qui il convient d'injecter une dose de complexité dans les approches pédagogiques et ne pas chercher trop la simplicité, car comprendre de manière plus générale les enjeux et les liens entre eux est aussi très bénéfique, notamment pour faire des choix de comportement plus éclairés. Il estime par ailleurs que les thématiques à traiter ne seront pas les mêmes selon les zones du territoire, où les enjeux sont différents, par exemple davantage d'enjeux liés à l'eau en sud que Nord Ardèche, plus d'enjeux liés à l'allergie au pollen d'ambrosie dans les secteurs fortement colonisés.

Alicia B., en tant que référente ESE, prévoit de sonder le réseau Pétale 07 pour savoir quelles thématiques seraient à mieux aborder en 2022.

I. La question des sites internet de l'ESE

Enfin a été abordée la question de la fréquentation des sites internet de l'ESE, notamment celui de Pétale 07 (<https://www.petale07.org/>) et du pôle ESE Auvergne-Rhône-Alpes (<https://agir-ese.org/>). Elle permet de pouvoir répondre à l'action 4 du PRSE 3 « *Mettre en place un site internet ressource pour l'Education en Santé Environnement* ».

Une grande partie des personnes interrogées ne consultent pas régulièrement ces sites, et tendent surtout à s'appuyer sur les informations qu'elles reçoivent au sein de newsletters, ou des mailings.

Concernant le site du pôle ESE, Alicia B. le trouve très fourni en ressources. Elle essaye de le plébisciter pour que les gens l'utilisent, de même que Marie S. et Fabrice G. Quant à Eglantine G., elle reconnaît qu'il y a beaucoup de ressources, mais elle privilégie les réunions thématiques durant lesquelles elle peut recueillir et échanger des informations et documents.

Concernant le site de Pétale 07, Fabrice G. pense qu'il est sous-employé, peu d'acteurs se sont encore inscrits et faits connaître. Il n'a lui-même pas encore mis tous les outils pédagogiques de l'ARS et oublie parfois de vérifier que certaines dates de formations sont mises dans l'agenda, mais heureusement les référentes ESE pensent souvent voire désormais toujours à le faire.

Alicia B. partage ce constat de devoir d'abord remplir le site, que chaque acteur au sein de Pétale 07 complète sa fiche descriptive. Alicia B. et Fabrice G. jugent dommage de devoir remplir en double ces fiches et informations sur les sites de Pétale 07 et du Pôle régional ESE, qui n'est guère mieux rempli sur ce sujet d'ailleurs. Il n'avait pas été techniquement possible de faire des liens automatiques entre ces deux bases de données. Il faudrait donc qu'une personne fasse régulièrement des vérifications et des relances.

Pour Batiste L., un des enjeux de ce site en 2022 sera que tout fonctionne à peu près correctement. Il considère que ce site est utile pour les personnes extérieures car ça leur permet « *de voir, de faire un peu son marché, ça*

propose aussi des formations ». Il considère qu'à terme il leur faudrait une plateforme collaborative efficace pour pouvoir y déposer des outils pédagogiques et les mettre en commun. Il est par ailleurs sensible à l'outil cartographique qui permet de bien cibler les offres par zones du territoire, ce qui est potentiellement utile pour une personne extérieure qui ne connaîtrait pas le département. Il considère cet outil très efficace, d'autant plus qu'aujourd'hui le numérique s'est démocratisé.

Pour Luc B. ce site est utile dans la mesure où son association Mi-Syrphe Mi-Raisin a résilié son site internet il y a un an. Le site de Pétale 07 sera alors un nouveau moyen de pouvoir transmettre les informations de son association.

Aurélié L. a consulté ces deux sites récemment, quand elle se renseignait sur l'AMI lancé en janvier 2022. Elle a trouvé que le site de Pétale 07 était clair, elle a apprécié que les actions menées soient présentées, ce qui apporte du concret, plus qu'une simple présentation des missions générales.

III-3 - Quelles perspectives ?

Pour terminer l'entretien, une question sur les perspectives de l'ESE a été posée. Certains éléments ont été déjà fournis durant le bilan mais de nouveaux éléments sont également apparus.

A. Thématiques et méthodes de travail

Sur les méthodes de travail, Luc B. souhaiterait faire des animations plus ludiques, notamment pour les centres aérés. Il envisage par exemple de créer une chanson sur les tiques.

Marie S. rappelle qu'il ne s'agit plus de faire de la sensibilisation une priorité mais bien d'accompagner les gens aux changements. Elle évoque l'envie d'aborder la complexité et aussi le levier de la mobilisation sociale.

Pour Eglantine G., le gros enjeu porte sur cette question de savoir comment s'adresser aux différents publics, comment s'y prendre pour donner envie aux gens de passer à l'action ? Elle a notamment pu suivre deux formations de l'ADEME sur l'intelligence collective et la dynamique de groupe. Plutôt que des échanges thématiques sur l'eau par exemple, elle est preneuse d'échanges sur les approches des uns et des autres.

Pour Aurélié L., la dimension participative des actions est importante. Il s'agit de bien identifier le public auquel l'action s'adresse, de savoir où ils en sont, quelles sont leurs problématiques. Elle souligne également l'importance d'impliquer les publics dans des actions concrètes. Pour l'activité Ambroisie elle trouverait par exemple intéressant de faire une campagne d'arrachage.

B. Formations

Eglantine G. émet le souhait d'une formation sur la dynamique de groupe et le changement de comportement et serait prête à contribuer à en organiser en interne. Elle accorde de l'importance à comprendre les mécanismes humains, comment on mobilise et parvient à modifier collectivement les comportements.

Batiste L. trouverait pertinent une journée de formation allégée sur les espèces nuisibles portées par l'ARS : Moustiques-tigres, ambroisie, chenille processionnaire, tiques. Une journée de formation qui synthétiserait les outils, d'avoir quelque chose d'assez général sans entrer trop dans le détail pour dégrossir les animateurs EEDD qui pourront par la suite devenir ambassadeurs de certains sujets s'ils ont envie.

Aurélié L. aimerait quant à elle une formation sur ce qu'est la santé-environnement, qui explique ses enjeux, ses freins, comment mettre en place une action, quels sont les partenaires du territoire. Elle pense que ce serait bienvenue pour les professionnels comme elle.

Benoît L. suggère une formation à la complexité, savoir comment aborder la complexité en ESE, comment on peut y réfléchir en y apportant tous les déterminants. C'est aussi une complexité dans l'animation à laquelle il faudrait se former, c'est-à-dire permettre le débat démocratique, ne pas penser acquérir la vérité et accepter plusieurs vérités possibles, permettre la contradiction.

Fabrice G. quant à lui évoque des formations sur le changement climatique et la biodiversité, en faisant des liens avec la santé. A noter que Batiste L. a fait dans son guide d'entretien ce lien entre SE et changement climatique : comment s'équiper face aux vagues de chaleurs, faire face à l'arrivée de nouvelles espèces etc. Fabrice G. aimerait également aborder l'urbanisme favorable à la santé ou encore l'ingénierie pédagogique.

Luc B. aimerait des formations sur la mise en ligne des ressources sur le site de Pétale 07, sur son appropriation, ce qui lui serait un véritable appui n'étant pas à l'aise avec les outils numériques. Une formation de l'INRAE telle que celle qu'il a pu suivre sur les tiques l'intéresserait aussi sur d'autres espèces nuisibles.

Pour Marie S., il serait intéressant de mutualiser les formations entre départements, de pouvoir par exemple bénéficier d'enregistrements de webinaires plutôt que d'avoir à en organiser de similaires.

C. Demande d'outils

Pour les outils d'évaluation, Fabrice G. juge qu'il faut déjà s'appropriier ceux réalisés, et mettre de la clarté dans les critères imposés. Marie S. partage ce constat et pense qu'il faut utiliser plus régulièrement la charte ESE.

Eglantine G. a apprécié les outils pédagogiques qu'elle a pu emprunter à l'ARS. La création de nouveaux outils dépendra des nouveaux projets. Elle considère que certains outils peuvent être intéressants à mutualiser comme la fresque du climat qu'elle utilise avec le CPIE du Pilat.

Aurélien L. souhaiterait aborder la question de la SE liée au logement, qui concernerait particulièrement son public. Ainsi elle pense qu'une malette sur ce sujet d'environnement intérieur serait pertinente.

Benoît L. aimerait des outils spécifiques pour certains thèmes, qui viendraient compléter les approches en fonction des demandes, mais aimerait aussi des outils globaux qui permettent vraiment d'y « puiser la ressource ».

Marie S. souhaiterait sur le site de Pétale 07 un retour des pages thématiques sur l'ESE mais ceci sans avoir trop de texte à lire, avec une première porte d'entrée assez vivante faite d'actualités, de projets qui permettent de se faire une idée sur les projets d'ESE et donner l'envie d'approfondir le sujet. Elle estime que ce serait plus efficace que de commencer par une présentation classique [NDR : à noter que cet objectif a été mis en œuvre courant 2022]. Elle aimerait aussi trouver un moyen pour que les acteurs qui remplissent les fiches ou placent des informations sur le site n'aient pas à le faire une seconde fois sur le site du pôle ESE.

Pour Alicia B. il faut surtout consolider l'existant plutôt que de toujours vouloir innover. Il faut maintenir les échanges d'outils.

D. Nouveaux partenariats

Fabrice G. estime qu'il faudrait plus de partenariats avec les communautés de communes, les EPCI, les syndicats, le PNR voire avec certaines chambres consulaires comme la chambre de l'agriculture, du commerce ou encore de l'artisanat, également la MSA, et la CPAM, et enfin les structures associatives et champs d'éducateurs : sportifs, culturels, sociaux.

Pour Luc B. il faut toucher d'autres institutions, mieux se faire connaître et toucher plus de professionnels-relais.

Marie S. aussi aimerait toucher plus d'interlocuteurs-relais, mais aussi se mettre en lien avec les collectivités du Nord Ardèche, les élus, techniciens ENS pour les acculturer et les faire passer de commanditaire à co-prestataire, c'est-à-dire leur donner la possibilité de co-construire plutôt que simplement leur demander une prestation.

Pour Batiste L., le constat est à peu près le même, puisque ce dernier souhaiterait marcher main dans la main avec l'Education Nationale, que des occurrences soient initiées par cette dernière afin de former les enseignants à la SE et leur permettre de faire école dans la nature sans l'intervention d'animateur nature.

III-4 - Bilan et retour sur les entretiens

Il convient de souligner que cet échantillon de huit personnes, bien que choisi parmi une diversité d'acteurs, ne peut être représentatif de l'ensemble des acteurs impliqués de manière plus ou moins proche aux projets liés à l'ESE. Cet échantillon est composé principalement d'acteurs du réseau Pétale 07 de l'EEDD, qui est un réseau davantage tourné vers les thématiques d'environnement extérieur que d'environnement intérieur. Un certain nombre de thématiques n'ont donc pas été vraiment abordées.

Eglantine G. a pu développer des actions sur la qualité de l'air intérieur. Il s'agissait d'équiper les habitants de micro-capteurs détectant la quantité de pollution dans l'air. Ce type d'actions entre bien dans le champ de l'ESE puisqu'elle permet aux habitants de se sensibiliser à la qualité de l'air qu'ils respirent à domicile. La frontière de l'ESE semble donc encore à clarifier afin de pouvoir connaître un peu mieux l'ensemble des projets réalisés. Par exemple, les animations liées à l'agriculture et l'alimentation, ou encore à des découvertes de biodiversité en

milieu naturel, peuvent entrer dans le champ de l'ESE dès lors qu'une volonté est affichée d'y intégrer les dimensions sanitaires pour l'humain.

De la même manière a été évoqué un biais lié à la géographie des acteurs interrogés, principalement situés dans le sud-Ardèche. Plus de retours d'actions sur le nord pourrait probablement apporter une vision enrichie sur le sujet et l'évaluation qu'on peut en faire.

Par ailleurs, les retours d'entretien soulèvent une faiblesse dans l'évocation des relations avec les collectivités, les élus et agents territoriaux. Le guide d'entretien aurait pu mettre davantage l'accent sur cela.

Cette enquête a permis, malgré ses limites et ses biais, de soulever un certain nombre de pistes de réflexions pour envisager l'avenir des projets ESE dans le cadre du PRSE4. Ces pistes seront reprises et intégrées dans le chapitre IV, qui reprend également les réflexions émanant des autres axes d'étude de ce rapport.

IV - 30 recommandations

Les perspectives suggérées par les différentes personnes interrogées, ainsi que celles émanant des évaluations des projets menés en Ardèche depuis une dizaine d'années et en particulier deux projets analysés en profondeur, conduisent à pouvoir dresser une liste de recommandations que nous espérons utiles pour les prochaines années. La plupart sont ouvertes à l'échelle régionale, mais certaines sont adaptées à l'Ardèche. La plupart des propositions sont interconnectées entre elles. Par exemple, des stratégies peuvent conduire à des mises en réseaux et à des formations spécifiques.

Pour rappel, ces recommandations sont le fruit d'un travail de prospectives mené à l'échelle locale sur un seul département, voire à l'échelle régionale pour le dispositif de l'URCPIE. Il ne peut donc être considéré comme exhaustif et représentatif de tout ce qui pourrait émerger d'une étude similaire menée sur la région.

IV-1 - Recommandations stratégiques globales

1. Poursuivre la démarche d'acculturation à l'ESE via des rencontres départementales et régionales, des séminaires, des ateliers d'échanges et de formation, etc., en associant davantage les collectivités et les élus, encore trop souvent éloignés de ce champ, ainsi que d'autres acteurs ciblés tel que les chargés de missions des têtes de réseaux professionnels et les formateurs, plus éloignés des champs de l'ESE. Privilégier les projets visant à transférer les compétences d'usages d'outils pédagogiques auprès de certains professionnels relais (écoles, centres de loisirs...), afin d'accroître leur essaimage. Pour piloter cela, augmenter fortement le temps consacré par les référents ESE afin de créer un effet démultiplicateur plus important.
2. Poursuivre les échanges de pratiques à mettre au même niveau que les apports de connaissance thématiques, et approfondir les stratégies d'ordre organisationnel. Les rencontres régionales décentralisées sont à ce titre un bon moyen pour un département organisateur de monter rapidement en compétence et en capacité organisationnelle à l'échelle d'un collectif qui se soude et se connaît mieux.
3. Valoriser toutes les actions existantes de prévention et promotion de la santé-environnement, y compris celles menées sur le plan réglementaire (contrôle sanitaire, police de l'eau, contrôles techniques des eaux usées, des baignades, de l'air...), car faisant partie intégrante du champ de l'ESE.
4. Envisager des enquêtes permettant d'identifier les besoins spécifiques de sensibilisation et d'éducation de la population sur des thématiques liées à la SE et des stratégies et outils d'approche adaptés aux profils.
5. Etendre les missions d'opérateurs locaux et régionaux d'ESE à d'autres thématiques : espèces nuisibles (chenilles processionnaires, moustiques tigre...) ou nuisantes (poux, punaises de lit, puces...), protection des captages et zones de baignade, qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, environnement intérieur, pollution de l'air (intérieure et extérieure), maladies semblant progresser sur le territoire (échinococcose, leptospirose). Au besoin, après avoir identifié des thématiques prioritaires mais peu investies, proposer des approches incitatives (financement supplémentaire ou spécifique...).

6. Impliquer de nouveaux acteurs et lieux possibles d'intervention, tels que la réserve sanitaire, le service national universel, le service civique, le travail d'intérêt général, etc. Maintenir une vigilance sur tous les nouveaux dispositifs et avoir une réactivité pour les associer rapidement aux programmes liés à l'ESE.
7. Favoriser le développement de moyens et techniques pouvant aider la population à passer à l'acte et les adapter aux âges et types d'activités des publics cibles. Poursuivre le travail lié à la mobilisation sociale sur plusieurs thématiques, et accompagner des expérimentations locales exploitant les outils créés. Communiquer sur les actions exemplaires et s'appuyer dessus pour essayer ces techniques.
8. Privilégier le déploiement et la réutilisation d'outils existants à la création de nouveaux outils sur une thématique déjà investie. Les recenser, les analyser voire les adapter (exemple du guide *Pédago'Tique*), favoriser leur reproduction et leur essaimage sur des territoires infra-départementaux pour accroître leur accessibilité et disponibilité. Rentrer dans un réflexe de mutualisation : partage d'outils, de webinaires enregistrés entre les départements, ne pas refaire ce qui a déjà été fait.
9. Favoriser la création synergique d'outils pédagogiques déployables à l'échelle régionale voire nationale, par exemple en retenant une thématique choisie chaque année et un public cible, dans le cas où aucun outil existant ne peut être réutilisé pour un type de public (la création et l'expérimentation de la Mallette *Cap'tain Allergo* dédiée à l'extrascolaire se sont effectuées sur deux années avec un budget inférieur à 30 K€ ; la création de l'exposition *l'Info Tique* est le fruit d'un groupe de travail régional réunissant une quinzaine d'acteurs associatifs et de l'ARS). Exemples de thèmes : chenilles processionnaires (récemment inscrites dans la liste réglementaire des espèces nuisibles à la santé humaine), logement, environnement intérieur, santé mentale et écopsychologie, biodiversité et santé intégrés dans un système complexe, inclusion de l'approche SE dans un site « éduquer dehors » ou un jardin partagé, panier à thèmes SE (mallette plus généraliste comme porte d'entrée, type « boîte à outils »). Exemples de publics cibles : élus, agents territoriaux, professionnels de santé, lycéens et étudiants, jeunes parents, âges intermédiaires, personnes âgées, etc.
10. Développer l'utilisation de la charte ESE et de sa grille d'évaluation de la qualité des projets, en augmentant sa visibilité, et en exigeant son utilisation lors d'attribution et de suivi de financements, puis lors des bilans, avec un croisement des regards des différents intervenants (opérateurs, financeurs...). Envisager de faire un bilan sur l'écriture de cette charte et de sa grille en vue d'une éventuelle révision (pertinence des critères, amendements au besoin...). A titre d'exemple, il pourrait être opportun d'ajouter un critère permettant d'identifier où se place le projet au regard des finalités en termes de changement de comportement (voir pour exemple le cercle de Prochaska au I-1-C ci-dessus : précontemplation, contemplation, détermination...). Certains critères spécifiques à l'évaluation pourraient être ajoutés, en s'inspirant de rapports tels que le guide de l'IREPS ARA sur la prise en compte des ISTS dans le choix des lieux d'intervention²³, ou le récent avis de l'ANSES sur l'évaluation de la Lutte Anti-Vectorielle²⁴. D'autre part, il a été constaté qu'augmenter le nombre de notes à attribuer (jusque 10 par exemple) pourrait diminuer le biais de subjectivité des appréciations de la qualité des critères en affinant celles-ci. En outre, une réflexion pourrait être menée sur l'opportunité de prioriser certains critères par rapport à d'autres (et par exemple en regroupant des critères identiquement prioritaires par codes couleurs).
11. Expérimenter des démarches d'évaluation de projets accompagnée par des prestataires extérieurs aux opérateurs (à l'instar du dispositif PERISCOL), afin d'en déterminer les plus-values et d'aider à monter collectivement en compétence sur ces techniques évaluatives qui restent encore trop souvent relativement négligées et peu approfondies (un guide de techniques concrètes d'évaluation des critères quantitatifs et qualitatifs d'une action pourrait être établi s'il n'existe pas, ou valorisé s'il existe et s'avère pertinent, en incluant la construction du projet et son bilan final, ainsi que les changements de comportement a posteriori). Des démarches d'autoévaluation de la qualité des projets peuvent aussi être menées par l'accompagnement des structures éducatives (voir le guide 2019²⁵ de l'ANSES).

²³ <https://ireps-ara.org/portail/portail.asp?recherche=In%E9galit%E9s%20sociales%20de%20sant%E9>

²⁴ ANSES, avis du 29 septembre 2022 relatif à « l'évaluation des stratégies de lutte anti-vectorielle (LAV) »
<https://www.anses.fr/fr/system/files/BIOCIDES2019SA0039.pdf>

²⁵ <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/comment-ameliorer-la-qualite-de-vos-actions-en-promotion-de-la-sante-guide-d-autoevaluation-construit-par-et-pour-des-associations>

12. Accroître l'approche positiviste, la rendre systématique afin de continuer de baisser le degré anxiogène des thématiques liées à la SE. Encourager des études permettant d'évaluer les niveaux de peur et de stress ressentis sur certains thèmes et leur incidence négative sur les passages à l'action. Lier cette approche à l'écopsychologie positive et à des techniques éducatives favorisant le lien à la nature (la « renaturation » de l'humain), la curiosité et la dimension émotionnelle.
13. Renforcer les liens avec le monde de la recherche afin de lancer des recherches-actions visant la montée en compétence, l'accroissement des données probantes notamment sur le plan évaluatif, l'élargissement des thématiques touchées, l'intégration de la pensée complexe aux démarches pédagogiques.
14. Approfondir les liens entre les différents financeurs afin de permettre des synergies (phasage des timing d'appels à projets, AMI, complémentarité sur les thématiques et opérateurs ciblés...), et une meilleure communication sur l'ensemble des dispositifs financiers existants et en devenir.

IV-2 - Recommandations liées aux réseaux

- 1- Renforcer la connaissance des interlocuteurs, mieux les identifier selon leurs thématiques, compétences et ressources. Une liste interactive pourrait être réalisée en utilisant les références de Pétale 07 et du Pôle ESE.
- 2- Etendre les possibilités des professionnels-relais : toucher davantage les bons interlocuteurs, les enseignants, les professionnels de santé dont les infirmiers, mais aussi des profils nouveaux (éco-gardes, surveillants de baignades, bateliers, offices du tourisme, loueurs, techniciens ENS, ...)
- 3- Développer ou renforcer le lien : avec l'Education Nationale (inspecteurs d'académie, conseillers pédagogiques, etc.), les autres institutions publiques, les PNR, les communautés de communes et d'agglomération, des syndicats de gestion et autres EPCI, les chambres consulaires (agriculture, commerce), les organismes de sécurité sociale (MSA, CPAM...), les professionnels de santé, officines, et leurs représentants, et avec de nouveaux champs éducatifs pouvant intégrer de l'ESE : sportif, culturels, sociaux.
- 4- Toucher davantage les acteurs liés à l'environnement intérieur, à l'eau et à l'aménagement du territoire, en intégrant notamment les acteurs au sein des réseaux locaux (collectif Pétale 07 pour l'Ardèche).
- 5- Etre présent sur les rencontres et planifications locales, départementales et régionales de toutes natures (contrat de Ville, PEDT, PLUi, Projet de Territoire, CLS, PCAET, SCOT, CTG, ENS, CLE, PTS, ...), pour infuser la dimension d'ESE, augmenter les partenariats et envisager de nouvelles formes d'actions.
- 6- Développer l'action et la mise en réseau sur les territoires peu ou pas touchés par l'ESE : analyser en profondeur les indicateurs de défaveur sociale, territoriale et environnementale de santé, déployer l'aller-vers envers les structures et collectivités pouvant devenir relais d'actions en ESE.

IV-3 - Recommandations liées aux formations

- 1- Former aux principes et aux critères évoqués dans la charte régionale ESE, et aux méthodes d'évaluation intégrant sa grille d'évaluation de la qualité des projets d'ESE.
- 2- Former à la complexité. Nous vivons dans un système complexe où les différents champs s'entrecroisent. Il est important d'acquérir une vision complexe de systèmes eux-mêmes complexes. Acculturer les éducateurs à ce domaine afin qu'ils puissent mieux intégrer cette dimension dans leurs outils et leurs pratiques, et développer peu à peu des projets spécifiques liés à la complexité (liens santé ↔ milieux naturels ↔ biodiversité ↔ climat ↔ biologie ↔ milieux entropiques ↔ agriculture ↔ alimentation ↔ social ↔ politique ↔ géographie ↔ économie...).
- 3- Mieux connaître les enjeux et techniques de mobilisation sociale. La population est un des acteurs de sa propre santé. Il est important qu'elle puisse s'impliquer dans le domaine de la SE. Se former sur ces notions de mobilisation sociale, et sur les déterminants permettant le changement durable de comportement, permettra de savoir comment s'adresser aux divers publics pour qu'ils s'impliquent à leur tour.
- 4- Former plus « globalement » les animateurs sur les différentes thématiques des espèces nuisibles et sur la santé-environnement (avec différents formats : des mini-formations pour une première approche, des

séminaires plus complets avec des chercheurs et professionnels de santé). Leur présenter synthétiquement les outils. Ils pourront ensuite devenir ambassadeurs de ces sujets, les approfondir s'ils le désirent.

- 5- Former les enseignants à la SE et aux outils d'ESE, pour qu'ils montent en compétence tant sur les cours en classe que durant les temps d'éducation dehors. Proposer des mini-modules à l'Education Nationale.
- 6- Faire évoluer le poste d'animateur vers un rôle d'éveilleur de conscience plutôt que d'être celui d'un apporteur de connaissances poussées. Les connaissances sont disponibles partout sur internet. L'animateur doit pouvoir apporter les bases et surtout s'orienter vers ce rôle d'éveilleur de conscience, de donneur d'envie de faire.
- 7- Former au numérique, pour s'approprier les entrées des informations sur les sites du pôle régional ESE et de Pétale 07, les applications liées aux téléphones portables et les réseaux sociaux.

IV-4 - Recommandations liées au numérique

- 1- Inciter tous les opérateurs entrant dans le champ de l'ESE à remplir les sites du pôle régional ESE et de Pétale 07, (fiches structures, cartes, agendas, ressources, compétences...).
- 2- Rendre efficaces les outils de cartographie et de plateforme collaborative des sites du pôle régional ESE et de Pétale 07, afin de rendre mieux accessibles les outils lorsqu'ils peuvent être numérisés.
- 3- Eviter les redondances et trouver un moyen (automatisé ou non) pour que les acteurs n'aient pas à écrire leurs fiches et activités à la fois sur le site Pétale 07 et sur le site du pôle régional ESE.

CONCLUSION

L'Education et la promotion en Santé-Environnement constituent un champ relevant de la prévention, et visent à apporter aux citoyens et aux collectivités les éléments de compréhension sur un environnement propice à préserver au bon état de santé des individus. De cette compréhension peut alors découler les gestes individuels et collectifs appropriés, inscrits dans un changement de comportement durable.

Le Plan Régional Santé-Environnement n°3 d'Auvergne Rhône-Alpes a poursuivi et approfondi les objectifs du plan précédent, permettant le développement d'un réseau structuré et acculturé d'acteurs en Education Santé-Environnement, la mise en place d'un site internet vivant et interactif, et la multiplication de projets impliquant de plus en plus les élus et collectivités territoriales. L'ARS a été partie prenante de cette stratégie et reconnue pour sa forte implication dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Que ce soit sur des projets locaux tel qu'en Ardèche, ou les dispositifs régionaux départementalisés tel que le celui de l'URCPIE visant la sensibilisation sur les tiques, les outils évaluatifs mis en place par le Pôle Régional ESE permettent une étude approfondie de ces projets, de l'amont à l'aval, avec une dizaine de critères de qualité couvrant l'ensemble des aspects opérationnels. En outre, une enquête menée auprès d'acteurs locaux impliqués conduit à affiner la vision de la mise en œuvre de ces stratégies d'acculturation et de lancement de projets liés à l'ESE.

De ces études peuvent ainsi être émises un certain nombre de recommandations afin d'améliorer à moyen terme les objectifs et mesures opérationnelles des dispositifs locaux, régionaux, et du futur PRSE 4 lui-même. Ce travail s'inscrit donc dans un contexte d'évolution permanente de l'Education en Santé-Environnement, qui s'ouvre à de nouveaux champs thématiques, de nouveaux partenariats et liens avec d'autres axes éducatifs, et des modalités d'intervention innovantes telles que la mobilisation sociale, sans perdre de vue la finalité visant le développement du pouvoir d'agir et de l'autonomisation des citoyens dans leur relation à leur santé et à leur environnement.

LEXIQUE

AAP : Appel A Projet
AJIR : Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité (programme porté par le Département de l'Ardèche entre 2017 et 2021)
ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ARA (ou AURA) : Auvergne-Rhône-Alpes (RA peut aussi apparaître pour Rhône-Alpes)
ARS : Agence Régionale de Santé
ATE : Aire Terrestre Educative
BTS GPN : Brevet Technique Supérieur en Gestion et Protection de la Nature
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
CLE : Commission Locale de l'Eau
CLS : Contrat Local de Santé
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CPOF : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Financement
CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CTG : Contrat Territorial Global
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDPP : Direction Départementale de la Protection de la Population
DDT : Direction Départementale des territoires
DRAJES : Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable
EIRAD : Entente Interdépartementale de Démoustication d'Auvergne-Rhône-Alpes
ENS : Espace Naturel Sensible
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ESE : Education et promotion en Santé-Environnement
GRAINE : Réseau régional de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable
IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
ISTS : Inégalités Sociales et Territoriales de Santé
LAV : Lutte Anti-Vectorielle
MSA : Mutualité Sociale Agricole
PCAET : Plan Climat Air Energie Territoires
PEDT : Projets Educatifs De Territoire
PES : Parcours Educatifs en Santé
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNR MA : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
PPS : Prévention et Promotion de la Santé
PRSE : Plan Régional Santé-Environnement
QAI : Qualité de l'Air Intérieur
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
SE : Santé-Environnement
SGGA : Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
SNU : Service National Universel
TAP : Temps d'Animation Périscolaire
UFS : Urbanisme Favorable à la Santé
URCPIE : Union Régionale des CPIE

ANNEXES

ANNEXE 1 (p. 37) : Montage et évaluation du programme PERISCOL

→ p. 37 : Grille de recommandations pour le montage et l'évaluation du programme

→ p. 40 : Evaluation du suivi du projet par l'IREPS 07 (extraits)

→ p. 43 : Evaluation du projet d'animations par l'IREPS 07 (extraits)

→ p. 47 : Evaluation globale du projet par l'IREPS 07

ANNEXE 2 (p. 49) : URCPIC AURA - Prévention des piqûres de tiques - Bilan des actions 2021

ANNEXE 3 (p. 52) : Evaluation des actions ESE en Ardèche - Grille d'entretien



Programme : 20 séances en Santé-Environnement (S-E) d'une heure maximum en 3 cycles sur 20 semaines de janvier à juin 2018, lors des Temps d'Animation Périscolaire (TAP) de l'école de SALAVAS, animés par un éducateur environnement (EEDD) de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA). Préparation du programme par l'ARS-DD07, l'IREPS-DD07 et l'animateur EEDD de la CCGA, entre juin et décembre 2017, sur la base du rapport d'évaluation du programme régional PERISCOL année n-1 de l'ARS ARA.

Grille de recommandations pour le montage et l'évaluation du programme (v28/06/2018)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT D'EVALUATION	FAIT OU A PREVOIR - MODALITES
<i>Pour l'élaboration du programme</i>	
Cibler davantage les écoles situées en quartier prioritaire politique de la ville afin de répondre à un des objectifs principaux du programme	Choix d'une commune rurale hors des centres de vie et d'activités principales du bassin de Vallon-Pont-D'Arc (critère d'inégalité territoriale).
Effectuer une étude de besoin auprès des acteurs locaux (sans oublier les professionnels du périscolaire) afin de favoriser une meilleure adhésion à la thématique santé choisie	Proposition de la S-E par l'ARS, avec promotion d'outils prioritaires (ambroisie, LAV, Dépollul'air) et de thèmes (baignade, eau potable...) correspondant à un territoire impacté par ces nuisances et problématiques. Adhésion de la CCGA sur ce principe, besoin de développer ces thématiques peu souvent abordées. L'éducateur EEDD est sensible à ces questions et possède déjà un bon bagage sur plusieurs thématiques SE. Ont été retenues les thématiques suivantes : eau, air, ambroisie, moustique-tigre et alimentation.
Présenter les objectifs spécifiques du programme aux animateurs du périscolaire suffisamment en amont afin de mieux définir leur rôle et leurs attentes et d'échanger sur les liens et nuances avec les autres activités du périscolaire	Discussions menées en amont lors de deux rencontres avec animateurs et responsables du secteur jeunesse de la CCGA. Ce partenaire a été partie prenante de la totalité du projet, notamment par le choix de l'école et des supports pédagogiques.
Proposer un travail de co-construction du contenu de chaque cycle afin d'impliquer tous les acteurs et ainsi créer des liens entre opérateurs et professionnels du périscolaire	<i>Cf. document « suivi du projet » en annexe.</i> L'éducateur retenu a été accompagné par l'opérateur, IREPS, sur 5 rencontres à la définition du programme d'actions.
Prendre en considération les représentations autour du périscolaire (loisirs, détente, pas de participation obligatoire et non apprentissage comme dans le cadre scolaire) qui peuvent être aussi des freins à la mise en place d'un projet d'éducation pour la santé	Les activités périscolaires de la CCGA sont déjà bien rodées. Du fait de la participation de cette dernière à l'élaboration du projet, il correspond bien à la réalité de cette organisation et des enfants accueillis. Prise en compte également dans l'élaboration actuelle des deux maquettes pédagogiques expérimentales sur l'ambroisie et la LAV, et le plateau de jeu Dépollul'air.
Prendre en considération les attentes des enfants concernant le périscolaire afin d'augmenter leur adhésion et participation : ils sont ouverts et curieux mais sont en attente de divertissement	L'ensemble des outils pédagogiques utilisés par l'éducateur EEDD sont adaptés aux enfants accueillis en leur permettant de s'approprier par eux-mêmes les thèmes choisis. Les démarches pédagogiques de l'éducateur sont-elles aussi adaptées. Ces deux points ont fait partie de l'accompagnement méthodologique spécifique de l'IREPS qui incite à ces choix.
Concernant l'apprentissage de la théorie, répéter permet aux enfants d'assimiler : reprendre des notions théoriques au cours des cycles mais de manière plus ludique	La construction de ce programme a pris en compte cette nécessité d'entrer progressivement et de différentes manières dans ces thématiques. Ainsi 3 périodes ont été définies. La période 1 avec plus de moments en salle autour des outils a permis en 5 séances d'introduire l'intégralité des thèmes retenus. Ensuite chaque thème a été repris d'une autre manière sur la période 2 ou 3. <i>Cf. document « projet d'animation » en annexe.</i>

Selon le contexte, cibler des enfants plus jeunes (CE1 et CE2 par exemple)	Le public cible est bien les enfants de cycle 3 mais la réalité de l'organisation des activités périscolaires sur ce territoire rural implique que les groupes se composent également d'enfants plus jeunes (du CE1 au CM2). Ceux-ci ont donc bénéficié au même titre que les autres de l'ensemble des séances. L'interaction entre pairs a été un élément clé de réussite puisque les plus grands ont pu venir en aide des plus petits lorsque cela le nécessitait. De plus, lors d'activités en petits groupes, l'éducateur EEDD a été vigilant et a mixé les âges.
Prévoir un programme avec des objectifs différents (pour les cycles) pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville	Commune non en quartier prioritaire mais en ruralité. Programme adapté au territoire, son contexte social et géographique.
Prévoir un fil conducteur pédagogique entre les 3 cycles, donnant du sens et de la cohérence d'ensemble sur le programme. Exemples : prendre soin de soi (gestes individuels de protection sanitaire), prendre soin des autres (dimension collective de la S-E), "que puis-je en tirer d'utile pour mes parents ?", etc.	<i>Cf. documents en annexe : « Suivi du projet » « Projet d'animation »</i>
Prévoir des activités reproductibles et qui peuvent être facilement prises en charge dans l'avenir par des animateurs extrascolaires (simplicité, fiches d'accompagnement pédagogique...)	Le document reprenant le projet d'animation de l'ensemble des 20 séances a été construit pour rendre reproductible ce programme. <i>Cf. document « projet d'animation » en annexe.</i>
Pour la formation	
Former ou sensibiliser tous les animateurs périscolaires participant au programme	Un seul éducateur EEDD est choisi et accompagné pour mettre en place les 20 séances sur les 3 cycles. Organisation de 2 temps de formation de l'ensemble des personnels d'animation des activités périscolaires de la CCGA les 28 et 29 août 2017 (25 participants).
Clarifier les objectifs de la formation et diffuser le contenu détaillé aux participants	Objectifs définis en amont, mais programme cité en introduction des temps de formation (pas en amont).
Travailler sur la communication et la manière de présenter le programme aux enfants et aux parents	Sujet évoqué avec l'animateur en dehors du temps de formation (cf élaboration du programme)
Donner aux participants des supports, guides ou fiches afin qu'ils puissent les utiliser lors des modules	Présentation des outils pédagogiques + des ressources documentaires et internet.
Faire participer les différents opérateurs aux formations	Démarche interactive/participative.
Proposer une seule formation mais plus longue (au moins 1 journée)	Deux formations d'une ½ journée. Éléments de bilan des formations : « Formation trop courte qui a néanmoins permis de poser les bases mais qui n'est pas allée assez loin. De la frustration mais de l'envie d'aborder la santé environnementale. Besoin de plus de connaissances sur les différents thèmes et plus de « solutions », d'astuces pour mettre des choses en place ».
Pour le déroulement du programme	
Informers les enfants que le programme proposé est différent des activités périscolaires habituelles (objectifs, durée...)	Information donnée en début de session.
Pendant les ateliers, limiter la présence de professionnels qui n'interviennent pas	1 seul éducateur EEDD. Accompagné sur 1 séance par le chargé de projet de l'IREPS.
Maintenir / privilégier les activités en début ou milieu de semaine afin de favoriser l'attention des enfants	Les activités périscolaires étaient déjà organisées. Les séances se sont faites les jeudis de 15h30 à 17h00.
Limiter le nombre d'opérateurs à deux ou trois maximum par cycle afin que chaque opérateur puisse animer au moins 2 modules (faciliter l'organisation du cycle, créer du lien entre les modules et avec les professionnels du périscolaire et les enfants)	1 seul éducateur EEDD. Accompagné sur 1 séance par le chargé de projet de l'IREPS.

Définir le rôle de chaque intervenant (opérateur, animateur périscolaire et porteur du projet) en amont des cycles et pour chaque module	1 seul éducateur EEDD. Accompagné sur 1 séance par le chargé de projet de l'IREPS. Ce dernier a participé à la 1 ^{ère} séance pour introduire le projet et expliquer avec l'éducateur EEDD le programme mis en place sur cette période.
Faire participer les animateurs à tous les cycles (co-construction et/ou animation)	1 seul éducateur EEDD accompagné lors du dernier trimestre 2017 pour construire ce projet en planifier les séances.
Avant le début d'un nouveau cycle (ou lors du changement d'opérateur), effectuer un bilan du cycle précédent avec les opérateurs du cycle suivant	<i>Cf. document « projet d'animation » en annexe.</i>
Pour les modules à dominante artistique, préparer en amont le lien entre la thématique santé et les activités proposées	Pas de séances à dominante artistique programmées.
Pour les cycles « théâtre », prévoir davantage de séances (au moins 12)	Pas de séances « théâtre » programmées.
<i>Pour créer des liens avec les parents</i>	
Présenter le programme aux parents en précisant que les objectifs sont différents des autres activités du périscolaire via plusieurs moyens de communication (réunion, note d'information...)	Au moment de venir chercher les enfants lors du dernier trimestre 2017. Un mot a été adressé aux parents au début de chaque période par la CCGA.
Proposer des « challenges » aux enfants (exercices à faire à la maison) qui sollicitent la participation des parents et questionner les enfants lors des modules suivants	Pas de challenge à la maison, mais aux stands lors de la kermesse de l'école, tenus par les enfants ayant participé au programme, avec participation de quelques parents.
Garder une trace, un document écrit des activités des enfants afin qu'ils puissent le transmettre aux parents	Hormis le stand lors de la kermesse de l'école, quelques outils utilisés par les enfants sont conservés à domicile (livrets Cap'tain Allergo, enquête moustique tigre...).
<i>Pour créer des liens avec l'école</i>	
Ce travail doit être effectué en amont du projet, les porteurs du projet doivent informer les différentes instances de l'éducation nationale puis intégrer des représentants du programme à l'école dès les premières réunions afin d'envisager assez tôt sa poursuite à l'école (en parallèle ou l'année suivante).	L'équipe enseignante a été associée dès le début au projet pour valider le choix de l'école. Une rencontre a ensuite été organisée pour valider les orientations du programme et pour faire des liens avec leur programmation scolaire. La DSDEN a été informée et le conseiller pédagogique en charge de ces thématiques a été informé de toutes les étapes du projet. Une séance avec le kit Cap'tain Allergo a été mise en place pour toute la classe en coanimation avec l'enseignante. Stand lors de la kermesse de l'école, tenu avec les enfants ayant participé au programme.
<i>Recommandations pour l'évaluation des résultats</i>	
<i>L'évaluation des résultats a pour objectif de savoir si le programme a permis d'atteindre ses objectifs principaux. Elle va permettre de mesurer l'effet des interventions sur le niveau de connaissances des enfants et sur leur capacité à les mobiliser. Elle va également mesurer l'impact du programme sur l'environnement des élèves participant (école et parents). Pour chaque cycle, il est nécessaire de :</i>	
Définir des objectifs principaux et spécifiques : ces objectifs devront s'adapter aux caractéristiques du groupe d'enfants	Objectifs définis (dont ceux par thématique)
Définir les indicateurs de résultats au regard des objectifs fixés	Indicateurs qualitatifs
Elaborer une base (informatiques) de recueil de données quantitatives et qualitatives	Base non réalisée ou remise à l'IREPS
Elaborer des questionnaires, les distribuer et accompagner les enfants pour le remplissage	Une partie des sessions avec évaluations finales
Saisir informatiquement les données (résultats des questionnaires, indicateurs,..)	Données dans le rapport de l'animateur Environnement
Durant l'évaluation des résultats, il sera indispensable d'assurer le suivi de chaque enfant inscrit à travers les indicateurs suivants : - Caractéristique de l'enfant : âge/sex/niveau d'étude des parents/french EDI - Participation (nom du module et du cycle) - Si absence : motif d'absence - Si désinscription : motif de désinscription	Le suivi par enfant n'a pas été formalisé de manière exhaustive
<i>Autres informations et modalités pratiques jugées nécessaires</i>	

Données générales du projet.

Territoire : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) – Ecole de SALAVAS.

Contact : Dimitri MOINE, éducateur à l'environnement (professionnel accompagné par l'IREPS)

Objectif général : Améliorer les connaissances en santé environnement des enfants scolarisés au cycle 3 (9 – 12 ans).

Public cible : Le groupe se compose de 8 à 14 jeunes allant du CE1 au CM2.

Objectif de l'accompagnement : Accompagner et outiller l'éducateur à l'environnement intervenant sur l'école de SALAVAS pour mettre en œuvre des activités périscolaires sur les thèmes de la santé environnement.

Suivi de l'accompagnement.

Compte-rendu de la rencontre du vendredi 15 septembre 2017 à la CCGA à VALLON-PONT-D'ARC.

Objectif de la rencontre : débiter l'accompagnement, établir les orientations générales de l'accompagnement et planifier le calendrier des prochaines rencontres.

Bilan des temps de formation (cf. évaluations).

→ Lundi 28 août – groupe de responsables de sites.

Formation trop courte qui a néanmoins permis de poser les bases mais qui n'est pas allée assez loin. De la frustration mais de l'envie d'aborder la santé environnementale. Besoin de plus de connaissances sur les différents thèmes et plus de « solutions », d'astuces pour mettre des choses en place.

Transmettre des ressources bibliographiques et des connaissances (dossier documentaire).

→ Mardi 29 août – groupe d'animateurs.

Difficulté à mettre en application les outils et à se saisir des thèmes. Pas adaptés pour les moins de 6 ans, mais ce public n'était pas ciblé par cette formation.

Définition du calendrier des temps de travail.

Il a été décidé d'une rencontre mensuelle : lundi 2 octobre, lundi 13 novembre et lundi 4 décembre 2017.

Données générales du projet.

Les animations se dérouleront tous les jeudis de 15h30 à 17h00. La volonté est d'aller au maximum dehors si les conditions météorologiques le permettent. Sinon les animations auront lieu dans la salle polyvalente. En pratique cela laisse 1h maximum d'animation lors des séances en salle polyvalente et 30 minutes maximum lors de celles au jardin pédagogique (trajet A/R de l'école au jardin). Le jardin est à environ 15 minutes de l'école. Il est situé sur une parcelle communale à côté d'autres jardins et non loin de champs agricoles (vignes). Sur le trajet il y a également des éléments intéressants à exploiter (ruisseau asséché, différents paysages, arbres à fruits comestibles...).

→ Lien avec l'enseignante. Il est nécessaire de la contacter rapidement pour faire le lien avec les programmes scolaires.

→ Lien avec les parents. Une rétrospective de chaque période sera faite sous forme de journal pour les parents et d'une gazette intercommunale sur l'enfance et la jeunesse. Voir à créer une animation pour restituer le travail du semestre lors de la fête des écoles.

Planification des séances.

3 périodes vont jaloner le 1^{er} semestre 2018 :

- Période 1 : 5 séances du 8 janvier au 9 février.
- Période 2 : 7 séances du 26 février au 13 avril.
- Période 3 : 9 séances du 30 avril au 6 juillet.

Volonté d'adapter les séances en fonction des saisons. Sur la période hivernale, utiliser plus d'outils et jeux permettant de rester en intérieur. La période 1 sera dédiée à l'apprentissage de connaissances à partir des outils dans la salle polyvalente. Etant donné le temps d'attention des enfants, ces séances seront découpées en 2 parties. La 1^{ère} autour de l'outil et la 2^{nde} sur un temps plus actif où les jeunes pourront bouger (lien activité physique).

→ Thèmes retenus. 5 thèmes ont été envisagés : la qualité de l'eau (cuve de récupération, point d'eau, rivière, baignade), le moustique-tigre (cuve, proximité des jardins), la nutrition (lors des goûters notamment), ambroisie (apports de compost et de sable, rivière) et la qualité de l'air (pollutions et sources de pollutions).

→ Les outils utilisés : la mallette LAV, la mallette ambroisie et le jeu « Dépollu'air ». Il reste à trouver des outils permettant d'aborder les sujets de l'eau et de la nutrition.

Transmettre des infos sur la qualité de l'air et la nutrition à Dimitri.

Compte-rendu de la rencontre du lundi 02 octobre 2017 à la CCGA à VALLON-PONT-D'ARC.

Objectif de la rencontre : poursuivre l'accompagnement, organiser la 1^{ère} période et planifier la rencontre avec l'enseignante de l'école de SALAVAS.

Présentation de l'outil « la rivière m'a dit » (FRAPNA).

Dimitri possède cet outil qui peut être exploité pour aborder le thème de l'eau. Il continue de l'étudier pour en discuter lors de la prochaine rencontre.

Réflexion sur l'évaluation.

Il est nécessaire de penser à l'évaluation avec les enfants. Plutôt en fin de séquences car étant donné le peu de temps sur chaque séance, il sera difficile d'en faire une après chaque animation (pas forcément utile). Idée d'une urne avec jetons ou smileys en fin d'animation pour avoir quand même un retour sur la satisfaction des enfants. Un lien peut être fait avec le conseil municipal des jeunes où il y a déjà des votes faits dans des urnes.

L'évaluation finale pourra être réalisée lors de la fête des écoles avec un travail de restitution ou tenue de stand par les enfants suivis dans le projet, auprès des parents. Cela nécessite de contacter l'enseignante pour vérifier la possibilité de cette démarche. Sinon voir si un autre temps peut être organisé mais cela semble plus compliqué. Voir également avec elle le lien avec les programmes scolaires, la possibilité de créer quelque chose en classe (pas le temps lors des séances).

Idée de remettre un diplôme aux enfants à la fin du projet.

Planification de la 1^{ère} période.

Date	Thème	Temps 1	Temps 2
11/01	Eau	?	Parcours à définir
18/01	Moustique	Figurines / cycles de vie	Parcours kaléidoscopes
25/01	Nutrition	?	Parcours valeur nutritionnelle, équilibre alimentaire, qualité des aliments...
01/02	Air	Dépollu'air	Parcours à définir
08/02	Ambroisie	Allerg'Uno + jeu plateau	Parcours à définir

Idée de mettre la nutrition de manière transversale lors des 2 autres périodes. L'activité physique sera travaillée lors de chaque fin de séance de cette période sous la forme d'un parcours. Ce temps peut également servir d'évaluation des connaissances.

Autres périodes.

Période 2 : eau + moustique.

Période 3 : air + ambroisie.

Objectifs par thème.

Qualité de l'eau : apprécier la qualité de l'eau de boisson, la potabilité / qualité des eaux de baignade, des rivières / sources de pollutions / usages de l'eau : boisson, baignade, irrigation, navigation, force... / cycle de l'eau (lien programmes scolaires) / approche écosystémique, du milieu aquatique : usage et préservation / crues et sécheresse.

Moustique-tigre : reconnaissance de l'insecte, du moustique, du moustique-tigre / cycle de vie du moustique-tigre / place dans l'écosystème (nuisible ou utile) / impacts sanitaires / gestes préventifs.

Qualité de l'air : respiration (lien programmes scolaires) / polluants et sources de pollutions / usages de l'air / impacts sanitaires, allergies / gestes préventifs.

Ambroisie : reconnaissances de la plante / cycle de vie / impact sur l'écosystème / impacts sanitaires / modes de gestion / gestes préventifs.

Nutrition : nécessité pour la santé / équilibre alimentaire / hygiène autour de l'acte alimentaire : lavage des mains, des aliments, conservation... / qualité, provenance, saisonnalité des produits alimentaires.

Compte-rendu de la rencontre du vendredi 20 octobre 2017 à l'école de SALAVAS.

Objectif de la rencontre : Proposer le projet à l'enseignante des cycles 2 et 3 de l'école primaire de SALAVAS, voir comment croiser le projet dans les programmes, aborder l'événement de fin d'année comme temps de bilan.

Rencontre des enseignantes.

Nous avons rencontré les enseignantes, dont celle en charge de la classe multi-niveaux composée des élèves concernés par le projet. Elle a 25 élèves dont les 14 qui sont dans le groupe d'activité périscolaire animé par

Dimitri. Ce qui laisse 5 élèves (du CE1 au CM2) qui n'y participent pas et 6 élèves de CP. Elle s'est montrée volontaire pour participer au projet et permettre le lien avec les programmes scolaires.

Lien avec les programmes scolaires.

L'enseignante propose de prendre en charge les parties de connaissances qui sont plus adaptées pour être abordées en classe. Des passerelles peuvent être envisagées avec la respiration, le cycle de l'eau, les êtres vivants et la nutrition.

Fête des écoles.

La date n'est pas encore arrêtée. C'est l'association des parents d'élèves qui gère son organisation, il faudra donc voir avec eux. L'enseignante s'occupe de leur en parler et fera un retour à Dimitri. L'idée d'un stand de jeux animés par les enfants pour les parents est envisagée. Le fait que beaucoup d'élèves de la classe se retrouvent dans le groupe de Dimitri permet d'envisager que toute la classe se lance dans cette dynamique pour participer à la tenue de ce stand.

Compte-rendu de la rencontre du lundi 13 novembre 2017 à la CCGA à VALLON-PONT-D'ARC.

Objectif de la rencontre : Poursuivre la planification du projet, travailler avec Fabrice GOUEDO de l'ARS sur la suite du projet, choisir les outils avec lesquels travailler durant les différentes périodes, envisager les animations utilisées durant la 2nde période.

Lien avec l'école.

L'enseignante a commencé le cycle de l'eau et est toujours partante pour faire le lien avec le périscolaire. Elle n'a pas encore de réponses des représentants des parents pour l'animation lors de la fête de fin d'année.

Période 1.

Pour la 1^{ère} période, utiliser l'outil « ricochets » sur le thème de l'eau. Dimitri voit avec Pétale 07 ou la FRAPNA si celui-ci est disponible dans le réseau EEDD.

Pour aborder la nutrition, aliments sous forme de jouets pour simuler une épicerie ou un marché. Volonté de permettre aux enfants de discuter autour des produits des modes de consommations et des choix alimentaires. Possibilité d'organiser un atelier cuisine (sur le modèle d'Orgnac). Voir également le doc de « l'Anis Etoilée ».

Date	Thème	Temps 1	Temps 2
11/01	Eau	Ricochets	Parcours à définir
18/01	Moustique	Figurines / cycles de vie	Parcours kaléidoscopes
25/01	Nutrition	Encore à définir	Parcours valeur nutritionnelle, équilibre alimentaire, qualité des aliments...
01/02	Air	Dépollu'air	Parcours à définir
08/02	Ambroisie	Allerg'Uno + jeu plateau (voir autres jeux de la mallette parus d'ici là)	Parcours à définir

Période 2.

Thème de l'eau.

- Qualité de l'eau de boisson, potabilité : bar à eau, dégustation. Saveurs acide, amère, sucrée et salée... Filtration et décantation (naturelle, avec du « micropur », etc.).
- Qualité des eaux de baignades, rivières et sources de pollutions : balade pour identifier les dispositifs de captage. Dimitri contactera le syndicat Ardèche Claire pour leur demander s'ils peuvent accompagner une sortie sur le terrain. L'idée est d'identifier les points de captage et le contrôle de l'eau de baignade et/ou de consommation. Profil baignade. Eau « désinfectée » dans les piscines ?
- Les usages de l'eau : arrosage dans le jardin pédagogique.
- Les crues et la sécheresse : les épisodes cévenols, le manque d'eau et les restrictions.

Le moustique-tigre.

- Gestes préventifs : recherche dans le jardin pour supprimer les objets permettant des eaux stagnantes et donc des gîtes larvaires. Pose d'une protection sur la cuve de récupération des eaux de pluie. Construction de pièges avec des bouteilles plastiques pour capturer et observer les gîtes larvaires.
- Le cycle de vie des moustiques : utilisation des figurines pendant la 1^{ère} période. Affiches reprenant le cycle de vie (aquatique, aérienne...)

Compte-rendu de la rencontre du lundi 04 décembre 2017 à la CCGA à VALLON-PONT-D'ARC.

Objectif de la rencontre : Poursuivre la planification du projet, envisager les animations et choisir les outils avec lesquels travailler durant la 3^{ème} période.

Ajustements périodes 1 et 2.

Dimitri se renseigne avec un guide pêche pour la mallette « Ricochets » de la FRAPNA. Pour le 18 janvier, transmettre la mallette LAV à Dimitri. Pour le 8 février la mallette ambroisie. Prévoir le kit « Cap'tain Allergo » pour l'enseignante lors de la 3^{ème} période.

Date	Thème	Temps 1	Temps 2
11/01	Air	Jeu « Dépollu'air »	Parcours avec des zones de pollution et des déplacements adaptés
18/01	Eau	Mallette « Ricochets »	Parcours avec des cerceaux pour représenter les différents usages de l'eau
25/01	Moustique	Figurines / cycle de vie – Mallette LAV	Parcours kaléidoscopes pour piquer et ensuite pondre
01/02	Nutrition	Mini marché / cartes aliments	Parcours pour créer un menu qui fait plaisir puis un menu équilibré
08/02	Ambroisie	Mallette ambroisie : « Allerg'Ono » + jeu plateau + « Mystiplante »	Parcours avec des cartes ambroisie en fleur ou non

Transmettre des infos sur la qualité de l'air extérieur et des guides nutrition du PNNS à Dimitri.

Période 3.

Thème de l'air.

- Introduction sur l'air : informations globales, rappel des programmes scolaires.
- Polluants et sources de pollution : à l'intérieur de la classe, à la maison, dans le jardin et en sortie extérieure.
- Parcours enquête dans son environnement proche.
- Construction d'un moulin à vent ?

L'ambroisie.

- Impacts sanitaires et risques d'allergies.
- Reconnaissance de la plante et de ses caractéristiques.
- Reconnaissance sur le terrain des plants d'ambroisie lors d'une ballade au mois de juin.

PROGRAMME PERISCOL – SANTE ENVIRONNEMENT EN ARDECHE – 2017/2018

Evaluation du projet d'animations (extraits)

Données générales du projet :

Lieu : Ecole de Salavas

Public : 14 enfants du CE1 à CM2

Objectifs : Améliorer les connaissances en santé environnement des enfants

Déroulement : programme de 20 séances

PERIODE 1 (JANVIER-FEVRIER 2018)

Séance 1 : Qualité de l'air

Objectifs : connaître les principales sources de pollution à la maison et des gestes de prévention pour éviter les polluants.

Matériel : jeu *dépollu'air*, matériel motricité

Evaluation :

- Boite de satisfaction : chaque enfant possède une boule verte et une boule rouge. 1 boule verte = satisfait de la séance ; 1 verte + 1 rouge = moyennement satisfait, 1 boule rouge = pas satisfait du tout. 13 enfants : 13 vertes et 2 rouges = 11 satisfaits et 2 moyennement
- Chacun cite une source de pollution à la maison ou à l'école lors de la conclusion : Pas le temps de vraiment le faire mais les enfants ont globalement bien compris : ils anticipaient certaines explications et les questions étaient pertinentes.

Séance 2 : Eau

Objectifs : connaître les enjeux de santé autour des usages de l'eau.

Matériel : 12 cerceaux, ficelle, carte jeu cycle eau géant, malle Ricochet.

Evaluation :

- Boite de satisfaction : 10 enfants : 10 verts et 3 rouges = 8 satisfaits et 2 moyennement
- En conclusion chaque enfant cite un usage de l'eau et s'il a besoin d'eau propre ou non : Pas de malle ricochet disponible dans le secteur. Mais le parcours de l'eau a finalement pris toute la séance avec les discussions. Tous les enfants ont compris l'importance d'avoir de l'eau de bonne qualité pour les divers usages qu'ils m'ont cités : « eau de boisson, baignade, canoë, toilette, arrosage, cuisine, les poissons et la pêche ».

Séance 3 : Moustique

Objectifs : savoir reconnaître un moustique / Connaître son cycle de vie

Matériel : Malle EID expérimentale, corde, plots, haies, chaises et tables

Evaluation :

- Boite à smileys : 11 enfants : 10 verts et 2 rouges = 9 satisfaits, 1 moyennement, 1 pas du tout.
- Que les cycles soient faits correctement au 4e tour : OK Mais certains ont eu du mal à différencier les nymphes des larves. Les enfants citent facilement ce qui caractérise un insecte : 6 pattes, tête, corps, abdomen.
- Dessins réalistes : pas faits car manque de temps.

Séance 4 : Nutrition

Objectifs : Savoir composer un menu équilibré / réfléchir aux choix de consommation (origine, qualité, quantité)

Matériel : Mini Marchés, cartes aliments (x 4)

Evaluation :

- Boite à smileys : 9 enfants : 9 verts et 1 rouge = 8 satisfaits, 1 moyennement
- Les derniers menus sont équilibrés : Ok après les explications et description des besoins nutritifs.
- Le niveau sonore est acceptable et les débats sereins sur le marché : pas fait car manque de temps.

Séance 5 : Ambroisie

Objectifs : connaître le cycle de l'Ambroisie et en quoi c'est un problème.

Matériel : Mini Marchés, cartes aliments (x 4)

Evaluation :

- Boite à smileys : 12 enfants : 12 verts et 2 rouges = 10 satisfaits et 2 moyennement
- Les bons comportements sont adoptés lors de la déambulation : Pas le temps de faire la déambulation. Mais, en discutant avec eux pendant le jeu de plateau, on voit que les enfants ont bien compris la problématique de cette plante. Sur le jeu Allergono, ils étaient curieux et lisaient les informations inscrites. Le mystiplante est un peu rapide bien que le graphisme ne soit pas évident à comprendre au départ.

PERIODE 2 (MARS-AVRIL 2018) : EAU ET MOUSTIQUE

Séance 1 : les qualités de l'eau

Objectifs :

- Comprendre que la pollution ne se voit pas toujours
- Comprendre que l'on n'attend pas la même qualité d'eau pour se baigner et pour boire
- Réfléchir aux solutions et lancer une expérimentation.

Matériel : bouteilles ou bocaux avec différentes eaux (salée, sucrée, citronnée, boueuse, menthe, une eau minérale, une eau du robinet, une eau éparsée, eau de la citerne du CN), des gobelets, 3-4 bocaux vides,

Evaluation :

- Les enfants déterminent les bonnes eaux comme potables.
- Pertinence des remarques et question dans la discussion : Les enfants se sont faits globalement piégés par la couleur et l'odeur de l'eau de la rivière, qui vu les conditions hydrologiques et climatiques, était claire et inodore. Par la suite ils ont retrouvé les goûts assez facilement. Nous avons pu faire la différence entre une eau que l'on peut boire, l'eau sucrée par exemple, mais qu'il ne faudrait pas consommer régulièrement pour des raisons nutritionnelles. Mais les temps de discussions même courts sont compliqués avec ce groupe qui se déconcentre et dissipe vite.

Séance 2 : les qualités de l'eau

Objectifs : Comprendre comment on traite l'eau et on prévient les pollutions et intoxications

Matériel : bouteilles ou bocaux, entonnoir, les bocaux témoins de la séance 1, plaque électrique

Evaluation :

- Les enfants estiment comme il faut le traitement de l'eau
- Les enfants constatent qu'il faut beaucoup de moyens et d'énergie pour traiter l'eau d'où l'intérêt de ne pas polluer : Les enfants comprennent par l'observation que leur eau n'est certainement pas potable. Ils posent directement la question « comment fait-on pour rendre l'eau potable ? ». La discussion s'enchaîne et à l'aide de supports visuels je leur montre des stations de traitement, les comprimés, et d'autres procédés. Les enfants s'aperçoivent que ce n'est pas si simple du moins une partie de ceux dont la dissipation était moindre.

Séance 3 : les qualités de l'eau

Objectifs : Comprendre que les invertébrés aquatiques sont des indicateurs de la qualité de l'eau.

Matériel : bocaux, loupes, boîtes loupes, épuisettes, LRMD

Evaluation : Les enfants déterminent la qualité de la rivière grâce à l'outil. Bilan : Cf période 5 séance 1 du 26/04

Séance 4 : les qualités de l'eau

Objectifs :

- Observer les points à contrôler du profil rivière
- Comprendre que la qualité de l'eau est surveillée et comment.

Matériel : cartes

Evaluation : Les enfants trouvent les points à contrôler : ils n'ont pas eu trop de mal à trouver les points. Sur chaque point les informations étaient brèves car les enfants étaient pressés de trouver le suivant. Le dernier a permis une discussion plus longue mais l'écoute était très limitée. L'essentiel des informations ont été évoquées mais avec quels restes ? Je n'ai pas eu l'impression qu'ils aient fait le lien entre ces points et la qualité de leur lieu de baignade. Seul leur importait de réussir le rallye photo.

Séance 5 : moustique tigre

Objectifs : Trouver les points de développement du moustique dans le coin nature

Matériel : check list

Evaluation : Les enfants répondent correctement à la check list : Par suite du comportement général du groupe dans l'ensemble des activités périscolaires, mes collègues et moi-même avons procédé à une médiation sur le bien vivre ensemble avec les enfants. Cette séance a été reportée au 3 mai.

Séance 6 : moustique tigre

Objectifs : Mettre en place les mesures correctives vues à la séance précédente

Matériel : check list

Evaluation : On pose tous les éléments nécessaires.

PERIODE 3 (MAI-JUIN 2018) : MOUSTIQUE, AIR ET AMBROISIE

Séance 1 : invertébrés aquatiques et qualité de l'eau

Objectifs :

- Déterminer invertébrés aquatiques
- En déduire la qualité de la rivière
- Comprendre que les invertébrés aquatiques sont des indicateurs de la qualité de l'eau.

Matériel : bocaux, loupes, boîtes loupes, épuisettes, LRMD

Evaluation :

- Les enfants déterminent les invertébrés correctement : les enfants ont pu déterminer les invertébrés capturés et s'apercevoir que nombre d'êtres vivants vivent dans la rivière et que cette vie est fragile
- Les enfants trouvent le niveau de qualité de l'eau : Il a fallu de nouveau faire un recadrage dû au comportement général du groupe en début de séance. Le temps restant ne nous a pas permis d'aller jusqu'à l'analyse de la qualité de l'eau en fonction des invertébrés trouvés.

Séance 2 : Moustiques tigre

Objectifs :

- Trouver les points d'eau où il pourrait y avoir des larves avec la check-list
- Réfléchir aux solutions

Matériel : checklists, tablette, élastique, crayon

Evaluation : Les enfants repèrent les zones de reproduction du moustique (cuve de récupération d'eau de pluie, chenaux, puits, bidons.. ;) : Les enfants ont bien compris que le moustique se reproduit dans l'eau stagnante et repèrent facilement les lieux d'accumulation possible à l'aide de la check-list. Mais celle-ci ne mentionne pas les puits et un seul enfant l'a repéré comme étant une zone de reproduction. Nous avons également pris le temps de vider les coupelles des pots de fleur et autres petits récipients.

Séance 3 : Moustiques tigre

Objectifs :

- Mettre en place les mesures correctives vues à la séance précédente
- Fabriquer des pièges à moustique

Matériel : checklist remplie à la séance précédente, ficelles, fils de fer, moustiquaire, carton plume, marker, bouteilles plastique, sucre, levure, verre doseur.

Evaluation :

- Les enfants réalisent les corrections nécessaires : L'ouverture supérieure de la cuve de récupération d'eau de pluie a été recouverte par une moustiquaire par les enfants, le puits par l'animateur.
- Ils fabriquent au moins 1 piège à moustiques : Répartis en petits groupes, les enfants ont fabriqué 4 pièges à moustiques disposés dans le coin nature qui ont capturé quelques moustiques mais beaucoup de fourmi.

Séance 4 : pollution de l'air

Objectifs : Connaitre et repérer les sources potentielles de pollution atmosphérique

Matériel : Enigmes et photos.

Evaluation :

- Les enfants arrivent à une conclusion multi factoriel
- Ils trouvent au moins 1 solution plausible par problème

Les enfants étaient à fond sur le jeu de piste, ce fut compliqué de les concentrer sur la réflexion. Mais certains avait des déductions intéressantes. Des questions ont été soulevées comme « pourquoi on n'est pas tous allergiques ? » « Quelles maladies arrivent avec tels ou tels polluants ? »

Séance 5 : l'ambroisie

Objectifs :

- Reconnaître l'ambroisie
- Repérer les secteurs où on en trouve en bord de rivière

Matériel : Pots avec ambroisie et autres plantes

Evaluation :

- Les enfants reconnaissent tous l'ambroisie : le jeu de reconnaissance qui a bien fonctionné.
- Les enfants repèrent bien l'ambroisie en bord de rivière : mauvais temps, sortie reportée

Séance 6 : arrachage d'ambroisie

Objectifs :

- Reconnaître l'ambroisie
- Repérer les secteurs où on en trouve et arracher les plants

Matériel : sacs poubelle, gants

Evaluation : Les enfants repèrent bien l'ambroisie en bord de rivière : Les enfants ont rempli 8 sacs poubelles de 10 litres avec l'ambroisie arrachée mais il en reste encore beaucoup. Ils se sont rendu compte de l'ampleur de la tâche. Une seule armoise a été arrachée, les enfants reconnaissent bien l'ambroisie maintenant.

Séance 7 : préparation de la kermesse

Matériel : jeu de la mallette ambroisie, bar à eau et figurine cycle de vie des insectes par groupe pour préparer 3 stands à la kermesse du 23/06

Séance 8 : stands à la kermesse

Objectifs :

- Faire découvrir aux parents les éléments abordés avec leurs enfants.
- Mettre les enfants en posture d'animation.

Matériel : bouteilles d'eau + mallette ambroisie + figurines et kaléidoscopes mallette moustique

Déroulement et évaluation :

- Bar à eau : aborder la qualité de l'eau par un jeu gustatif : 6 enfants pour tenir le stand en relai. Passage de 21 parents et enseignants. Questions fréquentes : « comment reconnaît-on une eau potable ou non ? »
- Vie de moustique : figurines des cycles de vie et kaléidoscopes, pour engager la discussion sur la lutte préventive par assèchement des zones de reproduction. 3 enfants pour tenir le stand. Passage de 8 parents. Questions fréquentes : Comment faire pour les éloigner ? Que mettre sur les piqûres ?
- Cap'tain Allergo : 2 enfants pour tenir le stand. Passage de 4 parents et 2 enfants d'autres écoles. Questions fréquentes sur l'identification de la plante.

PROGRAMME PERISCOL – SANTE ENVIRONNEMENT EN ARDECHE – 2017/2018

Evaluation du projet

Données générales du projet.

Intitulé de l'action : Améliorer les connaissances en santé-environnement des enfants scolarisés au cycle 3 (9-12 ans).

Territoire : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) – Ecole de SALAVAS.

Objectif général : Permettre aux professionnels des temps périscolaires de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, d'améliorer leur capacité à intervenir sur les thèmes de la santé-environnement auprès des enfants de cycle 3 (9 – 12 ans).

Objectif de l'accompagnement : Accompagner et outiller l'éducateur à l'environnement intervenant sur l'école de Salavas pour mettre en œuvre des activités périscolaires sur les thèmes de la santé-environnement.

Public bénéficiaire.

Nombre et typologie :

- 14 enfants de l'école de Salavas allant du CE1 au CM2.
- 1 éducateur à l'environnement en charge des activités périscolaires dans cette école.
- 28 éducateurs et animateurs des temps d'activités périscolaires de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.
- 2 enseignantes de l'école de Salavas.
- Les parents des enfants de l'école de Salavas et 33 parents lors de la kermesse de fin de projet.

Participation au projet :

La démarche méthodologique proposée par l'IREPS repose sur l'élaboration avec les partenaires à chaque étape permettant ainsi de mieux correspondre aux besoins exprimés par ceux-ci. Les rencontres avec le groupe de pilotage des 11 avril 2017 et juin 2017 ont permis d'analyser les besoins, définir les priorités et de proposer un accompagnement adapté. Les 20 séances à destination des enfants ont été construites avec une pédagogie active permettant leur implication effective. Les rencontres avec l'éducateur à l'environnement en charge des activités périscolaires pour construire le projet des 20 séances se sont déroulées les 15/09, 02/10, 20/10, 13/11 et 04/12 2017.

Atteinte des objectifs du projet.

Objectif spécifique 1 : Former les professionnels des temps périscolaires de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche à la Promotion de la Santé et à la Santé-Environnement.

Action 1 : Organiser une ½ journée de formation sur la Promotion de la Santé et les différents thèmes de la santé-environnement à destination des responsables de sites. **Réalisée.**

11 participants à cette sensibilisation organisée le 28 août après-midi.

Action 2 : Organiser une ½ journée de formation sur la Promotion de la Santé et les différents thèmes de la santé-environnement à destination des animateurs et éducateurs à l'environnement. **Réalisée.**

17 participants à cette sensibilisation organisée le 29 août après-midi.

Objectif spécifique 2 : Permettre l'appropriation d'outils pédagogiques par l'éducateur à l'environnement intervenant dans les temps périscolaires sur l'école de Salavas.

Action 1 : Sélectionner des outils pédagogiques de santé-environnement adaptés aux activités périscolaires pour des enfants de cycle 3. **Réalisée.**

En collaboration avec le référent du projet à la délégation Ardèche de l'ARS, nous avons recensé les outils suivants : mallette ambroisie, mallette LAV, Jeu « Dépollu'air », mallette Ricochets, jeu de cartes nutrition.

Action 2 : Diffuser et permettre l'appropriation de ces outils par l'éducateur à l'environnement accompagné. **Réalisée.**

Tout au long du projet, ces outils ont été mis à disposition de l'éducateur (*cf. document suivi du projet*).

Objectif spécifique 3 : Accompagner l'éducateur à l'environnement intervenant sur l'école de Salavas pour mettre en œuvre des activités périscolaires sur les thèmes de la santé-environnement. **Réalisée.**

Action 1 : Appuyer méthodologiquement l'éducateur à l'environnement pour créer une séquence de 20 séances auprès des enfants de cycle 3.

5 rencontres ont été organisées pour construire ces 20 séances. Des échanges téléphoniques et par voie électronique ont complété cet accompagnement (*cf. document suivi du projet*).

Action 2 : Assurer un suivi de la mise en œuvre du projet et permettre les liens avec les enseignants et les parents. 3 jours ont été spécialement dédiés pour cette action sur le 1^{er} semestre 2018. Cela a permis de répondre aux besoins d'ajustement des séances en cours de réalisation en collaboration avec l'éducateur. Une séance introductive co-animée avec l'éducateur accompagné a été réalisée le 11 janvier 2018. Du temps a été consacré pour faire le lien avec l'enseignante de l'école de Salavas. Une séance avec le kit « Cap'tain Allergo » a été réalisée le 4 juin 2018.

Critères supplémentaires proposés par l'IREPS.

Objectif 1 : Au moins 80% des participants se sentent plus compétents pour mener des actions en santé-environnement à l'issue de la formation.

Résultats des évaluations des temps de sensibilisation : 22 des participants estiment que la sensibilisation va constituer une aide pour leur pratique professionnelle.

Objectif 2 : A l'issue de l'accompagnement, que l'éducateur se sente plus légitime pour intervenir sur ces questions. **Témoignage de l'éducateur EEDD** :

« Tout d'abord la concentration et le comportement du groupe n'a pas permis d'approfondir les thématiques autant que l'on aurait souhaité. Cela nous rappelle que pour le périscolaire il faut vraiment réduire les objectifs et se concentrer sur le réinvestissement des connaissances et compétences acquises à l'école. Il faut limiter l'apport théorique. Le lien avec l'enseignante fut donc essentiel pour ce projet mais il me semble qu'il peut et doit être encore accentué pour augmenter l'efficacité du parcours pour les enfants.

Le soutien de l'IREPS m'a permis d'acquérir aussi de nouvelles connaissances et de faire évoluer mon approche et mon discours sur la santé-environnement. J'ai pu aborder plus sereinement ce sujet grâce à la mise à disposition des outils pédagogiques. La co-construction du projet permet un enrichissement certain au démarrage. La liberté laissée à l'animateur quant à la mise en place des séances permet d'adapter le thème au contexte local, au groupe, etc. Un face-à-face pédagogique en plus avec les enfants en milieu de projet permettrait peut-être de rythmer le projet et relancer les enfants avec un objectif plus précis.

De mon côté, la communication avec les parents fut limitée à une information sur le programme des activités en début de chaque période et des échanges informels à la fin de l'activité et sur les stands de la kermesse. Leur implication dans ce type de projet est à développer clairement ainsi que la communication. »

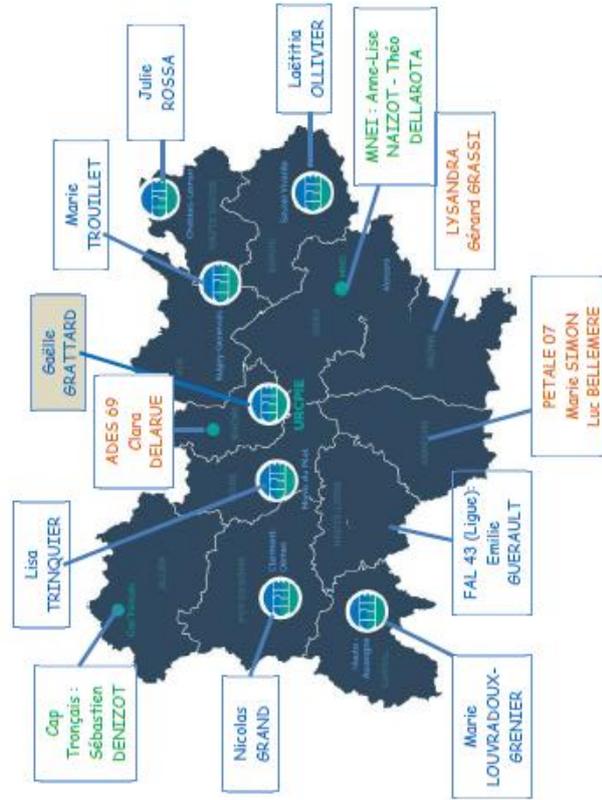
Prévention des piqûres de tiques et maladies vectorielles associées – Action 2021



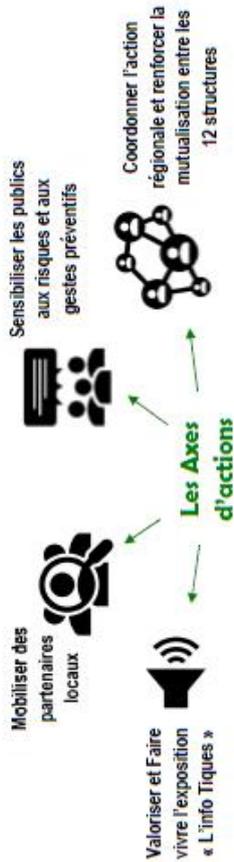
Le Projet 2021 de prévention des risques de piqûre de tiques dans la Région AURA porté et coordonné par l'URCPIE Auvergne -Rhône-Alpes s'inscrit dans la continuité des projets 2019 et 2020.

L'objectif général du projet est de prévenir les risques de piqûre de tiques dans la Région AURA, diffuser de l'information sur les mesures de protection, sur les risques de transmission par les tiques de maladies vectorielles (maladie de Lyme notamment) en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2021, le projet est centré sur la mobilisation des acteurs dans chacun des 12 départements de la région ainsi que la sensibilisation des publics.

Deux structures ont contribué à la mise en oeuvre de ce projet en 2021 sur les 12 départements de la région : 6 CPIE, 2 membres associés de l'URCPIE AURA et 3 partenaires spécifiques à ce projet



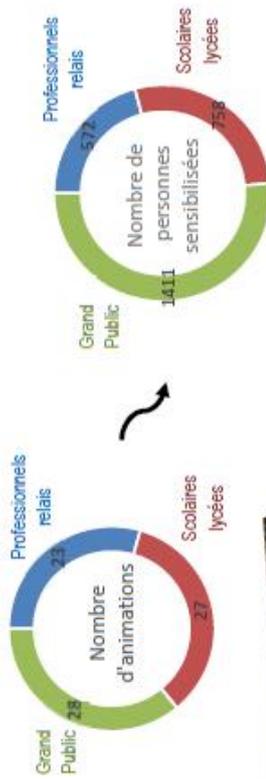
Bilan Action de Prévention des piqûres de Tiques 2021 – URCPIE AURA



La sensibilisation des publics

Les actions de sensibilisation étaient orientées sur 3 publics cibles : professionnels relais, scolaires: niveau lycées, grand public.

Au total **76 animations** réalisées (+ 2 reportées début 2022), **2 741 personnes sensibilisées** et **125 partenaires** associés pour ces interventions.



La « RandoTique » traduite en langue des signes sur un ENS dans la Loire



Bilan Action de Prévention des piqûres de Tiques 2021 – URCPIE AURA

Éléments de bilan et perspectives

Contexte sanitaire 2021

encore perturbé et qui a occasionné notamment :

- de multiples changements, annulations au niveau des animations et du temps passé à préparer, coordonner pour aucune réalisation.
- des difficultés pour faire circuler l'exposition car les lieux d'accueil fermés sur la première partie de l'année, et une réticence des publics à se rendre dans des lieux fermés.
- les professionnels relais parfois monopolisés sur la gestion de crise, les tiques n'ont pas pu être une priorité dans leur activité de prévention.



Stand d'info en Savoie



Outils d'animation (Ardèche)



Affiche Animation (Ardèche)

Animations et Publics cibles

- > Des demandes d'intervention de certaines écoles ayant des projets d'école dehors, des Jardins pédagogiques ou d'Aires Terrestres éducatives : à intégrer dans les publics 2022 ? Un échange avec les DSDEN à prévoir ? Idée aussi d'une séquence de formation pour les enseignants ?
- > De même un contact au niveau régional avec la DRAJES est envisagé pour faciliter un travail avec les fédérations et réseaux d'animateurs accueils de loisirs et centres d'hébergement.
- > Accueil très bon des établissements professionnels (lycées agricoles, MFR, CFA, ...) et de leurs élèves, public très en demande, à conserver comme cible pour la suite : formations agricoles, forestières, équitation, paysagistes, gestion et protection de la Nature, ...
- > Professionnels relais : bonnes perspectives de développement vers pharmacies, associations sportives, professionnels du tourisme, contacts à développer et poursuivre dans chaque département
- > Public cible à réévaluer dans chaque département : plus de pertinence des actions avec publics relais ou scolaires ou grand public selon les contextes locaux.



Exposition dans une pharmacie dans la Loire

Coordonner et renforcer la mutualisation entre les 12 structures



Une visio « scientifique »

le 14 sept 2021
avec intervention de Gwenaél Vourch de l'INRAE, Jonas Durant et Irene Carravieiri de CITiQue

Une visio « Partage d'outils et déroulés pédagogiques »

entre les 12 structures
le 23 novembre 2021

2 réunions en visio et des échanges tout au long de l'année

Projet en février 2021, Bilan en décembre, ...

Rédaction et partage de fiches d'animation et retours d'expérience

Valoriser et Faire vivre l'exposition « L'Info Tiques »



- Promotion de l'exposition dans les départements : plus de 3000 destinataires des actions de communication de promotion des expositions.
- Circulation de l'exposition : 127 jours d'emprunt et près de 2400 personnes ont pu voir l'exposition.
- Impression d'expositions supplémentaires
- Réalisation de 2 panneaux « entrée de sentiers » en cours de mise en téléchargement par les collectivités et gestionnaires d'espaces naturels et espaces verts urbains .
- Compilation des outils pédagogiques existants dans une « Valizz Tiques »
- Gestion du téléchargement de l'exposition « L'Info Tiques » depuis le site internet de l'URCPIE : 5 téléchargements (3 collectivités en Région, 1 médiathèque, 1 CPIE)



Mobilisation des acteurs locaux

- > Temps de communication, présentation des actions: assez long pour les structures qui ont pris en main l'action en 2021 (comme dans la Haute Loire).
- > Interventions facilitées par le pôle ESE et le réseau de binôme.
- > Renforcement des échanges avec les DT ARS.

Mutualisation

- > Très bons retours sur l'organisation des réunions en visio pour la mutualisation au sein de notre réseau, à reconduire avec intervenants extérieurs autour du sujet des tiques et de l'ESE, cela permet notamment de faire évoluer les approches et interventions.
- > Améliorer la lisibilité du tableau dynamique sur google drive pour optimiser le suivi de l'avancée des actions de chaque département.



Affiche Rando Tique dans la Loire

Approche thématique

- > Suggestion d'élargir les animations à d'autres « petites bêtes » problématiques pour la santé (chenille processionnaire, moustique tigre, ...)
- > Conforter une approche positive de promotion de la santé de ces thématiques, sans délivrer des messages anxiogènes vis-à-vis de la biodiversité ni engendrer une peur d'aller la nature.

Supports et outils d'animation

- > Souhait d'un achat groupé de tire-tiques
- > Besoin de décliner des supports d'animation pour favoriser les interventions en extérieur (bâches ?...), l'exposition n'étant pas très adaptée pour cela.
- > Gestion chronophage de l'exposition, en tenir compte pour l'action 2022
- > Une communication/diffusion des outils à améliorer et renforcer

Contacts

- **Coordination administrative** > **URCPIE AURA** : Gaëlle GRATTARD / g.grattard@urcpiie-saua.org / 04 37 43 45 06 - 06 68 84 16 05
- **Coordination technique** > **CPIE Haute Auvergne** : Marie LOUVRADOUX-GRENIER / marie.louvradooux-grenier.cole15@orange.fr / 04 71 48 49 09

Partie I – Présentation

- 1) Pouvez-vous vous présenter, décrire vos missions, ce que vous faites et dans quelle structure ?
 - Nom et prénom
 - Missions (ESE, EEDD, PPS, autres actions éducatives...)
 - Structure pour laquelle la personne travaille et son rôle
- 2) Depuis combien de temps êtes-vous investi.e dans les missions d'ESE ?
 - Pourquoi vous êtes-vous investi.e dans l'ESE ? Pourquoi à cette date ?

Partie 2 – Bilan ESE

- 3) Quel est votre niveau de connaissance du PRSE 3 ? Pouvez-vous nous citer des fiches actions liées à l'ESE ?
 - Si non, comment la communication du PRSE 3 pourrait-elle être améliorée selon vous ?
- 4) Avec l'arrivée du PRSE 3, y-a-t'il eu un changement de discours, de niveaux d'implication, de rapport entre les différents acteurs autour de la question de l'ESE ?
 - Les discours, mots utilisés, sont-ils davantage positifs (p.ex. « bien-être » plutôt que « risques ») ?
 - L'articulation du réseau : Plus d'acteurs impliqués ? Une meilleure coordination, communication ?
 - Quelle est votre participation au sein des rencontres départementales et régionales ? Etaient-elles intéressantes, efficaces, motivantes ?
 - La question du financement : est-il plus important depuis le PRSE 3 ? A-t-il permis la réalisation de plus d'actions ? Est-il suffisant aujourd'hui ? Connaissez-vous les AMI (Appels à Manifestation d'Intérêt) ? Avez-vous, sur l'ESE, des sources de financement autre que ceux de l'ARS ?
- 5) Quelles actions avez-vous pu mener dans le cadre de l'ESE ?
 - Dates
 - Quel suivi ? Quelles évaluations ?
 - Difficultés rencontrées ? (dans la mobilisation des acteurs, le financement...)
 - Facteurs favorisant, leviers ?
 - Utilisation de la charte ESE ARA et de la grille d'évaluation (mesure 3-2 du PRSE) ? Ont-ils utilisé en amont, pendant, après ?
- 6) Quel est votre niveau de connaissance des autres actions ESE qui ont pu être réalisées ailleurs dans le département ? Pouvez-vous nous en citer ?
 - La communication de ces actions est-elle selon vous assez bonne (pour toucher les personnes concernées ? Auprès du public concerné, des élus, des éducateurs SE ?). Si non, comment l'améliorer (renforcer la coordination, la mise en réseau, réseaux sociaux, ...) ?
 - Vous êtes-vous senti motivé.e pour accéder à ces informations ? Si non, qu'aurait-il fallu pour augmenter votre motivation ?
- 7) Pour chacune des actions, quels en ont été selon vous les effets positifs et négatifs ?
 - Les actions faites par vous-même ou votre structure et celles dont vous avez eu connaissance ?
 - Sentez-vous avoir monté en compétence sur des sujets de la SE et sur l'ESE ?
- 8) Pensez-vous que les différentes thématiques et publics ont été bien ciblés ? Il y a-t-il selon vous en Ardèche, des territoires, des publics, des thématiques particulières qui mériteraient plus d'attention et d'action d'ESE ?

9) Quel est votre niveau d'implication dans le réseau local ESE ? Participez-vous au Comité Stratégique du collectif Pétale 07 (permettant aux financeurs et différents acteurs de se rencontrer, d'harmoniser des actions, de faire se rencontrer partenaires institutionnels et porteurs de projets, ...) ?

10) Consultez-vous régulièrement les sites internet liés à l'ESE (Pétale 07, Agir ESE notamment) ?

- Si oui, quels en sont les apports et les pistes d'amélioration ?
- Si non, pourquoi ?

Partie 3 – Perspectives

11) Que faudrait-il selon vous améliorer dans l'ESE durant les prochaines années ?

- Quelles thématiques ?
- Quelles méthodes, façons de travailler ?
- Quels nouveaux leviers ? (par exemple la mobilisation sociale..)
- Quelles formations ?
- Besoin Outils (communication, pédagogie...)
- Aimeriez-vous acquérir des compétences sur certains domaines en santé-environnement, proches de vos champs d'activités ?
- Quels partenariats ?
- Quels outils d'évaluation (avant, pendant, après le projet) ?
- Autre

12) Pour finir souhaitez-vous aborder quelque chose que nous n'avons pas évoqué durant cet entretien ?



Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation Départementale de l'Ardèche
Pôle Santé Publique
Service Santé-Environnement



**Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre dans le département de l'Ardèche
des objectifs en matière d'éducation en santé-environnement
fixés par le Plan Régional Santé-Environnement 2017-2021 d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Résumé :

Après avoir fait un point global sur l'historique des actions d'Education en Santé-Environnement (ESE) menées en Ardèche jusque 2021, une étude a été réalisée, en s'appuyant sur les outils issus du Pôle Régional d'Education en Santé-Environnement d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif consiste à évaluer la qualité de deux dispositifs particuliers, le programme PERSICOL et le programme régional de sensibilisation de l'URCPIE sur les tiques, tant dans leur volet régional que dans leur application sur le département de l'Ardèche. Ce travail a été complété par une série d'entretiens conduits auprès d'acteurs investis depuis quelques années sur ce champ de l'ESE en Ardèche.

Ces évaluations et entretiens ont ensuite permis de dresser la liste d'un certain nombre de recommandations susceptibles de contribuer non seulement à l'amélioration de la conduite des projets d'ESE en Ardèche, mais également aux réflexions actuelles menées pour la construction du quatrième Plan Régional Santé-Environnement d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Mots clés :

éducation en santé-environnement - éducation à l'environnement et au développement durable - prévention et promotion de la santé - pouvoir d'agir - empowerment - changement de comportements - mobilisation sociale - plan régional santé-environnement - évaluation de dispositifs éducatifs

Ce rapport et tout ce qui le constitue peuvent être utilisés ou mentionnés, sans déformation aucune, par tout acteur investi notamment dans une recherche ou une évaluation liée à l'Education de la Santé-Environnement.

La Délégation Départementale de l'Ardèche de l'Agence Régionale de Santé peut aider les porteurs de projets d'Education en Santé-Environnement en les accompagnant, avec le soutien des référents départements ESE, dans une démarche d'auto-évaluation ou sous forme de conseils.

Pour tout contact : 04.26.20.92.11 / ars-dt07-environnement-sante@ars.sante.fr